Quatre-vingt-dixième année. — N° 284. Le Numéro : 20 francs. Vendredi 5 Décembre 1958.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Textes d'intérêt général	Documents administratifs	DÉBATS			Conseil économique		Documents		
						Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union française	Avis et Rapports	Bulletin	Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union fr.
C. C. P. : 9063.13, Paris	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et Outre-mer.	1.800	3.500	6.500	4.000	900	2.200	1.600	1.000	800	1.000	3.000	3.000	750
Etranger.	2.700	5.300	10.000	5.500	1.200	4.000	2.400	1.400	1.200	1.300	4.000	4.000	1.100

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

Les Éditions des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprennent le compte rendu *in extenso* des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Éditions du CONSEIL ÉCONOMIQUE { Avis et rapports : / Bulletin analytique des séances.

Les Éditions des DOCUMENTS de L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.

L'Édition des DOCUMENTS ADMINISTRATIFS comprend les rapports et statistiques des administrations.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION : 31, Quai Voltaire, Paris (7e). — Tél. : LIT 27-91

En vente :

TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX

(Arrêté du 3 novembre 1958, publié au *Journal officiel* du 28 novembre 1958.)

N° 58-209 S. Prix : **20 F.**

(*Règlement par mandat-poste, chèque bancaire ou chèque postal* [*C. C. P. 9063-13 Paris*].)

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE LA JUSTICE

Arrêtés portant inscriptions à des tableaux d'avancement, promotions et nominations :

Greffiers (p. 10891).

Officiers publics et ministériels d'Algérie (p. 10895).

Secrétaires de parquet (p. 10895).

Tableau d'avancement, pour l'année 1958, des surveillants militaires des services pénitentiaires de la Guyane (rectificatif) (p. 10895).

Décisions de justice : Officiers publics et ministériels (p. 10895).

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Décret portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (rectificatif) (p. 10895).

Arrêtés portant détachements (contrôle civil) (p. 10895).

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décrets du 29 novembre 1958 portant reconnaissance et fusion d'associations déclarées comme établissements d'utilité publique (p. 10895).

Décret n° 58-1161 du 2 décembre 1958 portant classement des postes territoriaux de l'administration préfectorale au Sahara (p. 10895).

Décrets du 4 décembre 1958 portant promotion, nominations et conférant l'honorariat (administration préfectorale) (p. 10896).

Arrêté du 21 novembre 1958 portant interdiction d'affichage et de vente aux mineurs de dix-huit ans de publications licencieuses (p. 10896).

MINISTERE DES ARMEES

Décrets du 1er décembre 1958 portant élévations, promotions, nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur et annulant les dispositions de précédents décrets (p. 10897).

Décret du 4 décembre 1958 portant nominations (armée de terre, réserve) (p. 10910).

Décret modifiant un précédent décret portant délégations de signature (p. 10912).

Arrêté portant nomination d'un membre titulaire de la commission consultative des marchés de matériel (air) (p. 10913).

Arrêté portant nomination d'un membre suppléant de la commission consultative centrale des marchés de travaux (air) (p. 10913).

Arrêtés et *décision* portant nomination, détachement et rectificatif :

Armée de terre (réserve) (p. 10913).

Armée de mer (réserve) (p. 10913).

Techniciens d'études et de fabrications (p. 10913).

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Arrêté relatif aux conditions de production et de payement des alcools de pommes et de poires, des alcools de cidre et de poiré pour la campagne 1958-1959 (rectificatif) (p. 10913).

Arrêté portant affectation (expansion économique à l'étranger) (p. 10913).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Décret du 29 novembre 1958 modifiant les statuts de l'institut d'art et d'archéologie de l'université de Paris (p. 10913).

Arrêté du 25 novembre 1958 modifiant l'arrêté du 14 septembre 1958 relatif à la constitution du jury du concours pour le recrutement d'un inspecteur des monuments historiques (p. 10913).

Arrêté du 3 décembre 1958 modifiant l'arrêté du 25 juillet 1958 fixant les dates des élections aux conseils d'enseignement (p. 10914).

Arrêté modifiant les arrêtés du 24 janvier et du 19 août 1957 concernant les candidats au certificat d'aptitude à l'inspection primaire exerçant les fonctions d'inspecteur primaire dans les territoires d'outre-mer (rectificatif) (p. 10914).

Arrêtés portant nominations et détachement (centre national de la recherche scientifique et enseignement supérieur) (p. 10914).

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décret approuvant un deuxième avenant à la convention de concession de la chute des Brévières, sur l'Isère, dans le département de la Savoie, et déclarant d'utilité publique les travaux d'aménagement correspondants (rectificatif) (p. 10914).

Arrêté du 26 novembre 1958 portant revision générale des quantités autorisées d'essences (p. 10914).

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Arrêté fixant les modalités de payement, de stockage et de rétrocession des céréales algériennes pour la campagne 1958-1959 (rectificatif) (p. 10914).

Arrêtés portant nomination et détachements:

Administration centrale (p. 10914).

Eaux et forêts (p. 10914).

Services vétérinaires (p. 10915).

Travaux agricoles (p. 10915).

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décrets du 29 novembre 1958 portant promotion, reclassement et admission à la retraite (administrateurs et magistrats) (p. 10915).

MINISTERE DU TRAVAIL

Arrêté du 1er octobre 1958 fixant le taux et l'assiette de la cotisation due par les employeurs du bâtiment et des travaux publics en application de la loi n° 56-2299 du 21 octobre 1946 (p. 10915).

Arrêté du 26 novembre 1958 portant approbation et enregistrement des statuts de la fédération d'action sanitaire et sociale des caisses d'allocations familiales et de sécurité sociale du département de Vaucluse (p. 10915).

Arrêté portant détachement (fonctionnaires du Gouvernement tunisien rattachés aux cadres du ministère du travail) (p. 10915).

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Arrêté autorisant un médecin étranger à exercer la médecine en France (p. 10915).

Arrêtés portant affectation et détachements:

Administration centrale (p. 10915).

Inspection générale (p. 10915).

Inspection de la population et de l'aide sociale (p. 10915).

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION

Arrêté portant nomination d'un membre du comité d'aménagement de la région parisienne (p. 10917).

Arrêtés portant nomination, titularisations et acceptation de démission (administration centrale et services extérieurs) (p. 10917).

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Décret n° 58-1162 du 28 novembre 1958 portant création d'emplois au budget annexe des postes, télégraphes et téléphones (p. 10916).

Arrêtés portant nominations, titularisations, affectation, réintégrations, admissions à la retraite et rapportant les dispositions d'un précédent arrêté (services extérieurs) (p. 10917).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour (p. 10917).

Sénat. — Ordre du jour (p. 10917).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Ministère des finances et des affaires économiques.

Statistique mensuelle du commerce extérieur de la France (octobre 1958) (*suite et fin*) (p. 10919).

Ministère de l'éducation nationale.

Avis de concours pour le recrutement de professeurs techniques, chefs de travaux, dans les écoles nationales professionnelles et les collèges techniques de jeunes gens (p. 10920).

Avis portant ouverture, en 1958, des épreuves de la première partie de l'examen préliminaire d'expert comptable (p. 10920).

Avis de vacance d'emploi de conservateur de musée contrôlé (rectificatif) (p. 10920).

Ministère de l'agriculture.

Avis de concours, en 1959, pour la désignation d'agrégés des écoles nationales vétérinaires (p. 10917).

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de concours pour le recrutement de commis au centre hospitalier régional de Rennes (Ille-et-Vilaine) (p. 10920).

Avis de vacance du poste de directeur du centre hospitalier d'Avignon (Vaucluse) (p. 10920).

Avis de vacance du poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Royan (Charente-Maritime) (p. 10920).

Avis de vacance d'un poste de médecin inspecteur de la santé dans le département de la Seine-Maritime (p. 10920).

Situation de la Banque de France (p. 10921).

Annonces (p. 10922).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE LA JUSTICE

Greffiers.

Par arrêté du 28 novembre 1958, les greffiers dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement supplémentaire de l'année 1958 pour la classe principale:

M. Froidevaux, tribunal de Nantes.

M. Delcey, tribunal de Besançon.

Par arrêté du 28 novembre 1958, les greffiers dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement supplémentaire de l'année 1958 pour la 1re classe:

MM.

Lamand, tribunal de Valenciennes.
Duchatelle, tribunal d'Arras.
Ancona, tribunal de Compiègne.
Cellier, tribunal de Dunkerque.
Leroy, tribunal d'Avesnes.
Popelier, tribunal de Boulogne.
Larivain, tribunal de Guingamp.
Germain, tribunal de Saint-Omer.
Mallauran, tribunal de Lille.
Thierry de Faletans, cour d'appel de Caen.
Cherest, tribunal de Corbeil.
Brazier, tribunal de la Seine.
De Beauchamp, tribunal de Bordeaux.
Dudognon, tribunal de Limoges.
Salmon, tribunal de Grenoble.
Pollet de Saint-Ferjeux, tribunal de Besançon.
Monnet, tribunal de Clermont-Ferrand.
Muller, tribunal de Sedan.
Deville, tribunal de Limoges.
Rougier, tribunal de Poitiers.

Officiers publics et ministériels d'Algérie.

Par arrêté du 27 novembre 1958, M. Bontemps, greffier de justice de paix de 2e classe à Aumale, inscrit au tableau d'avancement, est élevé à la 1re classe, en remplacement numérique de M. Yaiche (Bachir), qui a été nommé greffier de chambre à Sétif.

Par arrêté du 27 novembre 1958, M. Faglin (Georges), interprète judiciaire près la justice de paix d'El-Kseur, est nommé, sur sa demande, en la même qualité, près la justice de paix de Dra-el-Mizan, en remplacement de M. Iloul, qui a été nommé au tribunal de première instance de Tizi-Ouzou.

Par arrêté du 27 novembre 1958, M. Hassen Khodja Kaddour, interprète judiciaire près la justice de paix de Boukanéfis, est nommé, sur sa demande, en la même qualité, près la justice de paix de Duperré, en remplacement de M. Dekhli, qui a été mis à la retraite.

Secrétaires de parquet.

Par arrêté du 28 novembre 1958, les secrétaires de parquet dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement supplémentaire de l'année 1958 pour la classe principale:

MM.
Gigout, tribunal de Belfort.
Proust, tribunal de Saintes.
Sattier, tribunal de Tarascon.
Fiquet, tribunal de Soissons.
Haget, tribunal de Dax.

Par arrêté du 28 novembre 1958, les secrétaires de parquet dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement supplémentaire de l'année 1958 pour la 1re classe:

Mlle Seguin, tribunal de la Seine.
MM. Marguiron, tribunal de Lyon.
Vergez, tribunal de la Seine.
Le Guern tribunal de Lille.
Bisanti, tribunal d'Angers.
Mme Saulnier, tribunal de Bernay.
MM. Batardière, tribunal de Saint-Etienne.
Roger, tribunal de la Seine.
Hippolyte, tribunal de Montpellier.
Martin, tribunal de Reims.
Balagny, tribunal de la Seine.
M. Lecourt, tribunal de Mayenne.
Mlle Mila, tribunal de Saint-Mihiel.
Mme Moncel, tribunal de Bar-le-Duc.
Mlle Parot, tribunal de Guéret.
Mme Leroux, cour d'appel de Rouen.
M. Frasali, tribunal de Marseille.
Mlle Quesenel, tribunal du Havre.
M. Oziol, tribunal de Nice.
Mme Gandillon, cour d'appel de Paris.

Par arrêté du 27 novembre 1958, M. Ghali Djilali, secrétaire de parquet stagiaire au tribunal de première instance de Guelma, est nommé, sur sa demande, en la même qualité, au tribunal de première instance de Tiaret, en remplacement de M. Bendedouch, qui a été nommé au tribunal d'Oran.

Tableau d'avancement, pour l'année 1958, des surveillants militaires des services pénitentiaires de la Guyane.

Rectificatif au *Journal officiel* du 21 novembre 1958:

Page 10446, 2e colonne, 41e et 42e ligne, au lieu de: « Pour le grade de surveillant principal: M. Mondolini (Marc), surveillant chef de 1re classe », lire: « Pour le grade de surveillant principal: M. Mondoloni (Marc), surveillant chef de 1re classe »;

Même page, 2e colonne, 43e ligne, au lieu de: « Pour le grade de surveillant chef de 1re classe », lire: « Pour le grade de surveillant chef de 2e classe ».

Décisions de justice.

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS

D'un jugement rendu le 23 octobre 1958 par le tribunal civil de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), statuant contradictoirement en matière disciplinaire, il appert que M. Moïse-Timothée Isimat-Mirin, huissier de justice à Port-Louis, a été condamné à la peine de la suspension pendant six semaines; Me Mathurin, huissier de justice au Moule, a été nommé administrateur de l'étude pendant le temps de la suspension.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Décret portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Rectificatif au *Journal officiel* du jeudi 11 septembre 1958: page 8451, 1re colonne, au lieu de: « Bolle (Henri-Maurice), secrétaire des affaires étrangères », lire: « Bolle (Henri-Maurice), conseiller des affaires étrangères »; au lieu de: « Merrien (Jacques), chancelier », lire: « Merrien (Jean), secrétaire adjoint des affaires étrangères ».

Contrôle civil.

Par arrêté du 29 novembre 1958, M. Bocabeille (Georges), adjoint de contrôle de 1re classe, 1er échelon (indice: 475), est détaché auprès du ministre des finances et des affaires économiques en qualité d'agent contractuel des services de l'expansion économique à l'étranger, à compter du 9 août 1958, pour une période maximum de cinq ans.

Par arrêté du 29 novembre 1958, M. Cuenot (Jacques), adjoint de contrôle civil du Maroc de 2e classe, 2e échelon (indice: 295), est détaché auprès du ministre de l'intérieur en qualité d'attaché de préfecture de 3e classe, 4e échelon (indice: 300), pour la période allant du 1er février 1957 au 5 février 1958.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décrets du 29 novembre 1958 portant reconnaissance d'associations déclarées comme établissements d'utilité publique.

Par décret en date du 29 novembre 1958, l'association déclarée dite Œuvre des pupilles de l'école publique du département de l'Allier, dont le siège est à Moulins, a été reconnue comme établissement d'utilité publique.

Par décret en date du 29 novembre 1958, l'association déclarée dite Le Pays d'Auge, dont le siège est à Lisieux (Calvados), a été reconnue comme établissement d'utilité publique.

Décret du 29 novembre 1958 approuvant la fusion de deux associations reconnues d'utilité publique.

Par décret en date du 29 novembre 1958, ont été approuvés la fusion de l'association reconnue d'utilité publique dite Union nationale des mutilés, réformés et anciens combattants, à Paris, avec l'association, également reconnue d'utilité publique, dite Association générale des mutilés de la guerre, à Paris, et le changement du titre en celui d'Association générale des mutilés de la guerre et Union nationale des mutilés, réformés et anciens combattants réunies.

Décret n° 58-1161 du 2 décembre 1958 portant classement des postes territoriaux de l'administration préfectorale au Sahara.

Le président du conseil des ministres,

Sur la proposition du ministre de l'intérieur, du ministre du Sahara et du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le décret n° 50-699 du 19 juin 1950 modifié relatif au statut particulier du corps préfectoral;

Vu le décret n° 57-903 du 7 août 1957 portant organisation administrative de la partie des territoires du Sud englobés dans l'Organisation commune des régions sahariennes,

Décrète:

Art. 1er. — Les préfectures des Oasis et de la Saoura créées par le décret n° 57-903 du 7 août 1957 susvisé sont rangées dans la catégorie des préfectures de 3e classe.

Art. 2. — Les secrétariats généraux des préfectures des Oasis et de la Saoura sont rangés dans la catégorie des secrétariats généraux de préfecture de 2e classe.

Art. 3. — Les sous-préfectures d'Adrar, Ouargla et Touggourt créées par le décret n° 57-903 du 7 août 1957 susvisé sont rangées dans la catégorie des sous-préfectures de 3e classe.

Art. 4. — Sauf décision expresse contraire, les titulaires actuels des postes visés aux articles précédents conservent la classe dont ils bénéficient à la date du présent décret.

Art. 5. — Le ministre de l'intérieur, le ministre du Sahara et le ministre des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 décembre 1958.

C. DE GAULLE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'intérieur,
ÉMILE PELLETIER.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
ANTOINE PINAY.

Le ministre du Sahara,
MAX LEJEUNE.

Décret du 4 décembre 1958 portant nomination d'un préfet honoraire.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu l'article 139 de la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;

Vu le décret du 2 décembre 1958 relatif à l'exercice des attributions du président du conseil des ministres pendant l'absence du général de Gaulle;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Jacquier (Marcel), préfet hors classe en retraite, est nommé préfet honoraire.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 décembre 1958.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République,
pour le président du conseil des ministres et par délégation:

Le ministre de l'intérieur,
ÉMILE PELLETIER.

Le ministre de l'intérieur,
ÉMILE PELLETIER.

Décret du 4 décembre 1958 portant élévation de classe d'un préfet.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu le décret du 19 juin 1950 modifié relatif au statut particulier du corps préfectoral;

Vu le décret du 2 décembre 1958 relatif à l'exercice des attributions du président du conseil des ministres pendant l'absence du général de Gaulle;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète.

Art. 1er. — M. Deshusses (Victor), préfet de 3e classe en service détaché, est élevé à la 2e classe à titre militaire.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 décembre 1958.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République,
pour le président du conseil des ministres et par délégation:

Le ministre de l'intérieur,
ÉMILE PELLETIER.

Le ministre de l'intérieur,
ÉMILE PELLETIER.

Décrets du 4 décembre 1958 portant nominations de préfets.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu le décret du 19 juin 1950 modifié relatif au statut particulier du corps préfectoral;

Vu le décret du 2 décembre 1958 relatif à l'exercice des attributions du président du conseil des ministres pendant l'absence du général de Gaulle;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Diebolt (Marcel), préfet de 2e classe hors cadres, est nommé secrétaire général de la préfecture de la Seine (1re classe).

Il exerce à ce titre les fonctions de commissaire à la construction et à l'urbanisme pour la région parisienne.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 décembre 1958.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République,
pour le président du conseil des ministres et par délégation:

Le ministre de l'intérieur,
ÉMILE PELLETIER.

Le ministre de l'intérieur,
ÉMILE PELLETIER.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu le décret du 19 juin 1950 modifié relatif au statut particulier du corps préfectoral;

Vu le décret du 2 décembre 1958 relatif à l'exercice des attributions du président du conseil des ministres pendant l'absence du général de Gaulle;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Vidal (Jean), secrétaire général des Alpes-Maritimes (hors classe), est nommé préfet de 3e classe hors cadres.

M. Vidal est titularisé dans son grade.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 décembre 1958.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République,
pour le président du conseil des ministres et par délégation:

Le ministre de l'intérieur,
ÉMILE PELLETIER.

Le ministre de l'intérieur,
ÉMILE PELLETIER.

Interdiction d'affichage et de vente aux mineurs de dix-huit ans de publications licencieuses.

Le ministre de l'intérieur,

Vu la loi n° 49-956 du 16 juillet 1949, et notamment son article 14;

Vu le décret n° 50-143 du 1er février 1950 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 16 juillet 1949;

Sur la propositon du directeur général de la sûreté nationale,

Arrête:

Art. 1er. — Il est interdit, sous les peines prévues au premier alinéa de l'article 7 de la loi du 16 juillet 1949, de proposer, de donner ou de vendre à des mineurs de dix-huit ans les revues intitulées:

Burlesques Paris, éditée par les « Editions du Beau Navire », 6, rue du Hanovre, à Paris (2e).

Amour à gogo et *Modèle bohème*, éditées par la société « Les Egéries », 9, place du Marché-Sainte-Catherine, à Paris (4e).

Strip-Tease incognito, éditée par la société « Les Sirènes », 38, rue René-Boulanger, à Paris (10e).

Minuit folies, éditée par la société « Les Mille et Une Nuits », 38, rue René-Boulanger, à Paris (10e).

Art. 2. — Il est interdit, sous les mêmes sanctions, d'exposer ces revues sur la voie publique, à l'extérieur ou à l'intérieur des magasins ou des kiosques, ou de faire pour elles une publicité dans les mêmes conditions.

Art. 3. — Le préfet de police dans le département de la Seine et les préfets dans les autres départements sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 21 novembre 1958.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur général de la sûreté nationale,
JEAN VERDIER.

MINISTERE DES ARMEES

Décrets du 1er décembre 1958 portant élévations, promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 1er décembre 1958, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées, en application de l'article 2 de la loi du 2 janvier 1932 relatif à la promotion dans la Légion d'honneur des mutilés de guerre à 100 p. 100 avec bénéfice des articles 10 ou 12 de la loi du 31 mars 1919, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les élévation et promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, les mutilés de la guerre 1914-1918 dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité de 100 p. 100 à titre définitif et bénéficiaires des articles 10 ou 12 de la loi du 31 mars 1919, sont élevé ou promus dans l'ordre de la Légion d'honneur (décorations sans traitement):

Loi du 2 janvier 1932, article 2.

GUERRE 1914-1918

A la dignité de grand officier.

Dubreule (René-Jacques-Henri), ancien soldat du 46e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 1234 au recrutement de la Seine (2e bureau).

Au grade de commandeur.

Collot (Eugène-Auguste-Roger), ancien caporal du 60e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 1393 au recrutement de Besançon.

Au grade d'officier.

Abrial (Jean-Marie), ancien soldat du 299e régiment d'infanterie, classe 1918, mle 1555 au recrutement de Saint-Etienne.
Antoine (Ernest-Charles), ancien soldat du 52e régiment d'artillerie de campagne, classe 1919, mle 116 au recrutement de Nancy.
Arthaut (Marie-André), ancien aspirant du 1er régiment d'infanterie, classe 1914, mle 733 au recrutement de Cambrai.
Beller (Ambroise-Albert), ancien sergent du 76e régiment d'infanterie, classe 1907, mle 806 au recrutement de Fontainebleau.
Bidois (Clément-Marie), ancien sergent du 41e régiment d'infanterie, classe 1905, mle 1165 au recrutement de Rennes.
Bistos-Vaysse (André-Léon-Charles-Joseph), ancien soldat du 267e régiment d'artillerie, classe 1905, mle 1387 au recrutement de Saint-Gaudens.
Bouchet (Emile-Amédée), ancien soldat du 111e régiment d'infanterie, classe 1912, mle 1177 au recrutement de la Rochelle.
Boulfroy (Ludovic-Paul-Henri), ancien soldat du 4e bataillon de chasseurs à pied, classe 1914, mle 1218 au recrutement de Troyes.
Boulin (Gustave-Michel-Alfred), ancien soldat du 129e régiment d'infanterie, classe 1913, mle 3807 au recrutement du Havre.
Bousquet (Marius-Henri), ancien soldat du 2e régiment d'infanterie, classe 1914, mle 1181 au recrutement de Toulouse.
Boye (Jean), ancien soldat du 21e régiment d'infanterie, classe 1900, mle 518 au recrutement de Montauban.
Cambier (Alfred), ancien soldat du 73e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 710 au recrutement de Valenciennes.
Capot (Marcel), ancien sergent du 8e régiment de marche de tirailleurs, classe 1916, mle 301 au recrutement d'Agen.
Charlet (Benjamin-François-Marie-Joseph), ancien soldat du 1er régiment d'infanterie, classe 1913, mle 37 au recrutement de Cambrai.
Charrier (Léon-Jean-Marie), ancien soldat du 4e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 1032 au recrutement de la Roche-sur-Yon.
Chatelard (Edouard-Marie), ancien soldat du 21e régiment d'infanterie coloniale, classe 1911, mle 1606 au recrutement d'Annecy.
Chouand (Firmin), ancien caporal du 54e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 3216 au recrutement de la Seine (3e bureau).
Crampe (Augustin-Jean-Baptiste), ancien soldat du 4e régiment du génie, classe 1901, mle 314 au recrutement de Tarbes.
Delmas (Fernand-François-Marcel), ancien soldat du 78e régiment d'infanterie, classe 1918, mle 1776 au recrutement de Pau.
Devanne (Eugène-François-Joseph), ancien soldat du 1er régiment du génie, classe 1911, mle 217 au recrutement de Dijon.
Fruh (Augustin), ancien soldat du 1er régiment étranger d'infanterie, classe 1904, mle 3301 au recrutement de Rhône-Central.
Gaudy (Camille), ancien soldat du 88e régiment d'infanterie, classe 1913, mle 409 au recrutement de Marmande.
Granet (Louis), ancien soldat du 23e régiment d'infanterie coloniale, classe 1916, mle 472 au recrutement de Clermont-Ferrand.
Jolivet (Louis-Léon), ancien caporal du 5e bataillon de chasseurs à pied, classe 1910, mle 415 au recrutement de Mâcon.
Lefevre (Albert-Louis-Anatole), ancien brigadier du 19e escadron du train des équipages, classe 1912, mle 577 au recrutement de Béthune.
Maupetit (Gaston-Julien), ancien soldat du 45e régiment d'artillerie, classe 1907, mle 826 au recrutement de Fontainebleau.
Mirman (Alphonse), ancien soldat du 22e régiment d'infanterie coloniale, classe 1906, mle 1589 au recrutement de Mende.
Mouillot (Maxime), ancien maréchal des logis du 6e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1908, mle 1207 au recrutement de Saintes.
Parard (René-Marie-Joseph), ancien soldat du 169e régiment d'infanterie, classe 1914, mle 226 au recrutement d'Orléans.
Paulus (Lucien), ancien soldat du 288e régiment d'infanterie, classe 1917, mle 1779 au recrutement de Dijon.
Reynes (Ernest-Justin), ancien soldat du 143e régiment d'infanterie, classe 1911, mle 3957 au recrutement d'Albi.
Salliere (Arsène), ancien soldat du 99e régiment d'infanterie, classe 1901, mle 1031 au recrutement de Chambéry.
Salomon (Marcel-Léon), ancien soldat du 36e régiment d'infanterie, classe 1908, mle 1197 au recrutement de la Seine (3e bureau).
Thiery (André-Marie-Arthur), ancien soldat du 151e régiment d'infanterie, classe 1917, mle 566 au recrutement de Bar-le-Duc.
Troin (Jean-Baptiste-Frédéric), ancien sergent du 73e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1909, mle 224 au recrutement de Toulon.

Par décret en date du 1er décembre 1958, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées, en application de l'article 2 de la loi du 2 janvier 1932 relatif à la promotion dans la Légion d'honneur des mutilés de guerre à 100 p. 100 avec bénéfice des articles 10 ou 12 de la loi du 31 mars 1919, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les élévations et promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, les mutilés de la guerre 1939-1945 dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité de 100 p. 100 à titre définitif et bénéficiaires des articles 10 ou 12 de la loi du 31 mars 1919, sont élevés ou promus dans l'ordre de la Légion d'honneur (décorations sans traitement):

Loi du 2 janvier 1932, article 2.

GUERRE 1939-1945

A la dignité de grand officier.

Favreau (Gabriel-Eugène), colonel commandant le 5e régiment étranger.
Riondet (Léon-Roger-Henri-Joseph), ancien colonel d'artillerie, classe 1911, recrutement de la Seine.

Au grade de commandeur.

Sigaud (Pierre-Jean-Fulbert), ancien commandant du 9e régiment de zouaves, classe 1934, mle 2159 au recrutement de Nice.

Au grade d'officier.

Boucard (Henri-André), ancien sergent du 1er bataillon de chars, classe 1938, mle 1699 au recrutement de la Rochelle.
Boudin (Lucien-Auguste-Victor), ancien soldat du 43e régiment d'artillerie, classe 1934, mle 307 au recrutement de Saint-Lô.
Cheron (Aimé-Alphonse-Léon), ancien soldat du 3e régiment de dragons, classe 1915, mle 614 au recrutement d'Albi.
Dagneaud (Pierre-Marie-Paul-Michel), ancien caporal-chef du 213e bataillon du génie, classe 1934, mle 1480 au recrutement de Besançon.
Daussin (Alexandre-Charles-Albert), ancien soldat du 71e régiment d'infanterie, classe 1934, mle 1515 au recrutement d'Evreux.
Fallateuf (Jean-Etienne), ancien soldat du 401e régiment de pionniers, classe 1926, mle 1570 au recrutement de Clermont-Ferrand.
Faudry (Théophile-Médéric), ancien soldat du 11e régiment de dragons portés, classe 1925, mle 1596 au recrutement de la Rochelle.
Gerbod (Camille-Jean-Bernard), ancien sergent-chef du 87e bataillon du génie, classe 1914 EV/1912, mle 112 au recrutement de Versailles.
Gomy (Georges), ancien caporal-chef du 19e régiment du génie, classe 1910, mle 62 au recrutement de Rennes.
Grumiaux (Charles-Edouard), ancien soldat du 332e régiment d'infanterie, classe 1939, mle 1563 au recrutement de la Seine (3e bureau).
Ladieu (Yvan), ancien soldat du 118e régiment d'infanterie, classe 1933, mle 1006 au recrutement d'Agen.
Lamouret (Justin), ancien soldat du 13e régiment régional, classe 1920, mle 441 au recrutement de Cambrai.
Leger (Louis-Georges), ancien maréchal des logis du 1er régiment de dragons portés, classe 1930, mle 1759 au recrutement de Périgueux.
Malfait (Lucien-Louis), ancien soldat du 1er régiment train auto, classe 1925, mle 5199 au recrutement de Lille.

Merose (Raoul), ancien soldat du 33e régiment d'artillerie nord-africaine, classe 1938, mle 896 au recrutement de Troyes.

Morge (André), ancien soldat du 158e régiment d'infanterie, classe 1938, mle 3885 au recrutement de la Seine (2e bureau).

Puechberty (Albert-Marius), ancien soldat du 141e régiment d'infanterie alpine, classe 1937, mle 1285 au recrutement de Montpellier.

Rigal (Gaston-Benjamin), ancien soldat du 15e régiment d'infanterie alpine, classe 1932, mle 1225 au recrutement d'Albi.

Par décret en date du 1er décembre 1958, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées, en application de la loi du 2 janvier 1932 (art. 1er) relative à la nomination, à la promotion et à l'élévation dans la Légion d'honneur des mutilés à 100 p. 100, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les nominations, promotions et élévations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, les mutilés de la guerre 1914-1918 dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité de 100 p. 100 à titre définitif, sont nommés, promus ou élevés dans l'ordre national de la Légion d'honneur (décorations avec traitement):

Loi du 2 janvier 1932, article 1er.

GUERRE 1914 - 1918

A la dignité de grand officier.

(Pour prendre rang du 8 juillet 1958.)

Chartier (Henry-Louis-Victor), lieutenant-colonel du cadre des adjoints de chancellerie, du recrutement de Paris.

(Pour prendre rang du 17 octobre 1957.)

Cramard (Charles-Augustin), chef de bataillon d'infanterie, du cadre de réserve, classe 1903, mle 465 au recrutement de la Roche-sur-Yon.

Au grade de commandeur.

(Pour prendre rang du 23 septembre 1957.)

Seguin (Pierre-Philippe), ancien soldat du 18e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 2173 au recrutement de Saint-Omer.

(Pour prendre rang du 5 novembre 1957.)

Silvani (Pierre), chef de bataillon d'infanterie en retraite, classe 1904, mle 2014 au recrutement d'Ajaccio.

Au grade d'officier.

(Pour prendre rang du 21 février 1958.)

Caudron (Eugène-Jean), ancien lieutenant du 29e bataillon de chasseurs à pied, classe 1911, mle 544 au recrutement de la Seine (6e bureau).

(Pour prendre rang du 23 décembre 1957.)

Dutrou (Firmin-Jean-Baptiste), ancien soldat du 57e régiment d'infanterie, classe 1914, mle 919 au recrutement de Magnac-Laval.

(Pour prendre rang du 7 janvier 1958.)

Fontenay (Clément-Eugène), ancien caporal du 25e régiment d'infanterie, classe 1907, mle 994 au recrutement du Mans.

(Pour prendre rang du 26 mars 1958.)

Gautrand (Charles-François-Eugène), ancien lieutenant du 3e régiment d'artillerie de campagne (actuellement capitaine honoraire), classe 1911, mle 1005 au recrutement de Carcassonne.

(Pour prendre rang du 30 mai 1958.)

Ledoux (Léon), ancien soldat du 18e bataillon de chasseurs à pied, classe 1918, mle 2203 au recrutement de la Seine (1e bureau).

(Pour prendre rang du 25 mars 1957.)

Roger (Charles-Maxime), chef de bataillon d'infanterie en retraite, classe 1898, mle 217 au recrutement de Coulommiers.

(Pour prendre rang du 5 octobre 1956.)

Rouault (Albert-Ernest), ancien soldat du 124e régiment d'infanterie, classe 1917, mle 1389 au recrutement du Mans.

(Pour prendre rang du 5 août 1957.)

Souillard (Gaston-Louis), ancien caporal du 155e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 2032 au recrutement de Reims.

(Pour prendre rang du 22 juillet 1957.)

Tamarelle (Jean), ancien sous-lieutenant du 14e régiment d'infanterie, classe 1910, mle 579 au recrutement de Bergerac.

Au grade de chevalier.

(Pour prendre rang du 20 janvier 1958.)

Ageron (Marius-Lucien), ancien soldat du 140e régiment d'infanterie, classe 1905, mle 1420 au recrutement de Bourgoin.

(Pour prendre rang du 8 octobre 1957.)

Albouy (Jean-Joseph-Adrien), ancien soldat du 122e régiment d'infanterie, classe 1903, mle 2303 au recrutement de Rodez.

(Pour prendre rang du 19 novembre 1957.)

Antigny (Georges-Auguste-Armand), ancien soldat du 125e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 883 au recrutement de Poitiers.

(Pour prendre rang du 29 janvier 1958.)

Armand (Omer-Séraphin-Mathieu), ancien soldat du 94e régiment d'infanterie, classe 1918, mle 637 au recrutement de Gap.

(Pour prendre rang du 19 septembre 1957.)

Arroua (Simon), ancien soldat du 3e régiment de zouaves, classe 1914, mle 1606 au recrutement d'Oran.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Assa Konan ou Assa Kouan, ancien soldat du 96e bataillon de tirailleurs sénégalais, classe 1914, mle 51107 au recrutement africain de la Côte-d'Ivoire.

(Pour prendre rang du 22 novembre 1957.)

Aubry (Ernest-Jules), ancien soldat du 129e régiment d'infanterie classe 1911, mle 2555 au recrutement du Havre.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Aulin (Louis), ancien soldat du 360e régiment d'infanterie, classe 1905, mle 49 au recrutement de Nevers-Bourges.

(Pour prendre rang du 30 juillet 1957.)

Barbier (Marcel), ancien caporal du 172e régiment d'infanterie, classe 1908, mle 161 au recrutement de Belley.

(Pour prendre rang du 23 décembre 1957.)

Barre (Emile-Alexandre), ancien soldat du 53e régiment d'infanterie coloniale, classe 1918, mle 880 au recrutement de Chartres.

(Pour prendre rang du 15 janvier 1958.)

Barthélemy (Lucien-Pierre), ancien sergent du 38e régiment d'infanterie, classe 1912, mle 556 au recrutement du Puy.

(Pour prendre rang du 4 novembre 1957.)

Baussant (Jean-Baptiste), ancien soldat du 3e régiment de zouaves, classe 1907, mle 1697 au recrutement d'Annecy.

(Pour prendre rang du 27 novembre 1957.)

Begards (Pierre), ancien soldat du 18e régiment d'infanterie, classe 1900, mle 2010 au recrutement de Bayonne.

(Pour prendre rang du 16 avril 1957.)

Benoist (André-Octave), ancien brigadier du 42e régiment d'artillerie, classe 1907, mle 919 au recrutement de Châlons-sur-Marne.

(Pour prendre rang du 26 septembre 1957.)

Bertholom (Pierre-Marie), ancien soldat du 117e régiment d'infanterie, classe 1911, mle 633 au recrutement de Quimper.

(Pour prendre rang du 17 septembre 1957.)

Bertolozzi (François-Marie), ancien soldat du 222e régiment d'infanterie, classe 1917, mle 144 au recrutement d'Ajaccio.

(Pour prendre rang du 22 novembre 1957.)

Boerez (Paul-Henri-Louis), ancien soldat du 33e régiment d'infanterie, classe 1913, mle 14 au recrutement de Dunkerque.

(Pour prendre rang du 21 mars 1958.)

Bonnet (André), ancien soldat du 121e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 409 au recrutement de Brive.

(Pour prendre rang du 23 octobre 1957.)

Bonnet (Honoré-Victor), ancien soldat du 141e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 1423 au recrutement de Nice.

(Pour prendre rang du 31 juillet 1957.)

Bouffet (Auguste), ancien soldat du 158e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 1213 au recrutement d'Aurillac.

(Pour prendre rang du 15 avril 1957.)

Boulanger (Jean-Baptiste-Joseph), ancien soldat du 11e régiment d'artillerie, classe 1913, mle 1027 au recrutement d'Arras.

(Pour prendre rang du 23 décembre 1957.)

Buixados (Jean), ancien soldat du 7e bataillon de chasseurs à pied, classe 1912, mle 275 au recrutement de Montpellier.

(Pour prendre rang du 23 décembre 1957.)

Bourgouin (François-Marcel), ancien brigadier du 237e régiment d'artillerie de campagne, classe 1916, mle 537 au recrutement de Marmande.

(Pour prendre rang du 27 novembre 1957.)

Briand (Constant-Jean-Baptiste-Marie), ancien sergent du 116e régiment d'infanterie, classe 1907, mle 2080 au recrutement de Vannes.

(Pour prendre rang du 7 octobre 1957.)

Bussy (Baptiste), ancien brigadier du 59e régiment d'artillerie, classe 1913, mle 1874 au recrutement de Roanne.

(Pour prendre rang du 26 mars 1958.)

Cailie (Antoine), ancien soldat du 169e régiment d'infanterie, classe 1912, mle 612 au recrutement de Poitiers.

(Pour prendre rang du 4 octobre 1957.)

Caral (Auguste), ancien soldat du 3e régiment d'infanterie coloniale, classe 1901, mle 73 au recrutement de Béziers.

(Pour prendre rang du 25 juillet 1957.)

Castaing (Jacques-Gabriel), ancien soldat du 517e régiment d'infanterie, classe 1907, mle 319 au recrutement d'Agen.

Pour prendre rang du 3 mars 1958.)

Catala (Jules-Marius), ancien soldat du 21e régiment d'infanterie coloniale, classe 1915, mle 651 au recrutement de Perpignan.

(Pour prendre rang du 20 janvier 1958.)

Cauquil (Paulin-Joseph-François), ancien soldat du 170e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 1621 au recrutement de Béziers.

(Pour prendre rang du 12 décembre 1957.)

Champouret (Charles), ancien soldat du 2e groupe d'aviation, classe 1917, mle 2212 au recrutement de Rhône-Central.

(Pour prendre rang du 26 mars 1958.)

Chanot (Pierre-Théophile), ancien soldat du 116e régiment d'infanterie, classe 1911, mle 1077 au 1er bureau de recrutement de la Seine.

Chassagne (François-Lucien), ancien soldat du 98e régiment d'infanterie, classe 1908, mle 1517 au recrutement de Guéret.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Chastaing (Adrien), ancien soldat du 126e régiment d'infanterie, classe 1914, mle 955 au recrutement de Brive.

(Pour prendre rang du 18 novembre 1957.)

Cluzel (Pierre-Théodore), ancien soldat du 3e régiment de zouaves, classe 1916, mle 2329 au recrutement de Montpellier.

(Pour prendre rang du 3 janvier 1958.)

Colas (Rémy-Clément), ancien soldat du 214e régiment d'infanterie, classe 1905, mle 1281 au recrutement de Tours.

(Pour prendre rang du 26 décembre 1957.)

Communier (Ange-Pierre-Marie), ancien soldat du 161e régiment d'infanterie, classe 1913, mle 1738 au recrutement de Rennes.

(Pour prendre rang du 7 janvier 1958.)

Cornet (Marcel-René-Marie-Hubert), ancien soldat du 91e régiment d'infanterie, classe 1918, mle 121 au recrutement de Mézières.

(Pour prendre rang du 21 novembre 1957.)

Couzinet (Joachim), ancien soldat du 24e bataillon de chasseurs à pied, classe 1913, mle 572 au recrutement de Foix.

(Pour prendre rang du 26 mars 1958.)

Cozic (Paul), ancien soldat du 72e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 3650 au recrutement de Nantes.

(Pour prendre rang du 21 novembre 1957.)

Dabadie (Jean), ancien soldat du 31e régiment d'infanterie, classe 1901, mle 1046 au recrutement de Mont-de-Marsan.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Dalbavie (René), ancien maréchal des logis du 153e régiment d'artillerie à pied, classe 1918, mle 998 au recrutement d'Agen.

(Pour prendre rang du 11 octobre 1957.)

Dalibey Saïd ben Hochie, ancien soldat du 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1915, mle 19 au recrutement de Constantine.

(Pour prendre rang du 6 février 1958.)

David (Louis-Eugène), ancien soldat du 20e régiment d'infanterie, classe 1910, mle 306 au recrutement de Cholet.

(Pour prendre rang du 13 janvier 1958.)

Delagrange (Camille-Henri-François-Joseph), ancien soldat du 514e régiment d'artillerie de campagne, classe 1911, mle 514 au recrutement de Besançon.

(Pour prendre rang du 28 janvier 1958.)

Delaye (André-Auguste), ancien soldat du 22e régiment d'infanterie, classe 1902, mle 348 au recrutement de Bourgoin.

(Pour prendre rang du 12 décembre 1957.)

Delhomme (Marius-Célestin), ancien soldat du 255e régiment d'infanterie, classe 1903, mle 778 au recrutement de Pont-Saint-Esprit.

(Pour prendre rang du 27 novembre 1957.)

Delorme (Jean-Baptiste), ancien soldat du 334e régiment d'infanterie, classe 1911, mle 1228 au recrutement de Montbrison.

(Pour prendre rang du 13 décembre 1957.)

Desnos (Marcel-Julien), ancien soldat du 1er régiment de zouaves, classe 1911, mle 631 au recrutement du Mans.

(Pour prendre rang du 19 mars 1958.)

Dol (Emilien-Joseph), ancien soldat du 23e bataillon de chasseurs à pied, classe 1916, mle 1458 au recrutement de Nice.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Draperi (Antoine), ancien caporal du 68e bataillon de tirailleurs sénégalais, classe 1910, mle 1934 au recrutement de Nice.

(Pour prendre rang du 6 mai 1957.)

Dufour (Almire-Henri-Marcel), ancien sergent du 26e régiment d'infanterie, classe 1913, mle 616 au recrutement de Toul.

(Pour prendre rang du 17 décembre 1957.)

Dumain (Paul), ancien soldat du 15e régiment d'artillerie de campagne, classe 1917, mle 1167 au recrutement de Brive.

(Pour prendre rang du 16 octobre 1957.)

Dumont (Marcel-Alexandre-Emile), ancien soldat du 1er bataillon de chasseurs à pied, classe 1906, mle 1966 au recrutement de la Seine (3e bureau).

(Pour prendre rang du 18 décembre 1957.)

Dupin (Louis-Charles-Laurent), ancien soldat du 115e régiment d'infanterie, classe 1903, mle 79 au recrutement de Maners.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Duverney (Charles-Clément), ancien soldat du 10e régiment du génie, classe 1917, mle 232 au recrutement d'Annecy.

(Pour prendre rang du 15 janvier 1958.)

Eyherachar (Saint-Martin), ancien soldat du 52e régiment d'infanterie coloniale, classe 1917, mle 1085 au recrutement de Bayonne.

(Pour prendre rang du 20 décembre 1957.)

Faure (Jean-Joseph-Victorien-Blaise), ancien soldat du 159e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 212 au recrutement de Gap.

Febvrel (Paul-Charles), ancien soldat du 30e bataillon de chasseurs alpins, classe 1917, mle 5462 au recrutement de la Seine (2e bureau).

(Pour prendre rang du 26 mars 1958.)

Ferry (Paul-Marcel), ancien caporal du 415e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 401 au recrutement d'Epinal.

(Pour prendre rang du 9 janvier 1958.)

Finidori (Ange-Joseph), ancien sergent du 3e régiment mixte de zouaves et tirailleurs, classe 1905, mle 1173 au recrutement d'Ajaccio.

(Pour prendre rang du 24 septembre 1957.)

Flahaut (Octave-François-Auguste), ancien soldat du 61e régiment d'artillerie, classe 1912, mle 2759 au recrutement de Saint-Omer.

(Pour prendre rang du 2 janvier 1958.)

Fortier (Joseph-Alexandre), ancien soldat du 45e régiment d'infanterie, classe 1912, mle 310 au recrutement de Compiègne.

(Pour prendre rang du 11 mars 1958.)

Foury (Paul-Théophile), ancien soldat du 46e régiment d'infanterie, classe 1911, mle 255 au recrutement d'Orléans.

(Pour prendre rang du 6 novembre 1957.)

Fradin (Joseph-Auguste), ancien soldat du 125e régiment d'infanterie, classe 1913, mle 1116 au recrutement de Niort.

(Pour prendre rang du 26 mars 1958.)

Gabard (Gaston-Octave-Victor-François), ancien soldat du 3e régiment d'infanterie coloniale, classe 1917, mle 1259 au recrutement de Parthenay.

(Pour prendre rang du 7 janvier 1958.)

Gadea (François-Antoine), ancien soldat du 2e régiment du génie, classe 1906, mle 380 au recrutement d'Alger.

(Pour prendre rang du 27 décembre 1957.)

Galesne (Téophile-Joseph), ancien soldat du 170e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 1587 au recrutement de Rennes.

(Pour prendre rang du 16 septembre 1957.)

Gary (Paul), ancien soldat du 11e régiment d'infanterie, classe 1900, mle 67 au recrutement de Montauban.

(Pour prendre rang du 17 octobre 1957.)

Gatumel (Louis), ancien soldat du 121e régiment d'infanterie, classe 1905, mle 1613 au recrutement de Carcassonne.

(Pour prendre rang du 6 septembre 1957.)

Georges (Jules-François), ancien soldat du 42e régiment d'infanterie, classe 1910, mle 51 au recrutement de Toul.

(Pour prendre rang du 7 août 1957.)

Gilboreau (Victor-Emile), ancien sergent du 226e régiment d'infanterie, classe 1903, mle 3453 au recrutement de la Seine (6e bureau).

(Pour prendre rang du 3 juin 1957.)

Gilles (Ernest-Emile), ancien caporal du 21e régiment d'infanterie coloniale, classe 1910, mle 2312 au recrutement de Rouen-Nord.

(Pour prendre rang du 22 novembre 1957.)

Gilliers (Paul-François), ancien soldat du 108e régiment d'infanterie, classe 1902, mle 3150 au recrutement de Saint-Omer.

(Pour prendre rang du 29 mai 1958.)

Goater (Alexis-Marie), ancien soldat du 150e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 533 au recrutement de Guingamp.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Godet (Gabriel-Henri-Joseph), ancien soldat du 23e régiment d'infanterie coloniale, classe 1916, mle 1383 au recrutement de la Roche-sur-Yon.

(Pour prendre rang du 27 décembre 1957.)

Gond (Fernand-Auguste), ancien soldat du 82e régiment d'infanterie, classe 1914, mle 4823 au recrutement de Versailles.

(Pour prendre rang du 8 octobre 1951.)

Got (Etienne-Laurent-Hippolyte), ancien soldat du 53e régiment d'infanterie, classe 1899, mle 658 au recrutement de Perpignan.

(Pour prendre rang du 4 octobre 1957.)

Grandcoing (Jean), ancien soldat du 107e bataillon de chasseurs à pied, classe 1912, mle 2169 au recrutement de Limoges.

(Pour prendre rang du 13 janvier 1958.)

Grisilin (Clément), ancien soldat du 69e bataillon de chasseurs à pied, classe 1915, mle 1168 au recrutement de Reims.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Groisard (Henri-Joseph), ancien soldat du 26e régiment d'infanterie, classe 1901, mle 1994 au recrutement de la Roche-sur-Yon.

(Pour prendre rang du 7 octobre 1957.)

Guiet (Emile-Auguste), ancien soldat du 168e régiment d'infanterie, classe 1912, mle 726 au recrutement de Mamers.

(Pour prendre rang du 26 mars 1958.)

Guilleberteau (Gaston-Louis-Jean), ancien soldat du 135e régiment d'infanterie, classe 1901, mle 886 au recrutement de Châtellerault.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Guillot (Henri-Gabriel), ancien soldat du 21e régiment d'infanterie, classe 1912, mle 2139 au recrutement de Bayonne.

(Pour prendre rang du 9 décembre 1957.)

Hamel (André-Jules-Fernand), ancien soldat du 5e régiment d'infanterie, classe 1914, mle 1139 au recrutement de Caen.

(Pour prendre rang du 16 janvier 1956.)

Helaudais (Jean-Marie-François), ancien soldat du 155e régiment d'infanterie, classe 1906, mle 1366 au recrutement de Vitré.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Hourquet (Rémi), ancien soldat du 88e régiment d'infanterie, classe 1913, mle 863 au recrutement de Pau.

(Pour prendre rang du 15 novembre 1957.)

Hua (Léopold-Edmond), ancien soldat du 315e régiment d'infanterie, classe 1895, mle 705 au recrutement de Soissons.

(Pour prendre rang du 15 janvier 1958.)

Hue (Fernand-Georges-Marie), ancien soldat du 7e régiment d'artillerie de campagne, classe 1913, mle 944 au recrutement de Saint-Malo.

(Pour prendre rang du 17 décembre 1957.)

Irigoin (Pierre), ancien soldat du 141e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 2219 au recrutement de Bayonne.

(Pour prendre rang du 1 octobre 1957.)

Jacob (François), ancien caporal du 97e régiment d'infanterie, classe 1905, mle 1131 au recrutement de Chambéry.

(Pour prendre rang du 18 novembre 1957.)

Jego (Louis-Julien), ancien caporal du 93e régiment d'infanterie, classe 1913, mle 911 au recrutement de Nantes.

(Pour prendre rang du 27 janvier 1958.)

Jegu (Auguste-Théodore), ancien soldat du 26e bataillon de chasseurs à pied, classe 1911, mle 1058 au recrutement de Laval.

(Pour prendre rang du 8 octobre 1957.)

Jiguet (François-Xavier), ancien soldat du 55e régiment d'artillerie, classe 1916, mle 1191 au recrutement de Chambéry.

(Pour prendre rang du 23 décembre 1957.)

Joly (Henri-Louis-Marie), ancien caporal du 2e régiment d'infanterie coloniale, classe 1915, mle 298 au recrutement de Vannes.

(Pour prendre rang du 9 avril 1958.)

Karcher (Lucien-Charles), ancien sergent du 156e régiment d'infanterie, classe 1912, mle 1271 au recrutement de Nancy.

(Pour prendre rang du 3 décembre 1957.)

Kerouedan (Pierre-Marie), ancien caporal du 15e régiment d'infanterie, classe 1910, mle 810 au recrutement de Quimper.

(Pour prendre rang du 6 novembre 1957.)

Kinter (Michel), ancien soldat du 106e bataillon de chasseurs à pied, classe 1915, mle 1702 au recrutement de Châlons-sur-Marne.

(Pour prendre rang du 6 mai 1958.)

Lafont (Justin), ancien soldat du 96e régiment d'infanterie, classe 1915/EV. 1913, mle 631 au recrutement de la Seine (6e bureau).

(Pour prendre rang du 27 mai 1957.)

Lagrange (René), ancien soldat du 55e régiment d'infanterie, classe 1917, mle 5870 au recrutement de la Seine (3e bureau).

(Pour prendre rang du 12 décembre 1957.)

Lassia (Gustave-Emile), ancien soldat du 97e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 855 au recrutement d'Avignon.

(Pour prendre rang du 30 décembre 1957.)

Laurent (Alfred-Alphonse-Frédéric), ancien soldat du 149e régiment d'infanterie, classe 1913, mle 1113 au recrutement de Besançon.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Laurent (Eugène-Marius), ancien soldat du 155e régiment d'infanterie, classe 1914, mle 492 au recrutement de Bar-le-Duc.

(Pour prendre rang du 8 janvier 1958.)

Laval (Pierre-Marie), ancien sergent-major du 156e régiment d'infanterie, classe 1913, mle 1764 au recrutement de Verdun.

(Pour prendre rang du 30 octobre 1957.)

Lebret (Ernest-Hippolyte), ancien soldat du 3e régiment du génie, classe 1915, mle 800 au recrutement de Falaise.

(Pour prendre rang du 19 septembre 1957.)

Le Corre (Francis-Marie), ancien sergent du 298e régiment d'infanterie, classe 1900, mle 108 au recrutement de Saint-Brieuc.

(Pour prendre rang du 19 décembre 1957.)

Lefort (Maxime-Auguste-Jean-Baptiste-Marie), ancien sergent du 135e régiment d'infanterie, classe 1913, mle 1202 au recrutement de Nantes.

(Pour prendre rang du 17 septembre 1957.)

Le Gouche (Yves-Marie), ancien soldat du 410e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 1132 au recrutement de Saint-Brieuc.

(Pour prendre rang du 14 juin 1957.)

Lemonnier (Charles-Victor), ancien soldat du 26e bataillon de chasseurs à pied, classe 1908, mle 1179 au recrutement de Laval.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Le Potier (Auguste-Guillaume-Marie), ancien soldat du 454e régiment d'artillerie, classe 1906, mle 2228 au recrutement de Rennes.

(Pour prendre rang du 26 septembre 1957.)

Le Texier (Etienne-Malhurin-Marie), ancien soldat du 70e régiment d'infanterie, classe 1912, mle 289 au recrutement de Saint-Brieuc.

(Pour prendre rang du 29 avril 1957.)

Le Vaillant (Malhurin), ancien soldat du 142e régiment d'infanterie, classe 1910, mle 2284 au recrutement de Lorient.

(Pour prendre rang du 28 janvier 1958.)

Leydet (Louis-Séraphin-Arnaud), ancien soldat du 6e bataillon de chasseurs à pied, classe 1915, mle 1232 au recrutement de Digne.

(Pour prendre rang du 30 septembre 1957.)

Limoges (Charles), ancien soldat du 95e régiment d'infanterie, classe 1908, mle 2445 au recrutement de Montluçon.

(Pour prendre rang du 21 juin 1957.)

Lubet (Martin), ancien soldat du 110e régiment d'infanterie, classe 1913, mle 1450 au recrutement de Bayonne.

(Pour prendre rang du 8 novembre 1957.)

Lucon (Emile-Auguste-Valentin), ancien soldat du 61e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 1134 au recrutement du Mans.

(Pour prendre rang du 8 octobre 1957.)

Maloriol (Auguste-Victor), ancien soldat du 99e régiment d'infanterie, classe 1917, mle 372 au recrutement de Lyon-Central.

(Pour prendre rang du 18 octobre 1956.)

Manson (Georges-Pierre-Marius), ancien soldat du 1er régiment d'infanterie, classe 1915, mle 1172 au recrutement de Mende.

(Pour prendre rang du 10 octobre 1957.)

Marange (René-Marcel), ancien caporal à la 6e section de commis et ouvriers d'administration, classe 1914, mle 152 au recrutement de Nancy.

(Pour prendre rang du 14 octobre 1957.)

Marceaux (Emile-Lucien-Jules), ancien soldat du 11e régiment d'infanterie, classe 1911, mle 1148 au recrutement de Compiègne.

(Pour prendre rang du 26 mars 1958.)

Marin (René-Alphonse), ancien soldat du 142e régiment d'infanterie, classe 1917, mle 1537 au recrutement de Troyes.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Marin-Cudraz (Joseph-Antoine), ancien caporal du 22e bataillon de chasseurs alpins, classe 1906, mle 1533 au recrutement de Chambéry.

(Pour prendre rang du 16 décembre 1957.)

Massat (Georges-Jean), ancien caporal du 19e bataillon de chasseurs à pied, classe 1912, mle 1570 au recrutement de la Seine (1er bureau).

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Maubon (Albert), ancien soldat du 32e régiment d'infanterie, classe 1918, mle 66 au recrutement d'Autun.

(Pour prendre rang du 23 octobre 1957.)

Mermet (Fernand-François-Joseph), ancien soldat du 379e régiment d'infanterie, classe 1917, mle 1221 au recrutement de Chambéry.

(Pour prendre rang du 12 novembre 1957.)

Meslin (Henri-Adolphe-Désiré), ancien soldat du 208e régiment d'infanterie, classe 1917, mle 296 au recrutement de Versailles.

(Pour prendre rang du 22 octobre 1957.)

Mialon (Louis-Aimé), ancien soldat du 7e bataillon de chasseurs à pied, classe 1908, mle 1413 au recrutement de Pont-Saint-Esprit.

(Pour prendre rang du 27 novembre 1957.)

Michoux (Louis), ancien soldat du 53e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 2530 au recrutement de Moulins.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Milelli (Pierre-Toussaint), ancien soldat du 177e régiment d'artillerie, classe 1917, mle 2315 au recrutement d'Ajaccio.

(Pour prendre rang du 16 août 1957.)

Mignot (Léon), ancien soldat du 131e régiment d'infanterie, classe 1912, mle 1731 au recrutement de Tours.

(Pour prendre rang du 22 novembre 1957.)

Miquel (Jean-François-Joseph), ancien caporal du 53e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 373 au recrutement de Foix.

(Pour prendre rang du 19 novembre 1957.)

Monbet (Jean), ancien soldat du 111e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 183 au recrutement de Mont-de-Marsan.

(Pour prendre rang du 12 novembre 1957.)

Monvoisin (Zéphir-Oscar-Albert), ancien sergent du 21e régiment d'infanterie, classe 1910, mle 428 au recrutement d'Abbeville.

(Pour prendre rang du 28 janvier 1958.)

Morin (Henri-Jules), ancien soldat du 102e régiment d'artillerie lourde, classe 1917, mle 4651 au recrutement de Versailles.

(Pour prendre rang du 14 octobre 1957.)

Morin (Louis-Lazare), ancien soldat du 95e régiment d'infanterie, classe 1914, mle 1178 au recrutement de Nevers.

(Pour prendre rang du 21 janvier 1958.)

Navet (Louis), ancien soldat du 149e régiment d'infanterie classe 1912, mle 822 au recrutement de Bourges.

(Pour prendre rang du 25 mai 1932.)

Neve (Charles), ancien sergent au 350e régiment d'infanterie, classe 1910, mle 1112 au recrutement de Cambrai.

(Pour prendre rang du 22 octobre 1957.)

Nicot (Fernand-Louis), ancien sergent du 20e régiment de tirailleurs, classe 1911, mle 365 au recrutement de Versailles.

(Pour prendre rang du 25 septembre 1957.)

Noberini (Dominique-Louis), ancien soldat du 141e régiment d'infanterie alpine, classe 1912, mle 2412 au recrutement de Marseille.

(Pour prendre rang du 12 décembre 1957.)

Nuc (Eugène-Louis), ancien soldat du 154e régiment d'infanterie, classe 1911, mle 5621 au recrutement de la Seine (1er bureau).

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Pailler (Louis), ancien soldat du 63e régiment d'infanterie, classe 1914, mle 1113 au recrutement de Magnac-Laval-Limoges.

(Pour prendre rang du 6 juin 1957.)

Pellegrin (Alexandre-Eloi), ancien soldat du 54e bataillon de chasseurs alpins, classe 1915, mle 515 au recrutement de Gap.

(Pour prendre rang du 20 février 1958.)

Pequignot (François-Xavier), ancien soldat du 116e régiment d'infanterie, classe 1917, mle 1222 au recrutement de Besançon.

(Pour prendre rang du 12 août 1957.)

Perès (Félix-Auguste), ancien soldat du 23e régiment d'infanterie coloniale, classe 1913, mle 1617 au recrutement de Roanne.

(Pour prendre rang du 22 août 1957.)

Perraud (Paul), ancien caporal du 2e régiment de tirailleurs marocains, classe 1910, mle 937 au recrutement de Marseille.

(Pour prendre rang du 28 octobre 1957.)

Perrigault (Georges), ancien soldat du 335e régiment d'infanterie, classe 1907, mle 1317 au recrutement de Tours.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1958.)

Perse (Emile-Auguste), ancien sergent du 2e régiment de zouaves, classe 1912, mle 2745 au recrutement de Versailles.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Petiot (Jean-Marie-Emile), ancien caporal de la 5e section de commis et ouvriers d'administration, classe 1908, mle 1193 au recrutement de Dijon.

(Pour prendre rang du 17 mars 1958.)

Peyranon (Joannès), ancien soldat du 99e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 551 au recrutement du Puy.

(Pour prendre rang du 7 novembre 1957.)

Phalippou (Henri-Louis), ancien caporal du 142e régiment d'infanterie, classe 1911, mle 1511 au recrutement de Béziers.

(Pour prendre rang du 27 septembre 1957.)

Picard (Maurice-Jean), ancien sergent du 7e bataillon du génie, classe 1908, mle 176 au recrutement de Dijon.

(Pour prendre rang du 22 octobre 1957.)

Pichet (Jean-Georges), ancien soldat du 116e régiment d'artillerie lourde, classe 1907, mle 2162 au recrutement de Bordeaux.

Pinliau (Paul-Louis), ancien sergent du 305e régiment d'infanterie, classe 1917, mle 3826 au recrutement de Béthune.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Piochon (Maurice), ancien soldat du 63e régiment d'artillerie, classe 1907, mle 4087 au recrutement de la Seine (1er bureau).

Pelle (Georges), ancien soldat du 3e groupe d'aviation, classe 1916, mle 1223 au recrutement de Nevers-Cosne.

(Pour prendre rang du 26 mars 1958.)

Prevost (Albert-Gabriel), ancien caporal du 71e régiment d'infanterie, classe 1910, mle 556 au recrutement de Rouen-Sud.

Prigent (Jean-Marie), ancien soldat du 48e régiment d'infanterie, classe 1917, mle 1377 au recrutement de Brest.

(Pour prendre rang du 20 novembre 1957.)

Pronct (Paul-Hippolyte), ancien sergent du 7e régiment d'infanterie, classe 1911, mle 982 au recrutement de Montauban.

(Pour prendre rang du 26 décembre 1957.)

Puyraimond (Paul-Louis), ancien soldat du 11e bataillon de chasseurs alpins, classe 1918, mle 8.3 au recrutement de Tulle.

(Pour prendre rang du 18 février 1958.)

Raulet (Albert-Edouard), ancien soldat du 30e régiment d'infanterie, classe 1911, mle 249 au recrutement de Grenoble.

(Pour prendre rang du 21 janvier 1958.)

Ravaud Roger-Louis), ancien soldat du 129e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 1033 au recrutement d'Angers.

(Pour prendre rang du 22 août 1957.)

Razemon (Henri), ancien soldat du 45e régiment d'infanterie, classe 1910, mle 1409 au recrutement de Douai.

(Pour prendre rang du 3 octobre 1957.)

Renoir (Lucien), ancien sergent du 354e régiment d'infanterie, classe 1912, mle 3128 au recrutement de la Seine (6e bureau).

(Pour prendre rang du 22 octobre 1957.)

Resbeut (Charles), ancien soldat du 146e régiment d'infanterie, classe 1912, mle 1697 au recrutement de Nancy.

(Pour prendre rang du 9 août 1957.)

Richonnier (Benoit-Félix), ancien soldat du 21e régiment d'infanterie coloniale, classe 1913, mle 1129 au recrutement de Bourg.

(Pour prendre rang du 17 octobre 1957.)

Robert (André-Jean-Aurélien), ancien caporal du 168e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 902 au recrutement de Châlons-sur-Marne.

(Pour prendre rang du 13 décembre 1957.)

Robidas (Gustave-Louis-Marcel), ancien soldat du 5e bataillon de chasseurs à pied, classe 1915, mle 335 au recrutement du Mans.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Robiolle (Albert-Léon), ancien soldat du 29e régiment d'infanterie, classe 1917, mle 1731 au recrutement de Rouen.

(Pour prendre rang du 6 mars 1958.)

Roudeau (Eugène), ancien soldat du 107e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 992 au recrutement de Magnac-Laval.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Ruchaud (Léonard-Léon), ancien soldat du 9e régiment d'infanterie, classe 1914, mle 2362 au recrutement de Bordeaux.

Rullier (Joseph-François), ancien soldat du 11e escadron du train-auto, classe 1915, mle 802 au recrutement de Chambéry.

(Pour prendre rang du 5 août 1957.)

Sadde (Pierre), ancien soldat du 418e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 953 au recrutement de Moulins.

(Pour prendre rang du 9 octobre 1957.)

Sahada (Aimé-Gaston-Haïm), ancien caporal du 9e régiment de zouaves, classe 1903, mle 1013 au recrutement d'Alger.

(Pour prendre rang du 21 novembre 1955.)

Sarda (François), ancien soldat du 9e régiment de zouaves, classe 1901, mle 1371 au recrutement de Narbonne.

(Pour prendre rang du 22 novembre 1957.)

Sarrazin (Albert-Isidore), ancien caporal du 62e régiment d'infanterie, classe 1910, mle 1516 au recrutement de Rennes.

(Pour prendre rang du 9 janvier 1958.)

Saux (Marius-Auguste), ancien soldat du 296e régiment d'infanterie, classe 1905, mle 1375 au recrutement de Narbonne.

(Pour prendre rang du 28 janvier 1958.)

Savaron (Louis), ancien soldat du 59e régiment d'artillerie, classe 1909, mle 13 au recrutement de Madagascar.

(Pour prendre rang du 23 décembre 1957.)

Schotten (Maurice-Victor), ancien soldat du 21e régiment d'infanterie coloniale, classe 1906, mle 2168 au recrutement de la Seine (3e bureau).

(Pour prendre rang du 18 décembre 1957.)

Schultz (François-Joseph), ancien soldat du 35e régiment territorial d'infanterie, classe 1899, mle 185 au recrutement de la Seine (2e bureau).

(Pour prendre rang du 22 octobre 1957.)

Seguy (Jacques-Etienne-Eugène), ancien soldat du 55e régiment d'infanterie, classe 1914, mle 61 au recrutement de Narbonne.

(Pour prendre rang du 30 décembre 1957.)

Seychal (Joannès), ancien maréchal des logis du 53e régiment d'artillerie, classe 1912, mle 851 au recrutement de Riom.

(Pour prendre rang du 27 août 1957.)

Simon (Fernand-Frédéric-Emile), ancien sergent du 9e régiment de tirailleurs algériens, classe 1911, mle 2273 au recrutement de Marseille.

(Pour prendre rang du 26 mars 1958.)

Souchu (Séverin), ancien sergent du 269e régiment d'infanterie, classe 1893, mle 418 au recrutement de Blois.

(Pour prendre rang du 20 septembre 1957.)

Soulas (René-Léonce), ancien soldat du 58e régiment d'infanterie, classe 1912, mle 671 au recrutement de Nîmes.

(Pour prendre rang du 6 mars 1958.)

Stefanini (Jacques-Sébastien), ancien caporal du 42e régiment d'infanterie, classe 1910, mle 1565 au recrutement d'Ajaccio.

(Pour prendre rang du 20 décembre 1957.)

Sugeres (Eugène), ancien soldat du 31e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 177 au recrutement de Clermont-Ferrand.

(Pour prendre rang du 20 novembre 1957.)

Tecten (Auguste-Maurice-Cornil), ancien soldat du 111e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 872 au recrutement de Dunkerque.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Teisseire (Etienne-Ernest), ancien soldat du 11e régiment d'infanterie, classe 1905, mle 1753 au recrutement de Nice.

(Pour prendre rang du 20 décembre 1957.)

Tessier (Robert-Victor-Marie), ancien soldat du 28e régiment d'infanterie, classe 1909, mle 319 au recrutement d'Evreux.

(Pour prendre rang du 11 février 1956.)

Thezelais (Henri-Marie-Joseph), ancien soldat du 81e régiment d'artillerie, classe 1913, mle 2193 au recrutement de Rennes.

(Pour prendre rang du 17 octobre 1957.)

Thierry (Paul-Gaston), ancien soldat du 4e régiment de cuirassiers, classe 1908, mle 311 au recrutement de Blois.

(Pour prendre rang du 20 décembre 1957.)

Thureau (Marcel-Séraphin), ancien soldat du 101e régiment d'infanterie, classe 1914, mle 567 au recrutement du Mans.

(Pour prendre rang du 26 septembre 1957.)

Trioullier (Pierre), ancien soldat du 6e bataillon de chasseurs alpins, classe 1905, mle 69 au recrutement du Puy.

(Pour prendre rang du 26 mars 1958.)

Valo (Alexis-Jean-Louis), ancien soldat du 41e régiment d'infanterie, classe 1908, mle 916 au recrutement de Saint-Brieuc.

(Pour prendre rang du 27 juin 1957.)

Vauzelle (Ludovic-Clément-Delphin), ancien soldat du 150e régiment d'infanterie, classe 1902, mle 1509 au recrutement du Blanc.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Veron (Armand-Louis), ancien soldat du 233e régiment d'infanterie, classe 1917, mle 1112 au recrutement du Mans.

(Pour prendre rang du 9 octobre 1957.)

Vial (Lin-Louis), ancien soldat du 159e régiment d'infanterie, classe 1908, mle 15 au recrutement de Gap.

(Pour prendre rang du 18 octobre 1957.)

Wasilewski (Léon-Albert), ancien caporal du 4e régiment d'infanterie, classe 1914, mle 1155 au recrutement de Valenciennes.

(Pour prendre rang du 27 septembre 1957.)

Yannic (Guillaume-Marie), ancien soldat du 153e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 1559 au recrutement de Quimper.

Par décret en date du 1er décembre 1958, rendu sur la proposition du ministre des armées, en application de la loi du 2 janvier 1932 (art. 1er) relative à la nomination et à la promotion dans la Légion d'honneur des mutilés de guerre à 100 p. 100, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, les mutilés de la guerre 1914-1918 dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité de 100 p. 100 à titre définitif, sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur (décorations avec traitement) :

Loi du 2 janvier 1932, article 1er.

GUERRE 1914-1918

SERVICES COMMUNS

Au grade de chevalier.

(Pour prendre rang du 11 octobre 1957.)

Chauffeton (Maurice), ancien caporal de la 22e section d'infirmiers militaires, classe 1913, mle 2972 au recrutement de la Seine (3e bureau).

(Pour prendre rang du 6 septembre 1957.)

Jouvie (Jules), ancien sergent de la 12e section d'infirmiers militaires, classe 1898, mle 2030 au recrutement de Brive.

Par décret en date du 1er décembre 1958, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées, en application de l'article 1er de la loi du 2 janvier 1932 relatif à la promotion et à la nomination dans la Légion d'honneur des mutilés de guerre à 100 p. 100, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les élévations, promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, les mutilés de la guerre 1939-1945 dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité de 100 p. 100, à titre définitif, sont élevés, promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur (décorations avec traitement) :

Loi du 2 janvier 1932, article 1er.

GUERRE 1939-1945

DEPORTES-RESISTANTS

A la dignité de grand officier.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Bonifas (Germain-Denis), ancien capitaine des Forces françaises de l'intérieur, classe 1920.

(Pour prendre rang du 10 décembre 1956.)

Vuillemot (Robert), ancien capitaine des Forces françaises combattantes, classe 1916, recrutement de la Seine.

Au grade de commandeur.

(Pour prendre rang du 26 janvier 1956.)

Desgranges (Pierre), ancien sous-lieutenant des Forces françaises de l'intérieur, classe 1918.

(Pour prendre rang du 27 janvier 1958.)

Dijon (Henri-Stanislas), ancien lieutenant des Forces françaises combattantes, classe 1922, mle 1058 au recrutement de Marseille.

(Pour prendre rang du 22 août 1957.)

Feuermann (Joseph-Fernand), ancien sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, classe 1930, mle 52 au recrutement de Belfort.

(Pour prendre rang du 26 juillet 1957.)

Le Roy (René-Jean-Marie), ancien sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, classe 1927, mle 1606 au recrutement de Vannes.

Au grade d'officier.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Barbier (Jules-Albert), ancien lieutenant des Forces françaises combattantes, classe 1930, recrutement de Nancy.

Bonnafi (Louis), ancien sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, classe 1936, mle 185 au recrutement de Périgueux.

(Pour prendre rang du 30 mai 1958.)

Bonnet (Ladislas), ancien sergent de la Résistance intérieure française, classe 1919, recrutement de Paris.

(Pour prendre rang du 30 avril 1958.)

Claustrat (Francis-Hippolyte), ancien sous-lieutenant de la Résistance intérieure française, classe 1911, mle 1309 au recrutement de la Seine.

(Pour prendre rang du 10 décembre 1956.)

Gipouloux (Jacques-Charles-Georges), ancien sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, classe 1940, recrutement de Bordeaux.

Guyet (Jacqueline-Marcelle-Camille), ex-sous-lieutenant des Forces françaises combattantes.

(Pour prendre rang du 24 janvier 1958.)

Maupin, épouse Martin (Félicienen-Charlotte), ex-sous-lieutenant des Forces françaises combattantes.

(Pour prendre rang du 23 janvier 1958.)

Meras (Léo-Marc-Yves), ancien sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, classe 1944, mle 41341 au recrutement de Versailles.

(Pour prendre rang du 28 mars 1957.)

Sieffert (Louis-Pierre), ancien sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, classe 1924, mle 1261 au recrutement de Bordeaux.

(Pour prendre rang du 21 mars 1958.)

Toutchapsky (Xénie), ex-sous-lieutenant des Forces françaises combattantes.

(Pour prendre rang du 14 mars 1958.)

Veyssiere (Maurice-Jean), ancien lieutenant des Forces françaises combattantes, classe 1918, mle 398 au recrutement de Troyes.

Au grade de chevalier.

(Pour prendre rang du 26 mars 1958.)

Benard, épouse Martin (Georgette-Alice-Eugénie), ex-sergent de la Résistance intérieure française.

(Pour prendre rang du 21 avril 1958.)

Bonnetaud (Alphonse-André), ancien caporal de la Résistance intérieure française, classe 1944, recrutement de Nantes.

(Pour prendre rang du 26 mars 1958.)

Bondi (Edouard-Jules), ancien sergent de la Résistance intérieure française, classe 1926, mle 736 au recrutement de Besançon.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Charrondiere (Léon-François), ancien soldat des Forces françaises de l'intérieur, classe 1928, recrutement d'Annecy.

(Pour prendre rang du 3 février 1958.)

Ferriere (Maurice-Antoine), ancien sergent de la Résistance intérieure française, classe 1938, mle 1853 au recrutement de la Seine (3e bureau).

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Lucas (Georges-Marie-Albert), ancien soldat de la Résistance intérieure française, classe 1938, recrutement de Nantes.

(Pour prendre rang du 21 février 1958.)

Meigniez (Robert-Denis), ancien soldat de la Résistance intérieure française, classe 1941, mle 18292 au recrutement de la Seine.

(Pour prendre rang du 26 mars 1958.)

Morice (Lucien-Anatole), ancien soldat des Forces françaises de l'intérieur, classe 1944, recrutement de Chartres.

(Pour prendre rang du 30 décembre 1957.)

Samson (Camille), ancien soldat des Forces françaises de l'intérieur, classe 1933, mle 2054 au recrutement de Châteauroux.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Simon (Guillaume-Louis), ancien soldat de la Résistance intérieure française, classe 1932.

Par décret en date du 1er décembre 1958, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées, en application de l'article 1er de la loi du 2 janvier 1932 relatif à la promotion et à la nomination dans la Légion d'honneur des mutilés de guerre à 100 p. 100, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, les mutilés de la guerre 1939-1945 dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité de 100 p. 100 à titre définitif, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur (décorations avec traitement) :

Loi du 2 janvier 1932, article 1er.

GUERRE 1939-1945

Au grade de commandeur.

(Pour prendre rang du 3 janvier 1958.)

Richard (Jean), chef de bataillon à l'école supérieure de guerre, classe 1940, recrutement d'Amiens.

Au grade d'officier.

(Pour prendre rang du 13 août 1957.)

Connan (Henri-Joseph-Marie), ancien lieutenant du 11e régiment d'artillerie coloniale, classe 1920, mle 1196 au recrutement de Quimper.

Au grade de chevalier.

(Pour prendre rang du 24 janvier 1958.)

Abellaneda (Frasquito-Jean), ancien sergent du 6e régiment de tirailleurs algériens, classe 1940, mle 2095 au recrutement d'Oran.

(Pour prendre rang du 30 décembre 1957.)

Baudrier (Bernard), ancien soldat des Forces françaises de l'intérieur, classe 1947, mle 75-51 584 au recrutement de la Seine.

(Pour prendre rang du 13 décembre 1957.)

Bejeau (Maurice-Pierre-Gaston), ancien soldat du 32e régiment d'infanterie, classe 1944, mle 30220 au recrutement de Poitiers.

(Pour prendre rang du 13 février 1958.)

Bitoun (Léon), ancien soldat du 1er régiment de zouaves, classe 1926, mle 250 au recrutement du Maroc.

(Pour prendre rang du 6 décembre 1957.)

Bonvecchio (Robert-Antoine), ancien soldat du 6e régiment d'infanterie coloniale, classe 1945, mle 9162 au recrutement de Nancy.

(Pour prendre rang du 31 janvier 1958.)

Boubet (André-Gaston), ancien soldat du 8e régiment d'artillerie, classe 1937, mle 322 au recrutement de Châteauroux.

(Pour prendre rang du 21 janvier 1958.)

Bouillet (Henri-Maurice-Célestin), ancien soldat du 1er régiment de cuirassiers, classe 1932, mle 271 au recrutement de Rennes.

(Pour prendre rang du 31 décembre 1957.)

Bouillo (Léon-Gabriel-Marie-Athanase), ancien soldat du 7e régiment d'infanterie coloniale, classe 1937, mle 1471 au recrutement de Nantes.

(Pour prendre rang du 21 novembre 1957.)

Boulogne (René-Sulpice), ancien soldat du 51e régiment d'infanterie, classe 1937, mle 205 au recrutement de Beauvais.

(Pour prendre rang du 30 décembre 1957.)

Briet (Pierre-Roger-Louis), ancien soldat du 91e régiment d'infanterie, classe 1933, mle 2711 au recrutement du Havre.

(Pour prendre rang du 24 décembre 1957.)

Callewaert (Marcel), ancien soldat du 59e groupe de reconnaissance divisionnaire, classe 1932, mle 1601 au recrutement de Lille.

(Pour prendre rang du 2 décembre 1957.)

Celli (Paul), ancien soldat du 173e régiment de tirailleurs algériens, classe 1935, mle 953 au recrutement d'Ajaccio.

(Pour prendre rang du 8 février 1956.)

Cherfils (Bernard-Léonide-Maurice-Eugène-Edmond), ancien soldat du 2e régiment de chasseurs parachutistes, classe 1945, mle 26822 au recrutement de Valenciennes.

(Pour prendre rang du 26 mars 1958.)

Cincon (Pierre), ancien soldat du 66e régiment d'artillerie divisionnaire, classe 1929, mle 620 au recrutement d'Orléans.

(Pour prendre rang du 29 novembre 1957.)

Couteau (Fernand), ancien soldat au 13e régiment de tirailleurs algériens, classe 1933, mle 883 au recrutement de Cambrai.

(Pour prendre rang du 13 décembre 1957.)

Daniel (Georges-Henri-Marie), ancien caporal du 159e régiment d'infanterie alpine, classe 1935, mle 2411 au recrutement de Marseille.

(Pour prendre rang du 31 juillet 1957.)

Dion (Raymond), ancien soldat des Forces françaises de l'intérieur, classe 1934, mle 8200 au recrutement de Versailles.

(Pour prendre rang du 31 janvier 1958.)

Dumaret (Jean-Joseph-Marie), ancien caporal du 22e régiment de tirailleurs algériens, classe 1935, mle 711 au recrutement de Nevers.

(Pour prendre rang du 31 décembre 1957.)

Dutour (Michel-Adrien-André), ancien soldat du 1er régiment de chasseurs parachutistes, classe 1945, mle 45-52-4802 au recrutement de Châlons-sur-Marne.

(Pour prendre rang du 5 novembre 1957.)

Duvignac (François-Ferdinand), ancien sergent-major du 4e bataillon de mitrailleurs, classe 1931, mle 401 au recrutement de Mont-de-Marsan.

(Pour prendre rang du 18 novembre 1957.)

Factou (Jean), ancien soldat du 6e régiment du génie, classe 1928, mle 1195 au recrutement de Bayonne.

(Pour prendre rang du 30 décembre 1957.)

Giacinti (Saint-Jean-Bernardin), ancien adjudant du 12e régiment d'artillerie coloniale, classe 1926, mle 355 au recrutement d'Ajaccio.

Girard (Marcel-Angelin), ancien soldat au 10e régiment de dragons, classe 1925, mle 581 au recrutement de Digne.

(Pour prendre rang du 12 novembre 1957.)

Gouriou (Yves-Joseph-Marie), ancien soldat du 71e régiment d'infanterie, classe 1934, mle 236 au recrutement de Brest.

(Pour prendre rang du 23 octobre 1956.)

Guillerault (Lucien), ancien caporal au 12e régiment étranger d'infanterie, classe 1922, mle 3409 au recrutement de la Seine (3e bureau).

(Pour prendre rang du 26 novembre 1957.)

Guirao (Antonio), ancien soldat du 6e régiment de tirailleurs algériens, classe 1938, mle 1832 au recrutement d'Oran.

(Pour prendre rang du 6 février 1958.)

Herduin (Lucien-Henri), ancien sergent-chef du 11e régiment du génie, classe 1922, mle 5552 au recrutement de la Seine.

(Pour prendre rang du 27 janvier 1958.)

Hermanns (Raymond-Jean-Francis), ancien caporal du 50e régiment d'infanterie, classe 1941, mle 17-2112 au recrutement de Poitiers.

(Pour prendre rang du 17 février 1958.)

Hery (Victor-Louis-Marie), ancien soldat du 47e régiment d'infanterie, classe 1931, mle 1773 au recrutement de Saint-Brieuc.

(Pour prendre rang du 18 décembre 1957.)

Krattinger (René-Alfred), ancien soldat du 60e régiment d'infanterie, classe 1935, mle 68 au recrutement de Vesoul.

(Pour prendre rang du 27 janvier 1958.)

Labeguere (Georges-Jacques), ancien soldat du 501e régiment de chars, classe 1938, mle 2015 au recrutement de Bordeaux.

(Pour prendre rang du 30 décembre 1957.)

Lair (Jean-Albert-Charles), ancien soldat du 11e groupe de reconnaissance divisionnaire, classe 1932, mle 2531 au recrutement de Caen.

(Pour prendre rang du 26 novembre 1957.)

Le Bihan (Lucien-Joseph-Marie), ancien soldat du 71e régiment d'infanterie, classe 1938, mle 778 au recrutement de Guingamp.

(Pour prendre rang du 7 novembre 1956.)

Lenoir (Louis-Ernest), ancien maréchal des logis du 50e régiment d'artillerie, classe 1926, mle 1594 au recrutement de Saint-Malo.

(Pour prendre rang du 21 mai 1957.)

Linck (Auguste-Antoine), ancien soldat du 165e régiment d'infanterie de forteresse, classe 1932, mle 672 1522 au recrutement de Strasbourg.

(Pour prendre rang du 31 décembre 1957.)

Malheu (Henri-Jean-Pierre-Olivier), ancien soldat du 41e régiment d'infanterie, classe 1926, mle 1603 au recrutement de Rennes.

(Pour prendre rang du 3 février 1958.)

Margreither (Robert-Emile), ancien brigadier du 1er régiment de cuirassiers, classe 1939, mle 671 au recrutement de Mulhouse.

(Pour prendre rang du 31 décembre 1957.)

Martin (Jacques-Louis), ancien soldat du 7e régiment de dragons portés, classe 1941, mle 1053 au recrutement de Bordeaux.

(Pour prendre rang du 6 février 1958.)

Mauric (Louis-Alfred), ancien soldat du 28e bataillon de chasseurs à pied, classe 1930, mle 851 au recrutement de Valence.

(Pour prendre rang du 24 mars 1958.)

Maze (Pierre), ancien soldat du 27e bataillon de chars de combat, classe 1936, mle 687 au recrutement de Brest.

(Pour prendre rang du 6 novembre 1948.)

Mezon (Jean-René), ancien soldat du 1er régiment de hussards, classe 1934, mle 2820 au recrutement de Bordeaux.

(Pour prendre rang du 26 mars 1958.)

Morebis (Wladimir), ancien caporal du 23e régiment de marche de volontaires étrangers, classe 1927, mle 6416 au recrutement de Lyon.

(Pour prendre rang du 8 décembre 1952.)

Orenge (Georges-Pierre-Eugène), ancien soldat du 21e régiment d'infanterie coloniale, classe 1941, mle 21855 au recrutement de Rouen.

(Pour prendre rang du 14 février 1958.)

Paternain (Michel), ancien soldat du 1er commando parachutiste, classe 1942, mle 640 15617 au recrutement de Pau.

(Pour prendre rang du 26 novembre 1957.)

Peltier (Raymond-Alexandre-Emile), ancien soldat du 18e bataillon d'infanterie légère, classe 1929, mle 1515 au recrutement de Rennes.

(Pour prendre rang du 31 décembre 1957.)

Pieri (Sauveur), ancien soldat du 173e régiment d'infanterie, classe 1929, mle 1837 au recrutement d'Ajaccio.

(Pour prendre rang du 19 février 1958.)

Pupier (Jean-René), ancien soldat du 21e régiment d'infanterie, classe 1937, mle 235 au recrutement de Saint-Etienne.

(Pour prendre rang du 3 février 1958.)

Purgantini (Georges-Louis-Albert), ancien sergent-chef du 21e régiment de tirailleurs algériens, classe 1935, mle 394 au recrutement de Dijon.

(Pour prendre rang du 31 janvier 1958.)

Rapin (Maurice-Georges-Albert), ancien soldat du 23e régiment d'artillerie coloniale, classe 1928, mle 566 au recrutement d'Auxerre.

(Pour prendre rang du 21 juin 1952.)

Reynaud (Franck-Marcel-Gustave), ancien maréchal des logis du 9e régiment d'artillerie, classe 1931, mle 327 au recrutement de Bordeaux.

(Pour prendre rang du 29 mai 1953.)

Rigault (Ludovic-Lucien), ancien soldat du dépôt d'artillerie n° 25, classe 1928, mle 445 au recrutement de Bourges.

(Pour prendre rang du 21 janvier 1958.)

Robic (Félix-Marie), ancien soldat du 437e régiment de pionniers, classe 1928, mle 831 au recrutement de Lorient

(Pour prendre rang du 28 février 1958.)

Robic (Louis-Marie), ancien soldat du 67e régiment d'infanterie, classe 1933, mle 3644 au recrutement de Lorient.

(Pour prendre rang du 30 décembre 1957.)

Royer (Emile-Jean-Marie-Joseph), ancien soldat du 2e régiment d'infanterie, classe 1933, mle 4284 au recrutement de Rennes.

(Pour prendre rang du 20 avril 1957.)

Rubinson (Moïse), ancien caporal-chef du 5e régiment d'infanterie, classe 1929, mle 3104 au recrutement d'Oran.

(Pour prendre rang du 30 décembre 1957.)

Sahus (Jean-Marcel), ancien soldat du 3e régiment d'infanterie coloniale, classe 1928, mle 3501 au recrutement de Bordeaux.

(Pour prendre rang du 14 novembre 1957.)

Salenne (Gustave-René), ancien soldat du 51e régiment d'infanterie, classe 1938, mle 824 au recrutement du Havre.

(Pour prendre rang du 4 février 1958.)

Salleles (Marius-Germain-Elie), ancien soldat du 7e régiment du génie, classe 1922, mle 133 au recrutement de Casablanca.

(Pour prendre rang du 28 janvier 1958.)

Sirven (Jean-Henri-Pierre), ancien soldat du 12e régiment de dragons de reconnaissance, classe 1915, mle 20860 au recrutement de Castres.

(Pour prendre rang du 5 décembre 1957.)

Teyssier (Jean-Victor-Pierre), ancien sergent du 12e régiment de zouaves, classe 1934, mle 438 au recrutement de Privas.

(Pour prendre rang du 22 septembre 1955.)

Thomas (Robert), ancien soldat du 8e régiment d'infanterie, classe 1945, mle 11021311 au recrutement de Perpignan.

(Pour prendre rang du 29 janvier 1958.)

Tonnelot (René-Louis), ancien soldat du 12e régiment de zouaves, classe 1931, mle 198 au recrutement de Troyes.

(Pour prendre rang du 31 janvier 1958.)

Ustaritz (Joseph), ancien caporal du 3e régiment d'infanterie coloniale, classe 1928, mle 1653 au recrutement de Pau.

(Pour prendre rang du 23 novembre 1956.)

Vernaton (Joseph-Gabriel-Lucien), ancien caporal-chef du 405e régiment d'artillerie de défense contre avions, classe 1941, mle 17918 au recrutement de Lyon.

Par décret en date du 1er décembre 1958, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les nominations, promotions et élévations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont élevés, promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur les anciens militaires dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité au moins égale au taux de 65 p. 100 pour infirmités résultant de blessures de guerre :

GUERRE 1939-1945

DEPORTES-RESISTANTS

A la dignité de grand officier.

Boillin (Emile-Joseph-Narcisse), colonel des Forces françaises combattantes, réseau « Saint-Jacques », déporté-résistant, classe 1911, mle 176 au recrutement de Constantine.

Cueff (Pierre-François), colonel des Forces françaises de l'intérieur d'Ille-et-Vilaine « A. S. » (actuellement général de brigade, 2e section cadre, état-major général de l'armée), déporté-résistant, classe 1911, mle 2766 au recrutement de Brest.

Schmidt (Léon-Albert-Constantin), commandant des Forces françaises combattantes, réseau « S. R. Kléber-Uranus », déporté-résistant, classe 1910, recrutement de Besançon.

Au grade de commandeur.

Bourgeon (Albert-Jules), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Béarn », déporté-résistant, classe 1927, mle 87 au recrutement de Montluçon.

Clary (Auguste-Baptistin), lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « N. A. P. », déporté-résistant, classe 1921, mle 2611 au recrutement de Marseille.

Dauriac (Sylvain-Eugène), sous-lieutenant des Forces françaises combatantes, réseau « Brutus », déporté-résistant, classe 1914, mle 61 au recrutement de Toulouse.

Ernst (Charles-Félix-Marie-Camille), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Famille Martin », déporté-résistant, classe 1920, recrutement de Saverne.

Labrosse (Georges-Ismail), commandant des Forces françaises combattantes, réseau « C. N. D. Castille », déporté-résistant, classe 1920, mle 383 au recrutement de Mâcon.

Lancien (Hippolyte), capitaine des Forces françaises combattantes, réseau « Béryl », déporté-résistant, classe 1928, recrutement de Saint-Brieuc.

Leprettre (Raoul-Marie-Alfred), commandant des Forces françaises de l'intérieur du département de la Seine-Maritime, déporté-résistant, classe 1933, mle 3726 au recrutement de Rouen.

Letac (Joël-André), commandant des Forces françaises combattantes, réseau « Overcloud », déporté-résistant, classe 1938, mle 2052 au recrutement de la Seine (2e bureau).

Mussetta (Pierre), commandant des Forces françaises de l'intérieur, groupes francs de combat (actuellement chef de bataillon d'active au centre de préparation militaire de Paris), déporté-résistant, classe 1932, mle 775 au recrutement de Thionville

Vanaerde (Fernand-Jean), capitaine des Forces françaises combattantes, réseau « Bordeaux-Loupiac », déporté-résistant, classe 1912, mle 122 au recrutement de Lille.

Au grade d'officier.

Bommelaer (Michel-Foch-Paul), capitaine des Forces françaises combattantes, réseau « Action Vengeance », déporté-résistant, classe 1938, mle 318 au recrutement de la Seine (3e bureau).

Boulaire (Jacques-Marc), capitaine de la Résistance intérieure française, organisation « Défense de la France », déporté-résistant, classe 1913, recrutement de Quimper.

Chopy (Lucien-Auguste-Antoine-Jean), lieutenant des Forces françaises combattantes, réseaux « S. R. A. V. » et Action C. D. L. L. », déporté-résistant, classe 1931.

Coudrey (Fernand-Eugène-Julien), l'eutenant de la Résistance intérieure française, organisation « Les Ardents », déporté-résistant, classe 1918.

Crapoulet (René-Victor), sous-lieutenant des Forces françaises de l'intérieur du département du Puy-de-Dôme, déporté-résistant, classe 1930, mle 5639 au recrutement de la Seine (3e bureau).

D'Andigné (Marie-René-Jean-Charles), capitaine des Forces françaises combattantes, réseau « Brown », déporté-résistant, classe 1922, recrutement de Marseille.

Dezes (Jean-Francis-Maurice), lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Alibi », déporté-résistant, classe 1935.

Dugué (Georges-Marie), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « C. N. D. Castille », déporté-résistant, classe 1928, mle 1653 au recrutement du Mans

Ferrand (Gérard), capitaine des Forces françaises de l'intérieur du département de la Charente, déporté-résistant, classe 1924, mle 1731 au recrutement d'Angoulême.

Fily (Joseph-Marie), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Action Vengeance », déporté-résistant, classe 1911, mle 2192 au recrutement de Vannes.

Gadenne, épouse Jourdain (Jeanne-Alice), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Centurie », déportée-résistante.

Gosselin (Gaston-Victor), lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Délégation générale », déporté-résistant, classe 1938.

Grisard (Bernard-Eugène-Armand-Florent), sous-lieutenant de la Résistance intérieure française, « Isolé », déporté-résistant, classe 1930, mle 707 au recrutement de Rennes.

Grosse (Charles-Paul-Pierre), sous-lieutenant de la Résistance intérieure française, « Isolé », déporté-résistant, classe 1927, mle 573 au recrutement de Sarreguemines.

Jacquier (Roger-Félix), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseaux « Beryl » et « Gallia », déporté-résistant, classe 1923.

Jacquin (Gaston), capitaine des Forces françaises combattantes, réseau « Action R. M. », déporté-résistant, classe 1916, mle 1127 au recrutement de Lons-le-Saunier.

Kintzler (Arthur-Charles), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Gallia », déporté-résistant, classe 1916, recrutement de Strasbourg.

Labreux (Eugène), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « S. R. Kléber » (Marco), déporté-résistant, classe 1903, mle 4776 au recrutement de la Seine (2e bureau).

Lavaire (Auguste), sous-lieutenant des Forces françaises de l'intérieur du département de la Haute-Saône, déporté-résistant, classe 1912, mle 313 au recrutement de Vesoul.

Leroy (Ernest), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Centurie », déporté-résistant, classe 1928.

Lulé Dejardin (François-Joseph-Eugène-Frédéric), commandant des Forces françaises combattantes, réseau « S. R. Kléber », poste 2, déporté-résistant, classe 1927.

Mas (Henry-Etienne), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Mithridate », déporté-résistant, classe 1911, mle 465 au recrutement de Montpellier.

Masse (Eugène-Raymond), adjudant de la Résistance intérieure française, « isolé », déporté-résistant, classe 1920, mle 76 au recrutement de Beauvais.

Mazic (Victorin-Honoré), lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « S. A. P. R. 4 », déporté-résistant, classe 1917, recrutement de Tarbes.

Mollet (Paul-Delphin-Pierre), lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « C. N. D. Castille », déporté-résistant, classe 1929.

Pelon (Théophile-Narcisse), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Centurie », déporté-résistant, classe 1903, recrutement de Parthenay.

De Pillot de Coligny (Charles-Marie-Emmanuel), capitaine des Forces françaises combattantes, réseau « Action-Vengeance » (actuellement capitaine d'active du service du matériel), déporté-résistant, classe 1924, mle 267 au recrutement de la Seine (3e bureau).

Du Pouget de Nadaillac (François-Raoul-Sigismond-Albert), commandant des Forces françaises de l'intérieur du département d'Indre-et-Loire, déporté-résistant, classe 1926.

Puissant (Jean-Albert), lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Action C. D. P. 3 », déporté-résistant, classe 1928, mle 386 au recrutement d'Auxerre.

Quinton (Françoise-Jeanne-Marie), épouse Elie, sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Bordeaux-Loupiac », déportée-résistante.

Turc (Pierre-Edouard-Albin), lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Gloria S. M. H. », déporté-résistant, classe 1923, mle 1350 au recrutement de Nimes.

Vasseur (Maurice-Emile), capitaine des Forces françaises combattantes, réseau « A. V. », déporté-résistant, classe 1919, mle 1156 au recrutement de Valenciennes.

Au grade de chevalier.

Abraham (Paul-Jules), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Ajax », déporté-résistant, classe 1933, mle 1811 au recrutement de Cambrai.

Agranier (Carle-Jean), sous-lieutenant de la Résistance intérieure française, réseau « Organisation-Combat », déporté-résistant, classe 1912.

André (René-Félix), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « C. N. D. Castille », déporté-résistant, classe 1930, mle 719-26-11 au recrutement de Brest.

Arjona (François), aspirant des Forces françaises de l'intérieur du département de l'Hérault, déporté-résistant, classe 1914, mle 9925 au recrutement de Montpellier.

Avenard (Henri-Joseph), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Centurie », déporté-résistant, classe 1931, mle 732 au recrutement de Blois

Begey (Gaston-Paul), sergent des Forces françaises de l'intérieur, secteur Nord, groupe « T. B. », déporté-résistant, classe 1948, mle 1248 au recrutement de Vesoul.

Bègué (Jean-Antonin), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Buckmaster », déporté-résistant, classe 1931, mle 17 au recrutement de Toulouse.

Bender (Alexandre-Louis), lieutenant des Forces françaises de l'intérieur, mouvement « Combat et O. R. A. », déporté-résistant, classe 1920, mle 783 au recrutement de Nice.

Berger (Emilienne-Marie-Louise), épouse Thevenet, sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Armada » (action R. I.), déportée-résistante.

Bermudez (Alphonse-André-Antoine), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Alliance », déporté-résistant, classe 1931, recrutement de Moulins.

Blaux (André-Marc-Hubert), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Turma-Vengeance », déporté-résistant, classe 1915, mle 45223 au recrutement de Paris.

Bigot (Henri), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Hector », déporté-résistant, classe 1912.

Blanchard (Pauline), épouse Maes, sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Pat O'Léary », déportée-résistante.

Bloch (Jules), sergent des Forces françaises de l'intérieur du département de la Dordogne, déporté-résistant, classe 1915, mle 1926 au recrutement de Paris.

Bodereau (Berthe-Marie-Constance), épouse Leyenberger, sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Béarn », déportée-résistante.

Bondon (Alice-Hélène-Charlotte), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Plutus », déportée-résistante.

Bonin (Marie-Louise-Renée), veuve Baptiste, sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « S. A. P. R. I. », déportée-résistante.

Bordes (Paul-Albert), maréchal des logis chef des Forces françaises de l'intérieur du département de la Creuse, déporté-résistant, classe 1931, recrutement d'Angoulême.

Boulard (Lucie-Marie-Thérèse), épouse Péron, sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Pat O'Léary et Samson », déportée-résistante.

Brey, épouse Pétro (Paulette-Gervaise), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Gloria S. M. H. », déportée-résistante.

Brossard (Gaston-Parfait-Edmond), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Turma-Vengeance », déporté-résistant, classe 1927, mle 825 au recrutement d'Orléans.

Brottet (René-Ferdinand), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Résistance Fer », déporté-résistant, classe 1917, mle 134 au recrutement de Langres.

Buton (Louis-Marie-Victor), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Centurie », déporté-résistant, classe 1913, mle 1938 au recrutement de la Roche-sur-Yon.

Cabon (Charles-Yves), lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Overcloud », déporté-résistant, classe 1912, mle 11509 au recrutement de Rennes.

Caminade (Armand-Elie-Maurice), adjudant-chef des Forces françaises de l'intérieur du département du Lot, déporté-résistant, classe 1928, mle 13581 au recrutement de Cahors.

Capdevielle (Marie-Joséphine-Bernardine), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Frédéric », déportée-résistante.

Chantin (Marcel-Julien), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Action C. D. P. 3 », déporté-résistant, classe 1943, mle 17341 au recrutement de Dijon.

Chauvette, épouse Toutin (Bérangère-Augustine), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « B. O. A. région P », déportée-résistante.

Cheramy (Eugène-Charles-Joseph), lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Pat O'Léary », déporté-résistant, classe 1928, mle 798 au recrutement de Chartres.

Chinour (Jean-René), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Marceau (Marco-Polo) », déporté-résistant, classe 1939, mle 442 au recrutement de Périgueux.

Claveau (Jean-Baptiste), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Denis-Buckmaster », déporté-résistant, classe 1906, mle 1519 au recrutement de Tours.

Colleney (Georges-Ernest-Auguste), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Résistance-Fer », déporté-résistant, classe 1924, mle 991 au recrutement de Vesoul.

Couture (Jean-Pierre), lieutenant des Forces françaises combattantes, réseaux « Stuart (Ajax) » et « Ibéria-Gréco », déporté-résistant, classe 1939, mle 1601 au recrutement de Nancy.

Daugy (Raymond-André), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Action P. T. T. », déporté-résistant, classe 1915.

Debard, épouse Mangenot (Augustine), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Shelburn Possum », déportée-résistante.

Debuisson (Florent-Robert), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « B. O. A. région A », déporté-résistant, classe 1944, mle 13125 au recrutement de Valenciennes.

Delahaye (André-Louis), lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Athos-Buckmaster », déporté-résistant, classe 1913, mle 2611 au recrutement de Versailles.

Deldossi, épouse Gobbo (Yolande), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Brutus », déportée résistante.

Delécluse (Adrien-Henri), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Evasion-Isolés », déporté-résistant, classe 1930, recrutement de Valenciennes.

Desreumaux (Marcel-Charles), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Shelburn-Isolés », déporté-résistant, classe 1926, mle 376 au recrutement de Lille.

Devauchelle (Michel-Alphonse-Marcel), sous-lieutenant de la Résistance intérieure française, organisation « Libé-Nord », déporté-résistant, classe 1929, mle 1073 au recrutement de Lille.

Devevey (Jean-Albert), lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Action-C. D. L. L. », déporté résistant, classe 1931, mle 1557 au recrutement de Dijon.

Diétrich, épouse Hucher (Madeleine-Cécile), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « S. R. Kléber (Uranus) », déportée-résistante.

Disier, épouse Escoffier (Franceline), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Gallia », déportée-résistante.

Donati (Félix-Louis-Henri), sous-lieutenant de la Résistance intérieure française, organisation « Combat », déporté-résistant, classe 1911, recrutement de Marseille.

Douchet (Ernest-Aimé-Arsène), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Centurie », déporté-résistant, classe 1932, recrutement d'Arras.

Druez (Léonce-Aimable-Joseph), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Action A. A. », déporté-résistant, classe 1920, mle 1719 au recrutement d'Avesnes.

Duhamel (Henri-Louis-Jules), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Centurie », déporté résistant, classe 1929, mle 2756 au recrutement de Lille.

Dumond (Fernand-Louis), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Action B. O. A. C. D. P. 3 », déporté résistant, classe 1927, recrutement de Besançon.

Dupont (Lucien-Alcide), adjudant des Forces françaises de l'intérieur du département de la Haute-Saône, déporté résistant, classe 1923, mle 410 au recrutement de Vesoul.

Duquesne, épouse Dubuisson (Juliette), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Alexandre Vic », déportée résistante.

Evangelista (Guillaume-Ernest), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Buckmaster Jean-Marie », déporté résistant, classe 1926, mle 1926 au recrutement de Nice.

Ferrière (Roger-Edouard-Jean), capitaine des Forces françaises combattantes, réseau Goelette », déporté résistant, classe 1932.

Fichon (Emile), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Action R. M. », déporté résistant, classe 1913, mle 610 au recrutement de Bourges.

Foltz, épouse Lebordais (Suzanne-Roberline), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « F. 2 », déportée résistante.

Fornier (Charles), sous-lieutenant des Forces françaises de l'intérieur du département de l'Ain, déporté résistant, classe 1935, mle 6276 au recrutement de Lyon.

Galliot (Marie-Virgile-Marcel), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, « réseau Frédéric », déporté résistant, classe 1919, mle 1580 au recrutement de Besançon.

Gaspari (Baptiste), aspirant des Forces françaises de l'intérieur, « groupes francs de combat », déporté résistant, classe 1915, mle 2521 au recrutement de Marseille.

Grandperrier (Jean-Louis-Paul), sous-lieutenant des Forces françaises de l'intérieur du département de la Côte-d'Or, déporté résistant, classe 1912, mle 10198 au recrutement de Dijon.

Gressier, épouse Jahan (Yvonne-Georgette), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Mithridate », déportée résistante.

Guignard (Paul-Louis), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Alexandre Buckmaster », déporté résistant, classe 1918, mle 586 au recrutement de la Seine.

Hacquel, épouse Deniau (Marie-Marguerite), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Buckmaster », déportée résistante.

Hodeau, épouse Bayon (Hélène-Emilie), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Frédéric », déportée résistante.

Hosxe (Pierre-Georges), lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Action transmissions », déporté résistant, classe 1930, mle 5360 au recrutement de Versailles.

Huart (Lucile-Paule), lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Max Buckmaster », déportée résistante.

Hueber (Jules-Anatole), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « S. R. Kléber » (Uranus), déporté résistant, classe 1912, mle 1281 au recrutement de Belfort.

Hunion (Roger-Gustave), sergent-chef des Forces françaises de l'intérieur du département des Vosges, déporté résistant, classe 1919, mle 97 au recrutement de Vesoul.

Jourdain, épouse Scarcericau (Rosa-Amélie-Jeanne-Charlotte-Marguerite-Achille), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Centurie », déportée résistante.

Juillard (Raymond-Gilbert), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « César Buckmaster », déporté résistant, classe 1933, mle 539 au recrutement de Besançon.

Kleitz (René-Georges), sous-lieutenant des Forces françaises de l'intérieur du département des Vosges, déporté résistant, classe 1935, mle 156 au recrutement d'Epinal.

Labille (Pierre-Marcel), soldat de la Résistance intérieure française « Isolé », déporté résistant, classe 1923, mle 863 au recrutement d'Autun.

Labouille (Lucie-Georgette), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Bordeaux-Loupiac », déportée résistante.

Lagouche (Jean-Adolphe), lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Samson », déporté résistant, classe 1932, mle 1690 au recrutement de Laon.

Landais (Raymond-Paul), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Hector », déporté résistant, classe 1922, mle 448 au recrutement de la Seine.

Lapeyre, épouse Hommel (Germaine-Alice), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « F. 2 », déportée résistante.

Leclerc (Marcel-Charles-Jean), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Shelburn », déporté résistant, classe 1919, mle 937 au recrutement de Cherbourg.

Lecourt (André-Robert), lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « F. 2 », déporté résistant, classe 1935, mle 3317 au recrutement de la Seine (2e bureau).

Léger, épouse Bérault (Suzanne-Juliette), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Jade Amicol », déportée résistante.

Le Goff (Victor-Henri-Louis), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Turma-Vengeance », déporté résistant, classe 1910.

Lemore (Michel-Eugène-Louis), lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Max Buckmaster », déporté résistant, classe 1925, mle 1713 au recrutement du Mans.

Leprince, épouse Guyot (Suzanne-Blanche-Marie), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Cohors-Asturies », déportée résistante.

Levasseur (Raymond-Albert-Hilaire), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Turma-Vengeance », déporté résistant, classe 1915.

Levite (Félix), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Résistance-Fer », déporté résistant, classe 1926, mle 1516 au recrutement de Roanne.

L'Huillier (Julien), lieutenant des Forces françaises combattantes, réseaux « Overcloud et Résistance Fer », déporté résistant, classe 1922, mle 89 au recrutement de Metz.

Liénard (Raymond-Pierre-Henri), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Jean-Marie Buck », déporté résistant, classe 1943, mle 26016 au recrutement de Lille.

Lignereux, épouse Prévost (Marcelle-Paulette-Berthe), sous-lieutenant de la Résistance intérieure française, organisation « Front national », déportée résistante.

Loiseleur, épouse Delavigne (Joséphine-Jeanne-Louis), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Jade Fitzroy », déportée résistante.

Louyot (Jacques-Marie-Jean), sous-lieutenant de la Résistance intérieure française, organisation « Résistance », déporté résistant, classe 1933, mle 979 au recrutement de Nancy.

Mabé, épouse Guignard (Simone), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Alexandre Buckmaster », déportée résistante.

Maillet (Suzanne-Hélène-Marie), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Super-Nap », déportée résistante.

Massé (Xavier-Alix-Robert), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseaux « Denis et Aristide Buckmaster », déporté résistant, classe 1931, mle 1772 au recrutement de la Roche-sur-Yon.

Maurel (Micheline-Mathilde-Geneviève), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Marco-Polo », déportée résistante.

Mazel (André-Bernard), lieutenant des Forces françaises de l'intérieur « intendance régionale des maquis de R. 4. », déporté résistant, classe 1932.

Michel (François-Barthélémy-Joseph), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Jean-Marie Buckmaster », déporté résistant, classe 1924, mle 5561 au recrutement de Marseille.

Milja (Jacques-François-Joseph), sous-lieutenant des Forces françaises de l'intérieur du département des Pyrénées-Orientales, déporté résistant, classe 1939, mle 180 au recrutement de Perpignan.

Murciano (Michel-Ernest), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Jade-Fitzroy », déporté résistant, classe 1931, mle 3541 au recrutement de la Seine (2e bureau).

Orthala (René-André), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Gallia », déporté résistant, classe 1933, mle 2486 au recrutement d'Albi.

Pearron (Louis-Laurent), lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « A. V. », déporté résistant, classe 1923, mle 171 au recrutement de Bourges.

Pellet (André), lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Marco-Polo », déporté résistant, classe 1930, mle 1918 au recrutement de Lyon.

Pillet (William-Jean), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « C. N. D. Castille », déporté résistant, classe 1943, recrutement de Poitiers.

Pinguet (Pierre-Adrien), capitaine des Forces françaises de l'intérieur, mouvement « Libé-Nord », déporté résistant, classe 1937, mle 233 au recrutement de Melun.

Ponlevé (Marcel-René), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Prosper-Buckmaster », déporté résistant, classe 1921, mle 380 au recrutement de Soissons.

Renoux, épouse de Bony des Egaux (Renée-Hélène), sous-lieutenant de la Résistance intérieure française, organisation « Combat », déportée résistante.

Reviron (Jean-Auguste), sous-lieutenant de la Résistance intérieure française « Isolé », déporté résistant, classe 1937, mle 858 au recrutement de Saint-Etienne.

Rocourt (Emile-Jules-Joseph), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Pat O'Léary et Manipule », déporté résistant, classe 1932, mle 98 au recrutement de Saint-Omer.

Russ, épouse Joyaud (Lise-Edith), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Bourgogne », déportée résistante.

Severac (Michel-Paul-Pierre), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Denis-Aristide Buckmaster », déporté résistant, classe 1935, recrutement de Bordeaux.

Solere (Justin-Edouard), capitaine des Forces françaises de l'intérieur du département de l'Hérault, déporté résistant, classe 1910, mle 1166 au recrutement de Narbonne.

Spiro (Samuel), sous-lieutenant des Forces françaises de l'intérieur du département de la Seine, déporté résistant, classe 1931, mle 1117 au recrutement de la Seine (1e bureau).

Stiehr (Michel-Marie-Joseph), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « C. N. D. Castille », déporté résistant, classe 1943, recrutement de Dijon.

Teruel-Lopez (Esteban), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Centurie », déporté résistant, classe 1935.

Van Ryckeghem (Lucienne-Juliette), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Zéro-France », déportée résistante.

Vedet (Jean-André), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Overcloud », déporté résistant, classe 1941, recrutement de la Seine.

Willaumez (Léon-Georges), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Cohors-Asturie », déporté résistant, classe 1921, mle 6826 au recrutement de la Seine.

Zingerlé (Georges-Robert-François-Claude), sous-lieutenant des Forces françaises de l'intérieur du département de la Côte-d'Or, déporté résistant, classe 1938, mle 2959 au recrutement de Dijon.

Zoude (François-Edouard-Maurice-Lucien), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Prosper Buckmaster », déporté résistant, classe 1942, mle 7405 au recrutement de Saint-Quentin.

Ces élévations, promotions et nominations comportent l'attribution de la Croix de guerre 1939-1945 avec palme et annulent, le cas échéant, les citations antérieures qui ont pu être attribuées aux intéressés pour les blessures qui sont à l'origine de leur invalidité.

Par décret en date du 1er décembre 1958, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les nominations et promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur les anciens militaires dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité au moins égale au taux de 65 p. 100 pour infirmités résultant de blessures de guerre:

GUERRE 1939-1945.

DEPORTES-RESISTANTS

Au grade d'officier.

Le Bozec, épouse Mantrand (Marie-Jeanne), sous-lieutenand des Forces françaises combattantes, réseau « C. D. N. Castille », déportée-résistante.

Le Quinio (Jules-Marie), lieutenant des Forces françaises de l'intérieur, isolé, déporté-résistant, classe 1916, recrutement de Quimper.

Toulouse (René-Pierre-Zacharie), capitaine des Forces françaises de l'intérieur, isolé (actuellement pharmacien commandant d'active à la 6e région militaire), déporté-résistant, classe 1925, mle 851 au recrutement de la Seine (6e bureau).

Au grade de chevalier.

André, épouse Mouzon (Thérèse-Joséphine), sous-lieutenand des Forces françaises combattantes, réseau « W 1 W 1 », déportée-résistante.

Barre (Marcel-Edmond), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Overcloud », déporté-résistant, classe 1921, recrutement de Paris (bureau central).

Bary (Serge-Nicolas-Benjamin), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « S. R. Air 40 », déporté-résistant, classe 1926.

Boisserolle (Alphonse-Jean), capitaine des Forces françaises combattantes, réseau « Résistance Fer », déporté-résistant, classe 1929, mle 65 au recrutement d'Auxerre.

Boscher (Michel-Georges), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Démocratie », déporté-résistant, classe 1942, mle 28.774 au recrutement de Paris.

Chauvin (Henri-Eugène-Marie), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Turma-Vengeance », déporté-résistant, classe 1937, mle 449 au recrutement de Chartres.

Ginies-Laborde (Jean-Victor-Auguste), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Marc-France », déporté-résistant, classe 1919.

Joly, épouse Vacher (Jeanne), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Action S. A. P. R 1 », déportée-résistante.

Le Bastard (Marcel-Albert), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « C. D. L. L. Action », déporté-résistant, classe 1942.

Marceteau (Gaston-André-Georges-Alphonse), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « A. V. Louis Renard », déporté-résistant, classe 1943, mle 10.795 au recrutement de Rennes.

Spitz (Charles-Aloyse-Emile), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Marco-Polo », déporté-résistant, classe 1931, mle 239 au recrutement de Belfort.

Vachier (Marcelle), sous-lieutenant des Forces françaises combattantes, réseau « Jean-Marie-Buckmaster », déportée-résistante.

Ces promotions et nominations comportent l'attribution de la Croix de guerre 1939-1945 avec palme et annulent, le cas échéant, les citations antérieures qui ont pu être attribuées aux intéressés pour les blessures qui sont à l'origine de leur invalidité.

Par décret en date du 1er décembre 1958, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que la nomination du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur l'ancien militaire dont le nom suit, titulaire d'une pension d'invalidité au moins égale au taux de 65 p. 100 pour infirmités résultant de blessures de guerre :

GUERRE 1914-1918

Au grade de chevalier.

Maucolin (Lucien-Georges), chasseur au 5e bataillon de chasseurs à pied, classe 1912, mle 317 au recrutement de Mézières. Cette nomination comporte l'attribution de la Croix de guerre 1914-1918 avec palme et annule, le cas échéant, les citations antérieures qui ont pu être attribuées à l'intéressé pour les blessures qui sont à l'origine de son invalidité.

Par décret en date du 1er décembre 1958, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur les anciens militaires dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité au moins égale au taux de 65 p. 100 pour infirmités résultant de blessures de guerre :

THÉATRES D'OPÉRATIONS EXTÉRIEURS

Au grade de chevalier.

Maniere (Louis), sergent au régiment d'infanterie coloniale du Maroc, classe 1905, mle 955 au recrutement de Moulins.

Turcan (Paul-Marius), adjudant de la mission militaire française du Centre Viet-Nam (actuellement lieutenant d'active au 9e bataillon de zouaves), classe 1937, mle 892 au recrutement de Marseille.

Ces nominations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme et annulent, le cas échéant, les citations antérieures qui ont pu être attribuées aux intéressés pour les blessures qui sont à l'origine de leur invalidité.

Par décret en date du 1er décembre 1958, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées, en application de la loi du 23 mars 1928 relative à la nomination et à la promotion dans la Légion d'honneur des mutilés de guerre à 100 p. 100 (théâtres d'opérations extérieurs), vu la déclaration du conseil de la Légion d'honneur portant que les nominations et promotion du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, les mutilés de guerre des théâtres d'opérations extérieurs dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité de 100 p. 100 à titre définitif, sont nommés ou promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur (décorations avec traitement) :

Loi du 23 mars 1928.

THÉATRES D'OPÉRATIONS EXTÉRIEURS

Au grade de commandeur.

(Pour prendre rang du 6 janvier 1956.)

Mingaud (Henri-Antoine-Alexandre-Edgard), ancien chef de bataillon de la 13e demi-brigade de la légion étrangère, classe 1925 au recrutement de Marseille.

Au grade de chevalier

(Pour prendre rang du 15 avril 1957.)

Cimmino (Dominico-Antonio-Raffaële), ancien soldat du 2e régiment étranger d'infanterie, EV/1948, mle 2232 LM au recrutement de Marseille.

(Pour prendre rang du 13 mai 1957.)

Ferrand (Emile-Michel-Jean), ancien soldat du 4e régiment de dragons, classe 1952, EV. 1950, mle 1312 au recrutement de Rennes.

(Pour prendre rang du 13 décembre 1955.)

Gimet (Alphonse-Joseph), ancien sergent-chef du 21e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1944, mle 418 au recrutement d'Alger.

(Pour prendre rang du 30 mai 1956.)

Guzger (Walter), ancien soldat du 1er bataillon étranger de parachutistes, classe 1949, mle 5658 au recrutement de Marseille.

(Pour prendre rang du 21 avril 1957.)

Pihouee (Jacques), ancien sergent du bataillon français de l'O. N. U., Classe 1948, mle 28018 au recrutement de Paris.

(Pour prendre rang du 6 mars 1957.)

Plairet (Jean-Albert), ancien sergent-chef du 5e bataillon colonial de chasseurs parachutistes, classe 1944, EV. 1942, mle 41566 au recrutement de la Seine.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1957.)

Poli (Dominique), ancien sergent du 22e régiment de spahis, classe 1943, mle 2616 au recrutement d'Ajaccio.

(Pour prendre rang du 15 mars 1957.)

Waldmannstetter (Anton), ancien sergent du 2e régiment étranger d'infanterie, EV. 1945, mle 927/00329 au recrutement d'Oran.

Décret du 1er décembre 1958 portant annulation d'un précédent décret et promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 1er décembre 1958, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que la promotion du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur :

Est annulé le décret du 10 décembre 1956, comme faisant double emploi, en ce qui concerne la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de l'ex-lieutenant des Forces françaises de l'intérieur du département du Loiret Laval (René-Edouard-Félix).

Est promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur, pour prendre rang du jour de la signature du présent décret :

GUERRE 1939-1945

DEPORTE-RESISTANT

Au grade d'officier.

Laval (René-Edouard-Félix), lieutenant des Forces françaises de l'intérieur du département du Loiret, déporté-résistant, classe 1927, mle 1265 au recrutement de Cosne. Cette promotion comporte l'attribution de la Croix de guerre 1939-1945 avec palme et annule, le cas échéant, les citations antérieures qui ont pu être attribuées à l'intéressé pour les blessures qui sont à l'origine de son invalidité.

Décret du 1er décembre 1958 annulant, comme faisant double emploi, un décret antérieur portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 1er décembre 1958, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 14 novembre 1958 portant que l'annulation du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est annulée, comme faisant double emploi, la nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur concernant le personnel ci-après:

(Décret du 23 décembre 1957 [*Journal officiel* du 11 janvier 1958]).

Page 209, 1re colonne, Lefèvre (Jacques-Emile-Albert), capitaine; 14 ans de services, 11 campagnes, Blessé et cité. Déjà décoré par décret du 26 août 1957, publié au *Journal officiel* du 30 août 1957.

Décret du 29 novembre 1958 portant annulation d'une nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 29 novembre 1958, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des armées, vu le décret organique de la Légion d'honneur du 16 mars 1852, le conseil de l'ordre entendu, est annulé, en ce qui concerne M. Le Meur (Pierre-Marie), premier maître mécanicien (marine), classe 1912, recrutement de Toulon, mle 24.955 3, médaillé militaire du 30 avril 1921, blessé et cité, le décret du 15 octobre 1958 portant nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur, sans traitement, au titre des contingents créés à l'occasion du quarantième anniversaire de la Victoire par la loi n° 58-76 du 31 janvier 1958.

Ce décret fait double emploi avec le décret du 12 août 1958, rendu sur la proposition du ministre des armées, au titre des personnels n'appartenant plus à l'armée de mer active.

Décret du 4 décembre 1958 portant nomination au grade de sous-lieutenant de réserve de l'armée de terre.

Par décret en date du 4 décembre 1958:

Sont nommés au grade de sous-lieutenant de réserve, pour prendre rang du 16 octobre 1958, les élèves officiers de réserve désignés ci-après qui ont suivi dans les écoles de formation le peloton n° 605:

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Ecole d'application de l'infanterie de Saint-Maixent.

MM. Marilhet (Emile-Augustin), Lyon 54.630.00576.
Deleuze (Claude-Louis), Marseille 53.300.02041.
Fessier (Maurice-Alain-Georges), Chartres 54.270.01115.
Cossec (Jacques-Jean-Michel), Rennes 50.290.02006.
Bonnet (Marc), Marseille 52.310.00541.
Enu (Lucien), Nevers 56.580.00160.
Thiery (Claude-Albert-Aimé), Lyon 53.690.03006.
Poindron (Jean-Michel), Nevers 57.890.01399.
Seigeot (Bernard-Pierre-Joseph), Rennes 52.140.02256.
Bossy (Gonzague-Jacques-Marie), Marseille 54.130.00259.
Debergn (Jacques-René-André), Valenciennes 51.500.07367.
Libouroux (Jean-Jacques-André), Paris 53.780.06909.
Gilliet (Bernard-Roger), Lyon 52.030.00166.
Vergnaud (Guy-Jacques), Valenciennes 52.020.03138.
Muller (Jean-Pierre-Albert), Lyon 53.380.01251.
Galisson (Robert-Charles-Valentin-Claude), Rennes 52.490.01217.
Morge (Raymond-Louis), Lyon 57.630.00938.
Goydadin (Gérard-Léonor-Binda), Constantine 55.930.00186.
Chausset (Jean-Antoine), Poitiers 54.190.01325.
Desjardins (Jean-Alfred), Versailles 56.780.03616.
Courbis (Robert-Raymond), Constantine 52.930.01031.
Bordel (Michel), Lyon 55.380.02007.
Lludriguez (Claude-Alexis-Lucien), Alger 52.910.02367.
Terrec (Georges-François), Rennes 55.720.05671.
Bares (Pierre-Jean-Louis), Pau 53.650.00083.
Cheruy (Bruno-Marie-Paul-Camille), Orléans 54.410.00153.
Rouvier (Jacques-Jules-Marie), Marseille 53.130.01541.
Vialis (André-Pierre), Marseille 52.830.02208.
Cantegrit (Alain-Octave-Gaston), Poitiers 54.170.00883.
David (Robert-Paul-Claude), Lyon 54.420.03171.
Gérard (Robert-Jean), Dijon 55.710.01152.
Bardin, dit Courageot (André), Marseille 56.060.01598.
Scheid (Christian-Pierre-Albino), Strasbourg 56.570.00510.
Avenier (Michel-Charles-Marcel), Lyon 57.380.03033.
Romani (Jean-Paul), Ajaccio 53.200.00263.
MM. Riondy (Jean-Maurice), Lyon 54.730.01575.
Staron (Philippe-Jacques), Constantine 52.930.00155.
Pons (Bernard-Jacques-Marc), Marseille 53.330.02838.
Grosperrin (Claude-Félix-Pierre), Pau 55.640.01201.
Leonetti (Pierre-François), Toulouse 55.310.01578.
Meillier (Claude-Emile), Valenciennes 51.590.09746.
Gras (Yves-Emile-Gaston), Lyon 56.030.01507.
Ninfei (Henri-Paul-Ernest), Strasbourg 56.570.01792.
Nicolas (Guy-Pierre), Poitiers 52.330.03354.
Baume (Bernard-Georges), Paris 54.750.11729.
Vidal (Roger-Joseph-René), Versailles 55.780.03565.
Gillot (Jacques-Léon), Besançon 54.700.00639.
Chauveau (Henri-Alphonse-Gérard-Lucien), Rennes 53.850.01099.
Boissin (Guy-Bernard), Paris 55.750.13674.
Guilbart (Jean-Marie-Joseph-Léon), Valenciennes 55.800.00850.
Boutetoup (Pierre-Henri-René), Paris 53.750.11927.
Marigil (Robert), Toulouse 52.810.00347.
Jean-Marie (Rémi-Fernand-Bernard), Rennes 55.700.00896.
Radicini (Yves-Henri-Maurice), Lyon 54.380.02140.
Thomine (Claude-Maurice-André), Rennes 54.500.01296.
Lepelit (Marc-Paul-Charles-Victor), Rennes 55.500.02116.
Pradier (Bernard-Pierre), Lyon 54.630.36281.
Avril (André-Claude), Lyon 57.380.00001.
Poirot (Daniel-Léon-Adrien), Toulouse 54.310.01088.
Schwartz (Jacques-Philippe-Marie), Strasbourg 56.670.03184.
Gremillet (Claude-Georges), Lyon 56.420.03148.
Seytre (Pierre-Claude-Louis), Lyon 56.420.04236.
Trouillard (Pierre-Jean-Marie), Rennes 54.560.04013.
Charbillot (René-Louis-Antoine), Lyon 55.420.01729.
Dujols (Albert-Jean-Marie), Lyon 55.150.01143.
Sampic (Christian-André), Lyon 57.690.05718
Lafon (René-Jean), Poitiers 57.330.001680.
Berard (Edmond-Victor-Henri), Marseille 53.830.00375.
Bonnin (Gérard-Marie), Poitiers 53.790.00163.
Texier (Pierre-Paul), Poitiers 54.860.01777.
Sautai (Alain - Edouard - Eugène - Marie-Albert), Valenciennes 54.020.04079.
Duquesne (Christian - Henri - Léon - Georges), Valenciennes 54.760.06908.
Suire (Claude-Michel-André), Versailles 57.780.01316.
Cevaër (Jean-Louis-Marie), Rennes 55.290.02566.
Xuereb (Georges-Charles), Constantine 53.930.00172.
du Chaylard (Christian-Louis-Augustin), Paris 56.750.011093.
Pierre (Gérard-Paul), Strasbourg 57.680.00609.
Peltier (Georges-Augustin-Denis), Lyon 54.420.00922.
Oriola (Fernand-Joseph-Antoine-Philippe), Oran 53.920.00845.
Labrousse (Jean-Louis), Valenciennes 53.020.03085.
Pascual (Alain), Oran 55.920.03357.
Valeriola (Jean-Pierre), Alger 54.910.01104.
Boutilliat (Michel-René-Marcel), Valenciennes 57.020.00146.
Laffont (Jean-Marie-Michel), Pau 52.640.01759.
Nivromont (Jacques-Léon-Pierre), Paris 55.750.13217.
Trihan (Claude-Auguste), Rennes 56.530.00289.
Archimbaud (Marcel-Paul), Marseille 57.060.01656.
Valent (Michel), Nevers 57.580.00917.
Dufour (Jean-Paul-Marie-Victor-Laurent-Gérard), Valenciennes 54.590.05900.
Guyout (Denis-Alphonse-Michel), Lyon 56.580.01587.
Ferrage (Claude-Louis), Toulouse 56.310.01130.
Puygranier (Jean-Georges-Olivier), Lyon 54.690.01369.
Durand (Jean-Marie), Poitiers 57.240.00394.
Heim (Roland-Marcel-Paul), Strasbourg 56.680.01925.
Sterbe (Maurice-Pierre), Nancy 57.880.02219.
Py (Pierre-Lucien-Marcel), Albi 57.120.00848.
Gourdin (Pierre-Gustave), Paris 52.750.21294.

Arme blindée et cavalerie.

Ecole d'application de l'arme blindée et de la cavalerie de Saumur.

MM. Leblanc (Yvan-Albert), Poitiers 53.330.02978.
Aubisse (Roger), Poitiers 55.330.03538.
Leboucher (Philippe-Gérard-Xavier), Rennes 54.140.01275.
Delahousse (Bernard-François-Marc-Alain), Paris 52.750.02000.
Badinier (Jean-Yves-François), Orléans 54.450.06328.
Humbrecht (Gérard-Marcel-Joseph), Strasbourg 54.680.02110.
Jubert (Philippe-Jean-Gustave), Poitiers 57.860.02142.
Teillard d'Eyry (François-Marie-Didier), Paris 53.750.12694.
Barrau (Henri-Marie-Jean-Bernard), Pau 57.650.00465.
Prevot (Jean-Loup-Michel), Rennes 56.290.03278.
Cazenave de La Roche (Philippe-Henry-Stylitte), Paris 53.750.31796.
Legrand (Jacques-Léon-Joseph), Valenciennes 57.590.07121.
Maitrehenry (Claude-Louis-Alphonse), Poitiers 53.790.01276.
Lunven (André-Yves), Marseille 51.930.17961.
de Boussac (Yves-Henri-Marie), Toulouse 54.310.00837.
Houssais (Edouard-Edmond), Paris 55.750.18604.
Kneib (Amaury-Gérald-Claude), Strasbourg 57.570.02306.
Le Boudec (Armand-Ange-Marie), Rennes 56.220.03479.

MM. de Raemy (Hubert-Marie-Pierre), Alger 53.910.00351.
Haussy (André-Eugène-Jules), Valenciennes 55.590.00888.
de Pechpeyrou Comminges de Guitaut (Philippe-Anne Marie-Hubert), Versailles 52.780.09264.
Pujol (Yves-Robert), Oran 52.920.02649.
Villerouge (Jean), Oran 55.920.01756.
Hamayon (André-Roland-Maurice), Versailles 53.780.03353
George (Daniel-Albert-Antoine), Nancy 55.540.01068.
Guillot (René-Roger-Lucien-Octave), Poitiers 55.170 02112.
Laurent (Jean-Marie-Daniel), Orléans 56.450.00834.
Hourdin (Gaston-Charles-Edmond), Nancy 52.510.02723.
Chavaroche (Pierre), Paris 53.750.16453.
Monne (Jacques-Yves-Marceau), Alger 55 910.00007
Serre (Jean Yves-Marie-Louis), Strasbourg 55.570.02340.
Chevance (Marcel-Jean-Baptiste-Marie), Rennes 53.220.0 972.
Le Chartier de Sedouy (Jacques-Alain-Marie-François-Régis), Paris 55.750.10951.
Schreiber (Jean-Marc), Strasbourg 54.650.00377.
Libes (Jean-Louis-Maurice), Paris 55.750.18112.

Artillerie.

Ecole d'application de l'artillerie de Châlons-sur-Marne.

MM. Chapuis (Marcel), Versailles 56.780.06691.
Lossent (Alfred-Arthur-André), Valenciennes 53.620.00164.
Gardeux (Gérard-Jules), Nancy 52.510.03112.
Paniere (Alain-Jean-Claude), Alger 53.910.02898.
Toutain (Gérard-Marie-Jacques), Rennes 57.720.00616.
Magne (Claude), Poitiers 57.210.02320.
Suchet (Etienne-Michel), Besançon 52.250.01687.
Baulier (André-Marc), Strasbourg 54.570.02122.
Brunier (Philippe-Mary-Germain-Antoine), Lyon 54.630.02900.
Delsol (Christian-Jacques), Marseille 55.820.00034.
Debrou (Pierre-Clément), Paris 54.750.06562.
Fabre (Claude-Joseph-Michel), Perpignan 55.660.00950.
Mas (Pierre-Michel), Alger 56.910.02052.
Demouzon (Claude-Paul), Lyon 56.730.00713.
Obellianne (Antoine-Marie-Joseph), Valenciennes 53.600.00418.
Jardine (Serge-Robert), Besançon 52.700.00835.
Wawrzyniak (Jean), Dijon 57.710.00578.
Richard (Marcel-François-Joseph), Strasbourg 53.570.02540.
Dagoret (Jean-Pierre-Louis-Georges), Paris 57.750.16068.
Grunwald (Maurice-Albert), Strasbourg 57.570.02403.
Renner (Fernand-Albert-Jean-Baptiste), Strasbourg 52.570.01788.
Rilhault (Bernard-Joseph), Nevers 54.580.14575.
Houssekey (Damien-Gérard-Gustave), Valenciennes 57.590.03807
Lermigeaux (Claude-Albert), Valenciennes 53.590.07750.
Congy (Pierre-Bernard), Oran 54.920.01266.
Lesaffre (Jean-Marie-Charles-Louis), Valenciennes 52.590.12159.
Wisshaupt (Roger), Strasbourg 54.670.02837.
Paturet (Michel-Maurice-Claude), Lyon 53.420.02122.
Chevallier (Jacques-Claude-Robert), Marseille 53.130.05639.
Verrière (Michel-Louis-Alfred), Lyon 54.630.03186.
Daveau (Gilbert-Jean-Maurice), Paris 55.750.07770.
Boule (Robert-Jules), Valenciennes 52.590.16218.
Sanson (Luc-Armand-Georges), Chartres 54.280.01257.

Ecole de spécialisation de l'artillerie antiaérienne de Nîmes.

MM. Alais (Michel-Emile), Paris 52.750.21716.
Lefebvre (René-Jean-Joseph), Valenciennes 57.620.07162.
Loubère (André), Toulouse 55.310.00854.
Pradier (Jean-Pierre-Albert), Marseille 54.180.00660.
Bonn (François-Marcel), Strasbourg 55.670.04546.
Lebert (Yves-Marie), Orléans 53.410.00236.
Debay (Alain-Louis-René), Marseille 54.060.01688.
Duprez (Michel-Marcel-Gilbert), Paris 54.750.24393.
Poosz (François-Michel), Marseille 54.830.00525.
Carpentier (Serge-Marcel), Paris 53.750.29108.
Dufleux (Lionel-Raoul), Paris 56.750.21091.
Larrayadieu (Jean-Emile), Pau 54.650.01065.
Forte (Robert-Edmond-Grégoire-Jacques), Tunis 53.930.00656.
Guegan (André), Paris 57.750.29198.
Roux (Jacques-Raymond-Joseph), Versailles 55.780.07552.
Carbone (Paul-Louis-Dominique), Marseille 55.130.03073.
Punuy (Claude-Jean), Toulouse 54.310.17007.
Verdier (Claude-Henri), Pau 55.650.01335.

Train.

Ecole d'application du train de Tours.

MM. Mironneau (J.-Michel-Paul-Eugène), Poitiers 53.240.02175.
Barbieri (Pierre-Marcel-Antoine), Dijon 56.240.01910.
Navarre (J.-Pierre-Ernest-Lucien), Poitiers 53.370.01126.
Corneillet (Claude-Pierre-Louis-Jean), Rennes 52.220.02677.
Mussard (Philippe-Emile-Louis), Paris 54.750.02975.
Babin (Maurice-Henri-Georges), Paris 56.750.22561.

MM. Medeville (Alain-Eugène-Joseph), Poitiers 53.330.02433.
Daniel (Jean-Michel-André), Marseille 53.130.02895.
Ozette (Michel-Marius-Gaston), Nancy 56.510.00478.
Mallez (Michel-Louis-Marie), Lyon 53.690.01211.
Aubry (Michel-Valentin), Paris 53.780.04290
Ageorges (Pierre-Jean-Robert), Poitiers 53.360.00279.
Garric (Jean-Claude-Charles), Paris 53.750.27560.
Lassaux (Guy), Versailles 55.770.02586.
Lambert (Jean-Paul), Rennes 54.720.01613.
Mayaux (René-Max-Albert), Marseille 55.830.01854.
Salinas (Jean), Pau 55.400.01200.
Coussedière (André-Jean-Claude), Rabat 55.950.01500.

Génie.

Ecole d'application du génie, Angers.

MM. Kühn (Raymond-Paul), Nancy 53.540.02870.
Galeyrand (Daniel-Georges), Poitiers 55.190.03130.
Peligry (Bernard-Guy), Montauban 52.820.01082.
Noel (Jean-Pierre), Rabat 53.950.00930.
Mille (Jacques-Marie), Besançon 55.250.01511.
Tardiveau (Jacques-Georges), Poitiers 55.370.02693.
Richard (Didier-Marcel), Paris 53.750.08351.
Revalor (Michel-Bernard), Marseille 52.130.07081.
Vielh (Pierre-Alfred), Marseille 55.130.00515.
Frederic (Guy-Jules), Valenciennes 50.080.22910.
Gerbaux (Jacques-Maurice), Paris 55.750.13912.
Gillardeau (Marcel-Jean), Rennes 53.110.02879.
Lesieur (Serge-Adrien), Versailles 56.780.05762.
Roussel (Alain-Pierre), Paris 53.750.03045.
De La Harpe (Patrice-Richard), Besançon 55.900.00318.
Vient (Alain-Henri), Rennes 52.490.00726.
Bourit (René-Marie), Nevers 54 180.01670.
Morisson (Daniel-Claude), Rennes 56.110.00992.
Carminati (Baptiste), Dijon 53.210.00598.
Allaix (Franck-Jean), Lyon 52.630.00905.
Ducos de Lahitte (Marie-Albert), Toulouse 55.310.01165.
Gineste (Robert-Maurice), Lyon 52 390.01116.

Transmissions.

MM. Alcaïde (André), Albi 54.810.02312.
Rodrigue (Jean-Louis-Henri), Oran 52.920.02400.
Le Flohic (Claude-René-Gaston), Rennes 55.720.01479.
Veldoux (Gérard), Rabat 54.950.0021[illegible]
Gauthier (René-Simon), Nevers 55.890.01559.
Brudieu (Jacques-Robert-René), Rabat 55.950.00023.
Bollery (Jean-Emile), Lyon 53.690.02562.
Gilet (Jacques-Marcel-Roger), Valenciennes 54.760.06937.
Blanc (Pierre-Yvon-Gilbert), Poitiers 53.330.06113.
Debrach (Jean), Poitiers 56.190.00626.
Vidal (Francis-Raymond), Toulouse 53.310.01150.
Javey (Guy), Rennes 56.560.02518.
Casanova (Galdino), Rennes 52.750.01589.
Lacroix (Paul-Maurice), Paris 52.750.23516.
Minaret (Michel-Christian), Poitiers 55.860.02070.
Vax (Maurice-Henri-Ernest), Paris 57.750.04180.
Aponti (André-Jean-Pierre), Marseille 53.830.01810.
Fachon (Jean-Paul-Joseph-Gérard), Valenciennes 52.620.08357.

Service des matériels.

Subdivision Artillerie.

Ecole d'application du matériel.

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

MM. Postic (Marcel-Vincent-Jean), Valenciennes 50.760.18292.
Geelen (Jean-Claude-Louis), Paris 53.780.09112.
Servillat (Bernard-Daniel), Lyon 55.010.00138.
Adnet (André-Roger), Nancy 53.510.02155.
Chevenet (Jean-André), Dijon 55.710.00806.
Trébuchon (Raymond-Pierre-Victorin), Marseille 54.180.00573.
Legrand (Léo-Emile-Augustin), Valenciennes 53.020.03108.

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

MM. Levieux (Gérald), Nancy 57.880.02197.
Bohn (Francis-Jean), Strasbourg 57.670.01320.
Tournier (Jean-Charles), Valenciennes 52.080.00258.
Guthleben (André Alfred), Strasbourg 56.680.00033.
Terry (Jacques-François), Rennes 51.110.00869.
Bertin (Philippe-Louis-Fernand), Poitiers 54.330.01331.
Humblot (Paul-Joseph), Lyon 54.690.03299.
Esnault (Robert-Edouard-Pierre), Marseille 51.950.00073.
Papaïhau (Jean-Louis), Toulouse 54.810.05823.
Mounier (Michel), Poitiers 56.870.00661

MM. Moreau (Claude-Jean-Maurice-Robert), Valenciennes 55.590.11451.
Magnin (Albert-Marcel), Lyon 54.740.00980.
Lavaux (Jean-Henri-François), Nancy 55.540.02220.
Bordel-Mathiolon (Henri-Joseph), Lyon 54.590.00755.
Moreau (Maurice-André-Robert), Dijon 55.710.01392.
Plante (Jacques-Marie-Bernard), Marseille 56.950.01518.
Campana (Maurice-Louis-Joseph-Paul), Paris 55.750.03106.
Falcou (Louis-André), Perpignan 54.110.01837.
Benejam (Roger-Martin), Alger 52.910.00759.
Vasina (Pierre-Henri-Marcel), Lyon 54.740.01915.
Grannel (Jean), Paris 54.750.07839.
Soule (Denis-Jean), Paris 52.750.02.398.
Lacombe (Jacques-Louis), Albi 53.120.00463.
Govoroff (Nicolas), Paris 53.780.05083.
Franchet (Jakie-Allain-Pierre), Paris 53.750.17619.
Chaudey (Victor-Vincent), Marseille 53.130.03348.

Service de l'intendance.

(Bureaux de l'intendance.)

MM de Chelle (Bernard-Marie), Versailles 53.780.01817.
Roux (Jean-Louis), Strasbourg 53.570.05520.
Cros (Edmond-Georges), Lyon 54.070.39679.

(Subsistances militaires.)

MM. Joly (Patrick-René), Paris 54.750.27063.
Pougnet (Michel-Jean-Jacques-Marie), Lyon 54.150.01386.

TROUPES D'OUTRE-MER

Infanterie de marine.

MM. Portheault (Jean-Claude-Paul-Camille), Chartres 55.280.00671.
de Gaulejac (Bertrand-Guy-Pierre-Marie), Versailles 55.780.07698.
Crauste (Victor-Jean), Paris 53.750.17585.
Prflmmer (Robert-Joseph-Emile), Strasbourg 57.670.03808.
Bon (Emile-Louis), Marseille 57.130.00212.
Viaud (Bernard-Marie), Toulouse 56.310.03350.
Moreth (Bernard-Alfred), Strasbourg 56.680.00773.
Le Monnyer (Jean-Joseph-Eugène), Rennes 52.500.00272.
Vongiis (Bernard-Basile-Auguste), Paris 52.750.07063.
Caron (Jean-Edmond), Dijon 55.710.00861.
Saillet (Jacques-Robert-Léon), Paris 53.750.15009.
Massenet (Hervé-Yves-Louis-Josselin), Rabat 53.950.00102
Pione (Guy), Marseille 52.130.01198.
Lacroix (Michel-Lucien-Georges), Rennes 54.500.2233.
Sicard (René-Victor-Antonin), Marseille 53.340.00190.
Faure (Jacques), Perpignan 53.110.00338.
Kunzindorff (Gérard-Gabriel), Lyon 54.690.03245.
Bouvier (Pierre-Casimir-Julien), Marseille 54.830.01010.
Imbert (Claude-Paul), Paris 53.750.27583.
de Barry (André-Victor-Félix), Marseille 52.340.01996.
Gode (Bernard-Del-Germain-André), Nancy 57.880.02180.
Salmon (Michel-André), Strasbourg 53.570.00726.
Ribreau (Jean-Claude), Poitiers 56.860.00813.
Belinghery (Xavier), Lyon 52.730.01842.
Couderc (André), Poitiers 56.240.00713.
Carriere (Claude-Marie-Joseph), Toulouse 56.310.01384.
Breda (Augustino-Antonio), Poitiers 53.470.00282.
Boeglin (Roger-Jean), Oran 53.920.02527.
Pacull (Robert-Léon-Gabriel), Perpignan 54.660.00503.
Vidal (Louis-Claude-Etienne), Lyon 52.150.00029.
Dejean (Gilbert-Emile-Louis), Albi 56.120.01112
Cadour (Jean-René), Rennes 55.290.04301.
Braquet (Guy-Albert), Strasbourg 57.680.01616.
Alquie (Michel-Jacques), Pau 57.640.01855.
Rouelle (René-Gérard-Jean-Eugène), Paris 54.750.20671.
Eydoux (André-Louis-Jacques), Marseille 53.130.03390.
Guerch (Jean-François), Rennes 52.290.04077.
Jamet (Henry-Pierre-Adrien), Poitiers 57.370.01327.
Guyot (Jean-Claude), Nancy 58.540.01195.
Bernasse (Michel-Maurice), Paris 56.750.01709.
Ensergueix (Jean-Emmanuel), Paris 55.750.04701.
Guigui (Georges-Elie-Léopold), Rabat 53.950.02025.
Faraut (Hilaire-Alfred-Eugène), Marseille 54.060.22697.
Gille (François-Pierre), Nancy 55.540.03726.
Decocq (Jules-Paul-Yan), Rennes 53.440.01672.
Bruet (Bernard-René), Paris 57.750.06195.
Dianteill (Pierre-Georges-Louis), Perpignan 57.660.00873.
Muffraggi (Michel-Christian-Marcel), Marseille 55.130.05174.
Kane Cheikh Amidou, Saint-Louis 54.061.645.
Miura (François), Pau 57.640.02511.
Frerot (René-Marcel-Gaston), Marseille 57.060.02158.

Ecole d'application de l'arme blindée et de la cavalerie de Saumur.

MM. Sarrazin (René-Louis-Emile), Marseille 54.130.07306.
Escarguel (Claude-Jules-Valentin), Perpignan 54.110.01189.

Artillerie.

Ecole d'application de l'artillerie de Châlons-sur-Marne.

MM. Faraut (Jean - Paul - Charles - Antoine - Jules - Honoré), Marseille 55.060.01501.
Bertauche (Jean-Paul), Nevers 55.890.01140.
Saquer (Maurice-Michel-Martin), Perpignan 52.660.00832.
Chapuis (René-Hervé), Dijon 57.210.00288.
Vivien (Jean-Louis-Paul), Poitiers 52.790.02392.
Fauvarque (Patrick-Marie-Joseph), Valenciennes 55.590.01311.
Delance (Jean-Jacques), Poitiers 52.370.01021.
Espinasse (Jean-Marie-Jacques-Simon), Poitiers 55.370.02061.

Ecole de spécialisation de l'artillerie antiaérienne de Nimes.

MM. Bocquenet (Pierre-Paul), Alger 53.910.01288.
Decocq (André-Marcel-Auguste), Valenciennes 52.020.02220.
Philip (Daniel-Charles), Paris 53.750.22720.

Est nommé au grade de sous-lieutenant de réserve, pour prendre rang du 1er octobre 1958:

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

1re RÉGION MILITAIRE

Subdivision autonome de la Seine.

Prud'homme (Bernard-Marie-André-Georges), sergent-chef, recrutement de Paris, classe 1952, mle 75.20787.

Délégations de signature.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des armées,

Vu les décrets des 1er, 3 et 9 juin 1958 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 58-525 du 10 juin 1958 fixant les attributions du ministre des armées;

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947, modifié par le décret n° 56-188 du 13 février 1956, autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu le décret du 10 juillet 1958 portant délégation de signature;

Vu le décret du 4 novembre 1958 portant affectation d'un officier général de l'armée de l'air dans les cadres du personnel de l'administration centrale du ministère des armées (air);

Vu le décret du 2 décembre 1958 relatif à l'exercice des attributions du président du conseil des ministres pendant l'absence du général de Gaulle,

Décrète:

Art. 1er. — Le décret du 10 juillet 1958 portant délégations de signature est modifié comme suit:

Article 7, remplacer le premier alinéa par le suivant:

« En cas d'absence ou d'empêchement de M. le général Debernardy (Marcel), directeur central du matériel de l'armée de l'air, la délégation de la signature du ministre des armées est exercée dans les mêmes conditions par: ».

Article 8, remplacer le premier alinéa par le suivant:

« M. le général de brigade aérienne Vallois (Jacques), chef du service du personnel militaire de l'armée de l'air, reçoit délégation permanente du ministre des armées pour signer, dans le cadre des attributions fixées par l'article 12 du décret n° 58-25 du 11 janvier 1958, tous actes et décisions, à l'exclusion: ».

Article 9, remplacer le septième alinéa par le suivant:

Centre d'essais en vol.

« Titulaire: M. l'ingénieur militaire en chef de 1re classe de l'air Pommaret (René-Jean-François).

« Premier suppléant: M. le colonel N'Guyen Van Hinh, dit Truong Duy Hinh.

« Deuxième suppléant: M. l'ingénieur militaire en chef de 2e classe de l'air Pilatre-Jacquin (François) ».

Remplacer le douzième alinéa par le suivant:

Circonscription aéronautique régionale de Paris-II.

« Titulaire: M. l'ingénieur général de 2e classe de l'air Warnier (Jean).

« Premier suppléant. M. l'ingénieur militaire en chef de 1re classe de l'air Boscher (Raymond).

« Deuxième suppléant: M. l'ingénieur militaire en chef de 2e classe de l'air Millara (Joseph).

« Troisième suppléant: M. l'ingénieur militaire en chef de 2e classe de l'air Girardot (Jacques) ».

Remplacer les dix-septième et dix-huitième alinéas par les suivants:

Atelier industriel de l'air d'Alger, Maison-Blanche.

« Titulaire: M. l'ingénieur militaire en chef de 2e classe de l'air Wartelle (Michel).
« Suppléant: M. l'ingénieur militaire principal des travaux de l'air Issartel (Jean).

Atelier industriel de l'air de Casablanca.

« Titulaire: M. l'ingénieur militaire en chef de 1re classe de l'air Sageau (André) ».

Article 13, remplacer le deuxième alinéa par le suivant:

E. A. A. 601 de Châteaudun.

« Titulaire: M. le colonel Sermet (Gérard).
« Suppléant: M. le lieutenant-colonel Labeyrie (Henri) ».

Remplacer le quatrième alinéa par le suivant:

E. A. A. 603 de Limoges.

« Titulaire: M. le colonel Caperan (André).
« Suppléant: M. le lieutenant-colonel Massoullie (Charles) ».

Remplacer le septième alinéa par le suivant:

E. A. A. 607 de Saint-Astier.

« Titulaire: M. le lieutenant-colonel Dupouy (Jean).
« Suppléant: M. le lieutenant-colonel Lambon (Taxile) ».

Art. 2. — Le ministre des armées est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1 décembre 1958.

ÉMILE PELLETIER.

Par le ministre de l'intérieur, pour le président du conseil des ministres et par délégation:
Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Commission consultative centrale des marchés de matériel (air).

Par arrêté en date du 20 novembre 1958, M. le général de brigade aérienne Debernardy (Marcel-Félix-Marie) a été désigné membre titulaire de la commission consultative centrale des marchés de matériels (air), en remplacement de M. le général de division aérienne Bisson, admis en congé définitif du personnel navigant.

Commission consultative centrale des marchés de travaux (air).

Par arrêté en date du 20 novembre 1958, M. le lieutenant-colonel Charroppin (Jean-Marie-Pierre), de l'inspection technique des bâtiments, fortifications et travaux du génie, a été nommé membre suppléant de la commission consultative centrale des marchés de travaux (air), en remplacement de M. le chef de bataillon Bruge.

Armée de terre (réserve).

Par décision du 21 novembre 1958, sont nommés avec leur grade et leur ancienneté dans le grade dans les cadres des officiers de réserve, à compter du jour de leur radiation des cadres de l'armée active, et affectés pour administration aux états-majors désignés ci-après les officiers dont les noms suivent:

TROUPES METROPOLITAINES

1re RÉGION MILITAIRE

Commandement et direction des transmissions.

M. Durhone (Paul-Marius-Maurice), lieutenant du cadre des adjoints du service des matériels, subdivision « Transmissions ». Vient du 8e régiment d'instruction des transmissions.

Subdivision autonome de la Seine.

M. Cholesky (Henri-René), lieutenant-colonel des transmissions. Vient de la direction des services financiers et des programmes.

M. Ehret (Emile-Joseph-Aloïse), chef de bataillon des transmissions. Vient de la direction des transmissions.

Armée de mer (réserve).

Rectificatif au *Journal officiel* du 22 novembre 1958:

Page 10500, branche « Service général », spécialité « Chef de quart », 2e colonne, au lieu de: « d'Heilly (Gustave-Xavier-Marie-Joseph) », lire: « d'Heilly (Philippe-Xavier-Marie-Joseph) ».

Même page, branche « Service général », spécialité « Ingénieurs mécaniciens », 3e colonne, au lieu de: « Groset (Jean-François-Marie-Joseph-Eugène) », lire: « Croset (Jean-François-Marie-Joseph-Eugène) ».

Techniciens d'études et de fabrications.

Par arrêté du 29 novembre 1958, M. Jourdan (Armand), technicien chef de travaux d'études et de fabrications des services techniques de l'aéronautique, est placé en position de service détaché auprès de l'établissement de formation professionnelle de l'industrie aéronautique pour une durée de trois ans, à compter du 1er octobre 1958, en vue d'exercer les fonctions de chef de travaux à l'école technique aéronautique de Ville-d'Avray.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Conditions de production et de payement des alcools de pommes et de poires, des alcools de cidre et de poiré pour la campagne 1958-1959.

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 novembre 1958: page 10314, article 3, paragraphe 1er, 1re et 2e ligne, au lieu de: « Les prix des alcools produits au cours de la campagne 1958-1959 dans la limite du contingent visé à l'article 1er des autorisations individuelles de fabrication », lire: « Les prix des alcools produits au cours de la campagne 1958-1959 dans la limite du contingent visé à l'article 1er et des autorisations individuelles de fabrication ».

Expansion économique à l'étranger.

Par arrêté en date du 20 novembre 1958, M. Griere, conseiller commercial à Lima, est affecté à l'administration centrale.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Décret du 29 novembre 1958 modifiant les statuts de l'institut d'art et d'archéologie de l'université de Paris.

Par décret en date du 29 novembre 1958, est approuvée la délibération en date du 7 juillet 1958 du conseil de l'université de Paris modifiant les statuts de l'institut d'art et d'archéologie de l'université de Paris.

Jury du concours pour le recrutement d'un inspecteur des monuments historiques.

Par arrêté en date du 25 novembre 1958, l'article 3 de l'arrêté du 14 septembre 1958 est modifié de la façon suivante:

« Le jury du concours est constitué comme suit:
« Le directeur général de l'architecture, ou son représentant, président.
« L'inspecteur général des monuments historiques chargé des objets mobiliers.
« Un inspecteur général des monuments historiques, architecte.
« L'inspecteur général des monuments historiques chargé des questions domaniales.
« Un inspecteur principal des monuments historiques.
« Le professeur d'archéologie de l'école des chartes.
« Un membre du conseil d'Etat.
« Un professeur de la faculté des lettres de Paris.
« L'administrateur civil, chef du bureau de la documentation générale, fouilles et antiquités.
« Un fonctionnaire du bureau du personnel, de la gestion et du contrôle financier remplit les fonctions de secrétaire ».

Modification de l'arrêté du 25 juillet 1958 fixant les dates des élections aux conseils d'enseignement.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu la loi n° 46-1084 du 18 mai 1946 relative au Conseil supérieur de l'éducation nationale et aux conseils d'enseignement;

Vu l'arrêté du 4 juin 1946, complété et modifié par les arrêtés des 6 juin 1950 et 16 septembre 1958, fixant les modalités des élections au conseil de l'enseignement supérieur;

Vu l'arrêté du 25 juillet 1958 fixant les dates des élections aux conseils d'enseignement institués par la loi du 18 mai 1946 susvisée,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 1er de l'arrêté susvisé du 25 juillet 1958 est modifié comme suit:

« Si un second tour de scrutin est nécessaire, il aura lieu le 9 décembre 1958 ».

(Le reste sans changement.)

Art. 2. — Le directeur général de l'enseignement supérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 3 décembre 1958.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur adjoint du cabinet,
GEORGES MORLOT.

Candidats au certificat d'aptitude à l'inspection primaire exerçant les fonctions d'inspecteur primaire dans les territoires d'outre-mer.

Rectificatif au *Journal officiel* du 14 novembre 1958: au sommaire et page 10266, 2e colonne, titre de l'arrêté du 28 octobre 1958, au lieu de: « Candidats au certificat d'aptitude à l'inspection primaire exerçant les fonctions d'inspecteur primaire en Afrique du Nord », lire: « Candidats au certificat d'aptitude à l'inspection primaire exerçant les fonctions d'inspecteur primaire dans les territoires d'outre-mer ».

Centre national de la recherche scientifique.

Par arrêté du 29 novembre 1958, Mme Rambaud (Jacqueline), conservateur de 2e échelon (indice net: 460) à la Bibliothèque nationale, est détachée pour une période de un an, à compter du 1er octobre 1958, en qualité de boursière chargée de recherches auprès du centre national de la recherche scientifique.

Enseignement supérieur.

Par arrêté du 19 novembre 1958 et à la suite du concours de 1958 pour l'entrée à l'école normale supérieure de jeunes filles et pour les bourses de licence (section des sciences, groupe III), est nommée élève de l'école normale supérieure de jeunes filles: Mlle Demar (Colette).

Par arrêté du 19 novembre 1958 et à la suite du concours de 1958 pour l'entrée à l'école normale supérieure et pour les bourses de licence (section des sciences, groupe III), est proposé pour une bourse de licence: M. Le Campion (Joël).

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décret approuvant un deuxième avenant à la convention de concession de la chute de Brévières, sur l'Isère, dans le département de la Savoie, et déclarant d'utilité publique les travaux d'aménagement correspondants.

Rectificatif au *Journal officiel* du 13 septembre 1958, page 8522, dans le tableau placé au bas de la page, à la 5e colonne intitulée:

Débit minimum maintenu en aval des prises, intervertir les dates.

Au lieu de:		*Lire:*	
Du 1er mai au 30 septembre.	Du 1er octobre au 30 avril.	Du 1er octobre au 30 avril.	Du 1er mai au 30 septembre.

Revision générale des quantités autorisées d'essences.

Le ministre de l'industrie et du commerce et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu les lois du 10 janvier 1925 et du 30 mars 1928 relatives au régime d'importation du pétrole, modifiées par les lois du 14 avril 1932 et du 11 mars 1953, le décret du 2 février 1955 et l'ordonnance du 24 septembre 1958;

Vu les décrets modifiés du 18 octobre 1950 relatifs à l'attribution d'autorisations spéciales d'importation de pétrole brut, dérivés et résidus;

Vu le décret du 15 avril 1953 portant renouvellement et attribution d'autorisations spéciales d'importation de produits dérivés du pétrole et le décret du 21 septembre 1958 prorogeant la durée de ces autorisations;

Vu l'arrêté du 19 mars 1956 portant revision générale des quantités autorisées de produits dérivés du pétrole;

Vu l'avis de la commission d'examen instituée par l'article 2 de la loi du 30 mars 1928,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les quantités d'essences, autres qu'essence aviation, autorisées par les décrets du 18 octobre 1950 relatifs à l'attribution d'autorisations spéciales d'importation de pétrole brut, dérivés et résidus sont augmentées de 5 p. 100 pour l'exercice pétrolier allant du 1er octobre 1957 au 30 septembre 1958.

Les quantités d'essences, autres qu'essence aviation, autorisées par le décret du 15 avril 1953 portant renouvellement et attribution d'autorisations spéciales d'importation de produits dérivés du pétrole, sont augmentées de 5 p. 100 pour l'exercice pétrolier allant du 1er septembre 1957 au 31 août 1958.

Art. 2. — Le directeur général des douanes et droits indirects et le directeur des carburants sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 novembre 1958.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN-CLAUDE ACHILLE.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur adjoint du cabinet,
ANTOINE PARTRAT.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Modalités de payement, de stockage et de rétrocession des céréales algériennes pour la campagne 1958-1959.

Rectificatif au *Journal officiel* du 10 octobre 1958: page 9280, 1re colonne, article 15, 2e alinéa, au lieu de: « Ils déclarent dans les mêmes conditions les stocks de maïs en leur possession à la date du 31 octobre 1958, à vingt-quatre heures », lire: « Ils déclarent dans les mêmes conditions les stocks de maïs en leur possession à la date du 30 septembre 1958, à vingt-quatre heures ».

Administration centrale.

Par arrêté du 4 décembre 1958, M. Lauras (Michel), sous-directeur, est nommé directeur adjoint à l'administration centrale du ministère de l'agriculture.

Eaux et forêts.

Par arrêté du 29 novembre 1958, M. Vincent (Fernand-Auguste-Alcide), chef de district des eaux et forêts de 5e échelon à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise), maison forestière n° 2 du Butard, district n° 7, inspection des eaux et forêts de Versailles, est détaché, sur sa demande, pour une durée de cinq ans, à compter du 1er novembre 1958, auprès des services de la préfecture de la Seine, direction des beaux-arts et de l'architecture, service technique des parcs, jardins et espaces verts (bois de Boulogne), pour y exercer des fonctions analogues à celles qui lui étaient confiées dans l'administration des eaux et forêts.

Services vétérinaires.

Par arrêté du 29 novembre 1958, il est mis fin, à compter du 1er novembre 1957, au détachement auprès du commissariat à l'énergie atomique de M. Feugeas, chef de travaux au laboratoire central de recherches vétérinaires d'Alfort. L'intéressé est réintégré à la même date dans son cadre d'origine.

M. Feugeas est détaché auprès du ministère de l'éducation nationale, en qualité d'attaché de recherches au centre national de la recherche scientifique, pour une durée de un an, à dater du 1er novembre 1957.

Travaux agricoles.

Par arrêté du 29 novembre 1958, M. Lobit (Paul), ingénieur principal des travaux agricoles, est placé en service détaché, pour une période de cinq ans à compter du 4 mars 1958, auprès de la Société d'aménagement des coteaux de Gascogne, pour y occuper l'emploi de directeur des services agronomiques.

MINISTERE DU TRAVAIL

Taux et assiette de la cotisation due par les employeurs du bâtiment et des travaux publics en application de la loi n° 46-2299 du 21 octobre 1946.

Le ministre du travail et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'article 2 du décret du 1er mars 1949 portant modification des conditions d'attribution des indemnités accordées par la loi du 21 octobre 1946 aux travailleurs du bâtiment et des travaux publics en cas d'intempéries et fixant les modalités de remboursement des indemnités versées par les employeurs au titre de ladite loi;

Vu l'avis de la caisse nationale de surcompensation du bâtiment et des travaux publics en date du 6 mai 1958,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le montant de l'abattement à défalquer du total des salaires servant de base au calcul de la cotisation due par les employeurs aux caisses de congés payés en application de la loi du 21 octobre 1946 est fixé, pour la période du 1er juillet 1958 au 30 juin 1959, à 1.200.000 F.

Art. 2. — Le taux de la cotisation visée à l'article 1er est fixé à 2,50 p. 100 du montant des salaires à prendre en compte, déduction faite de l'abattement défini à l'article 1er ci-dessus pour la période du 1er juillet 1958 au 30 juin 1959.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er octobre 1958.

Le ministre du travail,
PAUL BACON.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
ANTOINE PINAY.

Approbation et enregistrement des statuts de la fédération d'action sanitaire et sociale des caisses d'allocations familiales et de sécurité sociale du département de Vaucluse.

Par arrêté en date du 26 novembre 1958, ont été enregistrés et approuvés les statuts de la fédération d'action sanitaire et sociale des caisses d'allocations familiales et de sécurité sociale du département de Vaucluse.

Cette fédération, dont le siège est à Avignon, a été enregistrée sous le numéro 81 S.

Fonctionnaires du Gouvernement tunisien rattachés aux cadres du ministère du travail.

Par arrêté du 29 novembre 1958, les fonctionnaires du Gouvernement tunisien dont les noms suivent, rattachés et affectés au ministère du travail, sont détachés, à compter du 1er avril 1957, auprès du ministère des affaires étrangères pour remplir une mission publique en Tunisie dans les conditions ci-après:

MM. Bebon, administrateur civil de 1re classe, 3e échelon, pour une durée de 1 an 3 mois.

Crouzet, administrateur civil de 1re classe, 2e échelon, pour une durée de 2 mois.

Strugo, administrateur civil de 2e classe, 1er échelon, pour une durée de 5 ans.

Mmes Djaziri, secrétaire d'administration de classe normale, 5e échelon, pour une durée de 5 ans.

Abdeljaoued, adjoint administratif, 5e échelon, pour une durée de 5 ans.

Bacha, adjoint administratif, 7e échelon, pour une durée de 5 ans.

M. Guellatty, adjoint administratif, 5e échelon, pour une durée de 5 ans.

Mlle Prat, adjoint administratif, 9e échelon, pour une durée de 5 ans.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 29 novembre 1958 portant promotion dans le corps des administrateurs de la France d'outre-mer.

Par décret en date du 29 novembre 1958, M. Tucat (Marie), administrateur en chef, 3e échelon, de la France d'outre-mer, est promu à la classe exceptionnelle du grade d'administrateur en chef, pour compter du 23 septembre 1958.

Décret du 29 novembre 1958 admettant un administrateur en chef de classe exceptionnelle de la France d'outre-mer à faire valoir, sur sa demande, ses droits à une pension de retraite.

Par décret en date du 29 novembre 1958, M. Perrin (Jean-Albert-Louis), administrateur en chef de classe exceptionnelle de la France d'outre-mer, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à une pension de retraite au titre de l'article 8 de la loi n° 56-782 du 4 août 1956.

Décret du 29 novembre 1958 portant reclassement d'un magistrat.

Par décret en date du 29 novembre 1958, la nomination de M. Guilhe La Combe de Villers aux fonctions de substitut du procureur de la République près un tribunal de 2e classe prend effet à compter du 1er janvier 1958.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Exercice de la médecine en France par un médecin étranger.

Par arrêté du 27 novembre 1958, M. le docteur Ambrose G. Hampton, né le 24 juillet 1926 à Statesburg, domicilié et attaché à l'hôpital américain de Paris, 63, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly-sur-Seine, établissement reconnu d'utilité publique le 19 mars 1918, est autorisé à exercer la médecine en France, par dérogation aux dispositions des paragraphes 1er et 2 de l'article L. 356 du code de la santé publique et dans les conditions prévues par ledit article.

Il devra solliciter son inscription au tableau de l'ordre des médecins du département de la Seine.

La présente autorisation ne sera valable que durant la période pendant laquelle M. le docteur Ambrose G. Hampton restera attaché à l'hôpital américain de Paris.

Administration centrale.

Par arrêté du 29 novembre 1958, Mme Jan (Jeanne), administrateur civil de 2e classe, 7e échelon, à l'administration centrale du ministère de la santé publique et de la population, est placée en position de détachement pour exercer les fonctions de directeur administratif à l'institution nationale des sourds-muets de Metz, pour une durée de cinq ans, à compter du 1er octobre 1958.

Inspection générale.

Par arrêté du 29 novembre 1958, M. Albert Gourvil, inspecteur général de la santé publique et de la population, est détaché pour une durée de cinq ans, à compter du 1er octobre 1958, pour exercer les fonctions de directeur de l'établissement national de bienfaisance de Saint-Maurice.

Inspection de la population et de l'aide sociale.

Par arrêté en date du 25 novembre 1958, M. Chapouton (Camille), inspecteur de la population et de l'aide sociale de la Drôme, est affecté, dans l'intérêt du service, au département des Basses-Alpes.

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Décret n° 58-1162 du 28 novembre 1958 portant création d'emplois au budget annexe des postes, télégraphes et téléphones.

Le président du conseil des ministres,

Sur la proposition du ministre des finances et des affaires économiques et du ministre des postes, télégraphes et téléphones,

Vu la loi de finances et les textes portant ouverture et annulation de crédits pour 1958;

Vu l'article 1er de l'ordonnance n° 58-812 du 8 septembre 1958 relative à diverses dispositions d'ordre financier (Postes, télégraphes et téléphones),

Décrète:

Art. 1er. — Est autorisée au budget annexe des postes, télégraphes et téléphones, à compter du 1er septembre 1958, la création de 341 emplois répartis conformément au tableau A annexé au présent décret.

Art. 2. — Est autorisée au budget annexe des postes, télégraphes et téléphones, à compter du 15 novembre 1958, la création de 3.659 emplois répartis conformément au tableau B annexé au présent décret.

Art. 3. — Le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre des postes, télégraphes et téléphones sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 novembre 1958.

C. DE GAULLE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des postes, télégraphes et téléphones,
EUGÈNE THOMAS.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
ANTOINE PINAY.

TABLEAU A

Créations d'emplois autorisées au budget annexe des postes, télégraphes et téléphones.

CATÉGORIES D'EMPLOIS	CRÉATIONS autorisées.
SERVICES EXTÉRIEURS	
1° *Personnel titulaire.*	
Agent de service de 2e catégorie	1
Agent principal et agent d'exploitation	89
Contrôleur	111
Contrôleur principal	43
Contrôleur principal de classe exceptionnelle	17
Contrôleur des I. E. M.	11
Contrôleur principal des I. E. M.	4
Contrôleur principal des I. E. M. de classe exceptionnelle	2
Ouvrier d'état de 1e catégorie	2
Préposé	10
Sténodactylographe	2
Surveillante	5
Total (1°)	297
2° *Personnel auxiliaire.*	
Jeune auxiliaire de bureau	44
Total général	341

TABLEAU B

Créations d'emplois autorisées au budget annexe des postes, télégraphes et téléphones.

CATÉGORIES D'EMPLOIS	CRÉATIONS autorisées.
ADMINISTRATION CENTRALE	
Ouvrier professionnel de 1re catégorie	1
SERVICES EXTÉRIEURS	
1° *Personnel titulaire.*	
Agent principal et agent d'exploitation	1.689
Agent principal et agent des installations	62
Agent technique	150
Agent technique conducteur	69
Agent technique de 1re classe	112
Agent technique spécialisé	63
Chef de district	5
Chef de secteur	13
Chef dessinateur	4
Chef de travaux principal du service automobile	3
Conducteur d'automobile de 1re catégorie	34
Conducteur d'automobile de 2e catégorie	1
Conducteur de chantier	55
Contremaître	6
Contrôleur	364
Contrôleur principal	130
Contrôleur principal de classe exceptionnelle	56
Contrôleur des I. E. M.	170
Contrôleur principal des I. E. M.	66
Contrôleur principal des I. E. M. de classe exceptionnelle	26
Contrôleur des travaux de mécanique	5
Contrôleur principal des travaux de mécanique	1
Dessinateur	19
Dessinateur projeteur	6
Gérante de cabine	3
Ingénieur de 2e classe	1
Ingénieur en chef	1
Inspecteur principal adjoint	5
Maître dépanneur	13
Maître ouvrier d'état	56
Mécanicien dépanneur	29
Ouvrier d'état de 1re catégorie	25
Ouvrier d'état de 2e catégorie	21
Ouvrier d'état de 3e catégorie	96
Ouvrier d'état de 4e catégorie	24
Préposé	624
Préposé spécialisé	9
Réviseur	1
Surveillante	86
Surveillante principale	11
Vérificateur des travaux de bâtiment	4
Total (1°)	3.550
2° *Personnel contractuel.*	
Agent contractuel de catégorie exceptionnelle ou de 1re catégorie	12
Agent contractuel de 2e catégorie	5
Agent contractuel de 3e catégorie	1
Total (2°)	18
3° *Personnel auxiliaire.*	
Main-d'œuvre de nettoyage: 240.000 heures correspondant à	100
Total général	3.659

Services extérieurs.

Par arrêtés du 13 novembre 1958:

A été chargé de la gestion de l'agence comptable des timbres-poste M. Laporte, directeur départemental adjoint à Paris-Imprimerie des timbres-poste.

Ont été réintégrés les fonctionnaires désignés ci-dessous, précédemment détachés (art. 99 [§ 3] et 102 de la loi du 19 octobre 1946) auprès du ministère des armées pour le service de la poste aux armées:

A compter du 16 novembre 1958, M. Leferme, agent d'exploitation.

A compter du 26 novembre 1958, M. Laube, contrôleur.

A compter du 1er décembre 1958, MM. Caillol, Castanie et Lechenault, agents principaux d'exploitation.

Par arrêté du 15 novembre 1958, ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite, sur leur demande:

A compter du 1er janvier 1959, M. Peterle, directeur départemental adjoint à Saint-Lô.

A compter du 16 novembre 1958, M. Chevet, receveur hors classe à Luxeuil-les-Bains.

Par arrêté du 18 novembre 1958 :

Ont été rapportées les dispositions de l'arrêté du 27 août 1958 en ce qui concerne la nomination, à compter du 1er novembre 1958, en qualité d'inspecteur principal à Paris-Services postaux, de Mme Marly-Delat, inspecteur principal adjoint à Paris-Ligne du Sud-Est.

A été muté à Orléans-Services postaux M. Molloff, inspecteur principal à Orléans-Télécommunications.

A été nommé inspecteur principal à Orléans-Services postaux et titularisé dans le grade correspondant M. Metivier, inspecteur principal adjoint.

Par arrêtés du 20 novembre 1958:

A été nommé receveur de classe exceptionnelle à Longwy-Bas et titularisé dans le grade correspondant M. Daumas, inspecteur principal à Grenoble.

A été muté à Paris-20 M. Tronchet, receveur de classe exceptionnelle à Lisieux.

Par arrêtés du 21 novembre 1958:

A été nommé directeur départemental adjoint à Paris-Services postaux et titularisé dans le grade correspondant M. Coron, inspecteur principal à Paris-Services postaux.

A été réintégré et affecté au Mans M. Weil, directeur départemental adjoint.

Ont été nommés receveurs hors classe, titularisés dans le grade correspondant et maintenus en cette qualité à la disposition du ministère des postes, des télégraphes et des téléphones à Rabat MM. Bornes et Leger, inspecteurs principaux à Rabat.

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION

Comité d'aménagement de la région parisienne.

Par arrêté en date du 17 novembre 1958, M. Lebouc, maire de Bray-sur-Seine, conseiller général de Seine-et-Marne, est nommé membre du comité d'aménagement de la région parisienne, en remplacement de Me Pajot, maire de Fontainebleau, conseiller général de Seine-et-Marne, qui n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat lors des dernières élections cantonales.

Administration centrale.

Par arrêté en date du 18 novembre 1958, la démission de M. Normand (Jacques), rédacteur titulaire, 6e échelon, placé en congé de disponibilité pour convenances personnelles depuis le 1er novembre 1956, est acceptée à compter du 1er novembre 1958.

Services extérieurs.

Par arrêté en date du 15 novembre 1958, Mme Simon (Michèle), agent de bureau titulaire, détachée en qualité de commis temporaire, est nommée à l'emploi de commis des corps de personnels administratifs titulaires des services extérieurs et titularisée dans le grade correspondant à compter du 1er janvier 1956, date à laquelle son détachement cesse d'avoir effet.

Par arrêté en date du 20 novembre 1958, M. Bouchez (Roger), vérificateur technique temporaire, est admis, à titre personnel, à compter du 1er janvier 1957, au bénéfice des dispositions de la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 modifiée relative au statut général des fonctionnaires.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

Ordre du jour du mardi 9 décembre 1958.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Installation du bureau d'âge

2. — Détermination des règles provisoires applicables à l'élection du bureau.

3. — Election du bureau.

SENAT

Ordre du jour du mardi 9 décembre 1958.

A quinze heures — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Installation du bureau d'âge.

2. — Détermination des règles provisoires applicables à l'élection du bureau du Sénat.

3. — Election du président du Sénat.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère de l'agriculture.

Avis de concours, en 1959, pour la désignation d'agrégés des écoles nationales vétérinaires.

Les concours annoncés au *Journal officiel* du 16 mai 1958 pour la désignation d'agrégés des écoles nationales vétérinaires auront lieu aux dates ci-après:

4 mai 1959: concours de pathologie de la reproduction, à l'école nationale vétérinaire de Toulouse.

1er juin 1959: concours de pathologie chirurgicale, à l'école nationale vétérinaire de Lyon.

9 novembre 1959: concours de physiologie, à l'école nationale vétérinaire de Toulouse.

23 novembre 1959: concours de zootechnie, à l'école nationale vétérinaire d'Alfort.

30 novembre 1959: concours de chimie, à l'école nationale vétérinaire de Lyon.

MINISTÈRE DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS. — SERVICE DES

TABLEAU PAR GROUPEMENTS D'UTILISATION. —

IMPOR

DÉSIGNATION DES GROUPEMENTS D'UTILISATION	QUANTITÉS (EN MILLIERS		
	1957		
	Étranger.	Zone franc.	Total.
Mois d'octobre des			
Alimentation (à l'exclusion des oléagineux, huiles et graisses), boissons, tabacs	74	301	375
Energie, lubrifiants	4.071	7	4.078
Produits bruts	705	382	1.087
Produits manufacturés	309	25	334
Dont — Demi-produits (or exclu)	275	24	299
Dont — Produits finis destinés principalement: A l'équipement de l'agriculture	2	»	2
Dont — Produits finis destinés principalement: A l'équipement de l'industrie et des autres activités collectives	25	1	26
Dont — Produits finis destinés principalement: A la consommation	7	»	7
Or industriel	»	»	»
Total	5.159	715	5.874
Dix premiers mois des			
Alimentation (à l'exclusion des oléagineux, huiles et graisses), boissons, tabacs	1.637	3.358	4.995
Energie, lubrifiants	40.697	183	40.880
Produits bruts	7.362	3.443	10.805
Produits manufacturés	3.321	260	3.581
Dont — Demi-produits (or exclu)	2.832	232	3.064
Dont — Produits finis destinés principalement: A l'équipement de l'agriculture	64	3	67
Dont — Produits finis destinés principalement: A l'équipement de l'industrie et des autres activités collectives	300	10	310
Dont — Produits finis destinés principalement: A la consommation	125	15	140
Or industriel	»	»	»
Total	53.017	7.244	60.261

EXPOR

DÉSIGNATION DES GROUPEMENTS D'UTILISATION	QUANTITÉS (EN MILLIERS		
	1957		
	Étranger.	Zone franc.	Total.
Mois d'octobre des			
Alimentation (à l'exclusion des oléagineux, huiles et graisses), boissons, tabacs	420	129	549
Energie, lubrifiants	645	253	898
Produits bruts	1.751	35	1.786
Produits manufacturés	622	212	834
Dont — Demi-produits (or exclu)	552	151	703
Dont — Produits finis destinés principalement: A l'équipement de l'agriculture	1	1	2
Dont — Produits finis destinés principalement: A l'équipement de l'industrie et des autres activités collectives	44	26	70
Dont — Produits finis destinés principalement: A la consommation	25	34	59
Or industriel	»	»	»
Total	3.438	629	4.067
Dix premiers mois des			
Alimentation (à l'exclusion des oléagineux, huiles et graisses), boissons, tabacs	3.270	1.021	4.291
Energie, lubrifiants	7.006	2.065	9.071
Produits bruts	17.019	399	17.418
Produits manufacturés	6.552	2.130	8.682
Dont — Demi-produits (or exclu)	5.615	1.581	7.196
Dont — Produits finis destinés principalement: A l'équipement de l'agriculture	10	9	19
Dont — Produits finis destinés principalement: A l'équipement de l'industrie et des autres activités collectives	706	234	940
Dont — Produits finis destinés principalement: A la consommation	221	306	527
Or industriel	»	»	»
Total	33.847	5.615	39.462

ET DES AFFAIRES ÈCONOMIQUES

AFFAIRES ECONOMIQUES ET INTERNATIONALES. — STATISTIQUE COMMERCIALE

COMMERCE SPECIAL (Y COMPRIS L'OR INDUSTRIEL)

TATIONS

DE TONNES MÉTRIQUES)			VALEURS (EN MILLIONS DE FRANCS)					
1958			1957			1958		
Étranger.	Zone franc.	Total.	Étranger.	Zone franc.	Total.	Étranger.	Zone franc.	Total
années 1957 et 1958.								
170	309	479	10.373	26.752	37.125	13.641	32.842	46.483
3.786	112	3.898	34.118	66	34.184	37.310	1.138	38.448
715	376	1.091	29.982	15.376	45.358	29.964	15.438	45.402
278	19	297	47.592	2.159	49.751	54.862	3.278	58.140
236	18	254	21.250	1.865	23.115	22.957	2.970	25.927
4	»	4	575	7	582	1.189	8	1.197
26	1	27	19.785	118	19.903	22.335	103	22.438
12	»	12	5.982	169	6.151	8.381	197	8.578
»	»	»	687	1	688	100	2	102
4.919	816	5.765	122.752	44.354	167.106	135,877	52.698	188.575
années 1957 et 1958.								
1.743	3.502	5.245	129.214	264.413	393.627	146.289	351.359	497.648
38.687	768	39.455	373.245	1.702	374.947	383.116	7.979	391.095
6.506	3.984	10.490	399.678	136.522	536.200	345.034	154.474	499.508
3.280	271	3.551	527.838	27.422	555.260	567.225	32.905	600.130
2.805	253	3.058	232.493	24.493	256.986	255.399	29.819	285.218
45	2	47	21.224	105	21.329	17.700	102	17.802
327	14	341	198.868	1.078	199.846	222.789	1.215	224.004
103	2	105	75.253	1.716	76.999	71.337	1.769	73.106
»	»	»	17.770	13	17.783	1.187	17	1.204
50.216	8.525	58.741	1.447.745	430.072	1.877.817	1.422.851	546.734	1.989.585

TATIONS

DE TONNES MÉTRIQUES)			VALEURS (EN MILLIONS DE FRANCS)					
1958			1957			1958		
Étranger.	Zone franc.	Total.	Étranger.	Zone franc.	Total.	Étranger.	Zone franc.	Total.
années 1957 et 1958.								
176	153	329	19.741	10.097	29.838	13.079	12.351	25.430
676	336	1.012	5.593	3.616	9.209	6.900	4.716	11.616
1.887	40	1.927	12.026	1.094	13.120	11 996	1.566	13.562
841	281	1.122	71.501	44.824	116.328	95.787	56.452	152.239
695	207	902	35.489	9.204	44.693	44.426	12.011	56.437
»	3	3	500	416	916	243	593	836
95	32	127	13.731	10.559	24.290	22.234	12.552	34.786
51	39	90	21.784	24.645	46.429	28.884	31.296	60.180
»	»	»	682	135	817	91	33	124
3.580	810	4.390	109.546	59.766	169.312	127.853	75.118	202.971
années 1957 et 1958.								
2.225	1.122	3.347	122.196	86.545	218.741	121.597	100.389	221.986
6.915	2.873	9.788	57.955	27.938	85.893	72.413	40.470	112.883
17.063	403	17.466	123.001	12.339	135.340	112.682	15.125	127.807
6.233	2.170	8.703	663.159	401.292	1.064.451	788.742	483.273	1.272.015
5.341	1.828	7.169	335.138	93.997	429.135	361.792	110.455	472.247
11	19	30	4.110	3.053	7.163	4.070	6.326	10.396
533	284	817	149.149	93.597	242.746	185.231	113.775	299.006
348	339	687	174.762	210.645	385.407	237.619	252.717	490.366
»	»	»	16.870	592	17.462	1.567	383	1.950
32.436	6.868	39.304	993.181	528.706	1.521.887	1.097.001	639.640	1.736.641

Ministère de l'éducation nationale.

Avis de concours pour le recrutement de professeurs techniques, chefs de travaux, dans les écoles nationales professionnelles et les collèges techniques de jeunes gens.

Un concours pour le recrutement de professeurs techniques, chefs de travaux, dans les écoles professionnelles et les collèges techniques de jeunes gens s'ouvrira à Paris le 9 février 1959.

Le nombre de places mises au concours sera précisé ultérieurement.

Les candidats devront être de nationalité française, âgés de vingt-cinq ans au moins et de trente-cinq ans au plus au 31 décembre de l'année du concours.

Toutefois la limite d'âge supérieure ne peut être opposée aux professeurs techniques adjoints des écoles nationales professionnelles et collèges techniques, aux professeurs techniques, chefs de travaux, aux professeurs d'enseignement technique théorique de dessin industriel et aux professeurs techniques adjoints des centres d'apprentissage s'ils sont titulaires et en service dans des établissements de l'enseignement technique depuis deux ans au moins. Elle peut être reculée pour tous les candidats dans les conditions suivantes:

Un an par enfant à charge pour les candidats chefs de famille;

Du temps des services militaires obligatoires;

Du temps des services civils valables ou validables pour la retraite;

D'une durée égale aux deux tiers des services accomplis par les candidats dans leur activité professionnelle.

Les candidats devront en outre justifier des titres et références professionnelles prévus par le règlement.

Les dossiers complets devront parvenir avant le 10 janvier 1959, dernier délai, au 5e bureau de la direction de l'enseignement technique, 34, rue de Châteaudun, Paris (9e), qui fournira sur demande les imprimés nécessaires à la constitution du dossier ainsi que tous les renseignements complémentaires.

Avis portant ouverture en 1958 des épreuves de la première partie de l'examen préliminaire d'expert comptable.

La session de la première partie de l'examen préliminaire d'expert comptable aura lieu les mardi 5 et mercredi 6 mai 1959.

En principe, des centres d'épreuves écrites seront organisés à Alger, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dakar, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Oran, Paris, Strasbourg et Toulouse.

Les demandes d'inscription devront être adressées à la direction de l'enseignement technique, 5e bureau, section Experts comptables, 34, rue de Châteaudun, à Paris (9e).

Ouverture du registre des inscriptions du 1er février au 15 mars 1959, délai de rigueur (les demandes postées après le 15 mars ne seront pas acceptées).

Avis de vacance d'emploi de conservateur de musée contrôlé.

Rectificatif au *Journal officiel* du 6 novembre 1958: page 10071, au lieu de: « Brest: musée national », lire: « Brest, musée municipal ».

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de concours pour le recrutement de trois commis au centre hospitalier régional de Rennes (Ille-et-Vilaine).

Un concours sur épreuves pour le recrutement de trois commis aura lieu les 26 et 27 janvier 1959 au centre hospitalier régional de Rennes (Ille-et-Vilaine).

Peuvent participer à ce concours les personnes des deux sexes, de nationalité française, titulaires du brevet élémentaire, du diplôme de fin d'études secondaires, du diplôme de gradué de l'école nationale d'administration municipale ou d'un diplôme équivalent.

Peuvent également se présenter les sténodactylographes, dactylographes et employés de bureau non titulaires des diplômes susvisés mais comptant au moins trois ans de fonctions dans une administration hospitalière.

Les candidats devront être âgés à la date du concours de plus de vingt et un ans et de moins de trente ans. Cette limite d'âge peut toutefois être reculée d'une durée égale à celle des services antérieurs civils ou militaires ouvrant des droits à la retraite et dans les conditions prévues par l'article 162 de la loi du 29 juillet 1939 (enfants à charge).

Les demandes d'admission au concours devront parvenir au plus tard le 3 janvier 1959 à la direction du centre hospitalier régional de Rennes, 2, rue de l'Hôtel-Dieu, qui fournira aux personnes en faisant la demande tous renseignements utiles concernant notamment le programme des épreuves et la liste des pièces à produire par les candidats pour constituer le dossier.

Avis de vacance du poste de directeur du centre hospitalier d'Avignon (Vaucluse).

Est déclaré vacant le poste de directeur du centre hospitalier d'Avignon (Vaucluse), établissement de troisième catégorie.

Peuvent faire acte de candidature les personnes inscrites sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur des hôpitaux et hospices publics établie conformément aux dispositions du décret du 17 avril 1943.

Les candidats devront adresser leur demande sous pli recommandé, dans le délai de un mois à compter de la publication du présent avis, au directeur départemental de la population et de l'aide sociale de Vaucluse, cité administrative, cours Jean-Jaurès, Avignon

Avis de vacance du poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Royan (Charente-Maritime).

Est déclaré vavant le poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Royan (Charente-Maritime).

Peuvent faire acte de candidature les personnes inscrites sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur économe et de sous-directeur des hôpitaux et hospices publics, établie conformément aux dispositions du décret du 17 avril 1943.

Les candidats devront adresser leur demande sous pli recommandé, dans le délai de un mois à compter de la publication du présent avis, au directeur départemental de la population et de l'aide sociale de la Charente-Maritime, cité administrative, à la Rochelle.

Avis de vacance d'un poste de médecin inspecteur de la santé dans le département de la Seine-Maritime.

Un poste de médecin inspecteur de la santé est déclaré vacant dans le département de la Seine-Maritime.

Est envisagée la vacance d'un autre poste de médecin inspecteur dans l'Allier.

Peuvent seuls présenter leur candidature à ces postes les médecins fonctionnaires du corps de l'inspection de la santé.

Les intéressés sont priés de se faire connaître dans un délai de deux semaines à partir du jour de la publication du présent avis au 2e bureau de la direction de l'administration générale, du personnel et du budget, ministère de la santé publique et de la population, 7, rue de Tilsitt, Paris (17e).

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN-PAUL MARTIN

COTE DES CHANGES

Derniers cours cotés en Bourse	Pays.	Devise.	Parité	Cours limites pratiqués par la Banque de France.		Cours extrêmes cotés à la Bourse du 4 décembre 1958.	
419 55	États-Unis	1 $ U.S.A	420 ..(1)	.... ..	.... ..	419 55	.... ..
434 10	Canada	1 $ Can	.... ..	.... ..	.... ..	434 10	434 ..
496 80	Côte Fse Somalis.	100 F Djib.	495 90	.... ..	.... ..	.... ..	.... ..
3350 ..	Mexique	100 pes.	3360 ..	.... ..	.... ..	3365 ..	.... ..
10075 ..	Allemagne occid	100 D Mk	10000 ..	9923 ..	10075 ..	10075 ..	10074 50
1626 ..	Autriche	100 sch	1615 384	1603 25	1627 50	1626 70	.... ..
845 15	Belgique	100 F b	840 ..	833 70	846 30	845 15	845 10
6093 .	Danemark	100 c d.	6080 664	6035 05	6126 30	6094 ..	6093 50
1178 55	Gde-Bretagne...	1 liv et	1176 ..	1167 18	1184 82	1178 50	1178 20
675 ..	Italie	1.000 lire	672 097	667 03	677 15	674 95	674 85
5893 ..	Norvège	100 c n	5880 ..	5835 90	5924 10	5890 50	5889 50
11135 ..	Pays-Bas	100 fl.	11052 63	10969 75	11135 55	11135 50	.... ..
8137 ..	Suède	100 c. s	8118 75	8057 85	8179 65	8137 50	8136 ..
9630 ..	Suisse	100 F s	9604 78	9532 75	9676 80	9631 ..	9630 50
1471 80	Portugal	100 esc.	1160 87	1149 90	1471 80	1471 80	.... ..
5877 10	Tchécoslovaquie.	100 kcs.	5833 333	5789 60	5877 10	5877 10	.... ..
141 ..	Yougoslavie	100 din	140 ..	138 95	141 05	141 ..	.... ..

Zone C F A..... 100 F C F A..... 200
Zone C F P..... 100 F C F P..... 850

(1) Cours de référence défini par l'avis n° 657 de l'office des changes.

BANQUE DE FRANCE

SITUATION HEBDOMADAIRE

		AU 27 NOVEMBRE 1958	AU 20 NOVEMBRE 1958
ACTIF			
Encaisse or		247.558.200.496 »	247.558.200.496 »
Prêt d'or au Fonds de stabilisation des changes (1)		120.137.291.508 »	120.137.291.508 »
Disponibilités à vue à l'étranger		14.125.200.000 »	14.125.200.000 »
Avances au Fonds de stabilisation des changes (2)		»	»
Monnaies divisionnaires		9.877.446.863 »	10.045.359.280 »
Comptes courants postaux		37.406.996.594 »	47.401.018.171 »
Prêts sans intérêts à l'Etat (3)		50.000.000.000 »	50.000.000.000 »
Avances provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 (4)		426.000.000.000 »	426.000.000.000 »
Avances provisoires à l'Etat (5)		175.000.000.000 »	175.000.000.000 »
Avances spéciales à l'Etat (6)		390.000.000.000 »	390.000.000.000 »
Avances à l'Etat à échéance déterminée (7)		90.300.000.000 »	79.700.000.000 »
Portefeuille d'escompte :			
Effets escomptés sur la France	560.154.561.814 »		
Effets escomptés sur l'étranger	209.254.129 »		
Effets garantis par l'Office des céréales (8)	48.615.417.355 »	1.968.972.389.166 »	1.936.884.636.763 »
Effets de mobilisation de crédits à moyen terme	1.359.903.152.868 »		
Effets négociables achetés en France (9)		280.609.003.041 »	233.637.209.654 »
Avances à 30 jours sur effets publics		22.941.296.000 »	22.071.272.000 »
Avances sur titres		8.994.007.298 »	8.530.326.622 »
Avances sur or		»	»
Hôtel et mobilier de la Banque		4.000.000 »	4.000.000 »
Rentes pourvues d'affectations spéciales (10)		112.980.750 »	112.980.750 »
Effets en cours de recouvrement		37.296.163.838 »	32.569.618.357 »
Divers		51.109.596.648 »	53.761.881.904 »
Total		3.933.414.572.202 F	3.847.539.055.505 F
PASSIF			
Engagements à vue :			
Billets au porteur en circulation		3.370.956.565.395 »	3.294.990.248.065 »
Comptes courants créditeurs :			
Compte courant du Trésor public	73.828.926 »		
Comptes courants des accords de coopération économique	54.603.256 »		
Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères	355.441.028.232 »	441.329.716.172 »	410.835.171.316 »
Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue	85.760.255.758 »		
Capital de la Banque		182.500.000 »	182.500.000 »
Bénéfices en addition au capital (11)		541.030.293 »	541.030.293 »
Réserves mobilières légales (12)		22.105.750 »	22.105.750 »
Réserve immobilière		4.000.000 »	4.000.000 »
Divers		120.408.654.592 »	110.933.700.081 »
Total		3.933.414.572.202 F	3.847.539.055.505 F

(1) (Convention du 26 juin 1937 approuvée par la loi du 26 juin 1937).
(2) (Convention du 27 juin 1949).
(3) (Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 13 juin 1878 prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947).
(4) (Conventions des 23 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941, 3 mars, 30 avril 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944).
(5) (Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947).
(6) Convention du 26 juin 1937 approuvée par la loi du 26 juin 1937, convention du 9 janvier 1958 approuvée par la loi du 29 janvier 1958).
(7) (Convention du 6 novembre 1957 approuvée par la loi du 7 novembre 1957, convention du 9 janvier 1958 approuvée par la loi du 29 janvier 1958).
(8) (Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941).
(9) (Décret du 17 juin 1938).
(10) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).
(11) (Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897).
(12) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).

Certifié conforme aux écritures:
Le Gouverneur,
W. BAUMGARTNER.

TAUX DES OPERATIONS

Escompte	4 1/2 0/0
Avances sur titres	7 0/0
Avances à 30 jours	3 0/0
Achat des effets publics dont l'échéance n'excède pas trois mois	3 0/0
Escompte d'effets mobilisant des créances nées sur l'étranger	3 0/0

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

Compte chèque postal 1.014.00, Paris,

ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

SOCIETE CIVILE
avec responsabilité limitée à la mise sociale pour l'amortissement des obligations à lots
DU
CANAL DE PANAMA

EMISSION DU 26 JUIN 1888

Trois cent trente deuxième tirage des obligations et bons à lots (17 novembre 1958).

Le trois cent trente deuxième tirage des obligations à lots de la Compagnie de Panama a eu lieu le 17 novembre 1958 à la succursale du Comptoir national d'escompte de Paris, 2, place de l'Opéra, à quatorze heures trente.

A ce tirage, il a été extrait de la roue 1.009 numéros qui ont droit suivant leur ordre de sortie aux lots ci-après :

1°	N° 582.563.....	250.000 F.	6°	N° 738.327.....	2.000 F.
2°	N° 1.794.436.....	100.000	7°	N° 826.707.....	2.000
3°	N° 1.487.861.....	10.000	8°	N° 1.159.776.....	2.000
4°	N° 670.415.....	5.000	9°	N° 1.857.069.....	2.000
5°	N° 715.545.....	2.000			

Les 50 numéros suivants sont remboursables chacun par **1.000 F** :

14.780	442.592	844.899	1.275.968	1.712.163
79.259	455.686	887.279	1.309.649	1.843.332
89.344	467.803	921.806	1.479.383	1.849.268
92.638	546.404	943.813	1.482.146	1.863.059
133.992	619.026	951.111	1.530.931	1.905.754
220.372	665.303	973.889	1.555.888	1.910.125
274.015	689.757	1.011.173	1.593.794	1.913.574
339.117	768.435	1.082.735	1.604.225	1.949.491
383.243	777.192	1.139.314	1.637.454	1.965.011
423.971	834.747	1.249.306	1.657.838	1.983.065

Les 950 numéros suivants sont remboursables chacun par **400 F** :

1.417	68.563	132.098	206.716	288.893
2.785	70.484	134.686	213.010	290.356
3.404	70.516	139.968	214.062	291.285
8.972	76.562	141.534	216.975	292.307
9.614	77.240	142.540	218.769	292.715
11.470	78.168	149.644	229.679	293.789
14.781	80.360	151.747	230.244	294.069
15.473	80.831	152.987	230.611	296.552
18.540	83.628	153.835	232.079	301.961
26.390	86.059	157.771	232.552	302.096
26.485	87.664	159.218	233.556	304.268
29.133	90.025	164.205	239.967	307.580
29.690	97.974	164.786	245.764	310.340
29.910	98.189	167.650	245.893	312.181
30.400	101.140	167.958	248.699	317.896
34.446	102.375	168.432	253.357	318.113
35.837	104.213	168.459	259.686	318.537
35.873	105.353	168.575	261.215	320.610
36.233	108.382	170.761	264.135	321.503
38.366	109.391	175.533	270.266	321.793
41.663	109.427	178.372	272.147	321.879
43.238	111.078	179.420	272.425	330.868
51.768	111.517	180.998	273.491	330.986
53.262	113.108	182.586	273.659	331.911
53.472	113.744	186.905	273.948	333.613
58.830	117.805	188.637	275.404	334.639
60.786	124.734	190.509	277.551	335.240
62.834	124.944	191.402	282.089	336.704
64.634	126.949	194.381	286.265	338.664
65.953	128.402	196.913	286.648	339.109
66.772	131.518	199.510	287.126	339.502
67.097	131.521	206.709	288.007	341.820
343.094	494.997	643.722	811.499	968.204
347.682	495.193	644.715	812.077	968.206
348.528	497.847	646.556	817.539	969.042
356.787	498.143	647.775	819.848	969.287
357.633	500.086	651.150	822.451	975.580
358.502	501.888	651.315	829.353	980.817
358.542	503.655	652.964	830.944	981.560
359.385	507.031	653.215	832.048	982.145
361.601	513.297	657.422	833.890	984.605
362.590	515.346	665.785	835.759	986.911
364.780	516.843	670.299	835.800	989.964
371.435	517.257	673.004	836.170	994.240
372.243	517.282	673.609	838.305	995.150
381.702	517.522	674.644	844.100	995.434
385.553	518.807	680.494	845.433	996.742
389.852	518.821	683.099	847.538	1.000.174
391.261	520.977	685.763	849.507	1.000.651
394.904	521.921	685.773	852.624	1.001.937
395.867	525.269	687.076	853.831	1.003.598
397.061	532.150	687.236	854.605	1.005.282
398.714	532.374	692.089	856.704	1.007.001
399.871	535.200	695.418	856.984	1.007.929
400.194	538.430	701.084	857.838	1.010.887
400.267	539.637	702.965	861.670	1.014.298
401.994	542.247	703.554	862.375	1.015.222
402.694	543.794	711.811	863.673	1.020.658
404.910	543.826	716.557	865.620	1.023.265
405.886	547.259	718.818	866.160	1.023.439
408.840	549.690	718.827	867.781	1.025.661
409.422	550.227	724.029	872.028	1.027.614
409.575	559.036	725.475	877.329	1.028.342
410.522	562.021	726.471	878.842	1.031.033
410.592	563.861	732.397	879.409	1.032.058
411.112	566.219	733.274	883.612	1.033.005
411.919	568.546	734.146	883.820	1.033.288
414.324	569.356	739.462	884.621	1.034.362
415.498	571.555	741.903	886.387	1.034.407
417.829	572.065	743.980	886.984	1.035.652
420.395	573.724	747.373	892.287	1.041.113
422.253	573.984	748.058	901.310	1.042.295
424.303	574.578	749.651	903.464	1.043.070
425.271	582.041	752.130	910.086	1.043.211
425.420	583.019	753.727	912.330	1.043.781
427.244	585.514	754.717	913.393	1.049.005
427.466	588.423	756.796	915.289	1.051.295
429.443	590.966	759.250	915.664	1.051.425
432.147	592.614	759.647	918.374	1.052.012
436.365	593.899	761.080	918.704	1.052.272
436.910	595.386	763.196	919.065	1.058.636
437.519	596.273	765.527	922.196	1.061.616
443.292	599.906	766.305	922.774	1.063.559
446.585	600.509	766.710	922.877	1.070.287
450.162	601.626	768.393	923.330	1.071.474
450.258	606.159	770.075	924.296	1.072.586
452.820	609.575	770.179	924.300	1.081.454
452.870	610.328	770.934	925.173	1.084.409
453.901	612.284	772.746	925.490	1.085.606
454.619	614.684	773.819	926.798	1.085.681
457.260	616.839	776.417	928.793	1.086.606
462.068	619.761	777.105	932.408	1.087.647
462.608	620.021	777.238	932.460	1.094.458
466.580	620.084	777.396	934.608	1.098.846
470.238	621.853	777.520	935.979	1.099.945
470.457	623.242	778.155	938.251	1.102.016
470.828	628.760	781.457	941.483	1.105.682
472.207	630.272	782.446	945.285	1.106.397
474.059	630.437	785.334	945.725	1.107.075
475.489	630.618	788.986	946.236	1.107.270
476.035	632.674	792.467	952.863	1.113.846
479.119	632.764	792.595	953.047	1.114.518
481.704	633.852	793.433	953.681	1.114.883
482.561	635.922	794.969	955.947	1.116.271
483.756	638.051	799.477	958.546	1.127.084
483.965	640.585	802.259	960.375	1.133.728
487.646	640.836	805.531	964.713	1.135.328
489.629	641.412	806.062	965.288	1.137.435
490.778	641.905	806.161	965.417	1.140.720
494.646	642.764	807.650	967.492	1.140.746

1.145.536	1.357.535	1.533.624	1.705.465	1.866.344
1.148.990	1.359.003	1.537.852	1.707.708	1.869.113
1.149.301	1.360.132	1.538.633	1.709.246	1.872.452
1.149.714	1.361.788	1.542.036	1.710.385	1.872.899
1.152.041	1.365.832	1.542.596	1.710.610	1.873.856
1.156.560	1.368.210	1.542.607	1.710.710	1.874.762
1.157.370	1.371.430	1.543.847	1.712.509	1.874.897
1.158.311	1.373.136	1.545.714	1.717.261	1.875.430
1.159.326	1.373.198	1.551.232	1.718.128	1.878.831
1.162.086	1.373.992	1.551.950	1.718.950	1.879.116
1.166.370	1.375.551	1.554.971	1.719.408	1.879.263
1.168.098	1.378.085	1.555.499	1.719.936	1.880.470
1.170.194	1.378.601	1.559.466	1.723.519	1.882.316
1.173.121	1.379.366	1.560.065	1.724.063	1.883.441
1.176.503	1.381.230	1.561.128	1.725.078	1.883.908
1.180.931	1.381.860	1.561.805	1.730.016	1.884.238
1.183.602	1.383.152	1.562.765	1.731.588	1.885.888
1.184.168	1.383.774	1.564.502	1.733.083	1.886.676
1.188.188	1.386.954	1.566.373	1.735.519	1.887.261
1.188.284	1.389.547	1.567.674	1.739.568	1.889.211
1.188.308	1.390.277	1.567.951	1.740.093	1.889.621
1.188.881	1.390.351	1.568.496	1.740.230	1.894.674
1.193.205	1.391.749	1.569.392	1.740.782	1.895.783
1.199.676	1.392.347	1.571.959	1.745.319	1.897.771
1.202.376	1.395.839	1.575.223	1.746.010	1.900.942
1.204.270	1.395.925	1.576.449	1.749.236	1.902.223
1.205.084	1.396.757	1.576.793	1.751.299	1.909.658
1.216.651	1.399.128	1.579.240	1.755.014	1.910.637
1.229.311	1.400.370	1.580.692	1.756.118	1.912.169
1.229.624	1.403.295	1.581.132	1.764.048	1.913.487
1.233.168	1.403.819	1.584.864	1.764.979	1.913.734
1.239.036	1.405.426	1.585.847	1.765.237	1.914.464
1.242.449	1.406.590	1.586.353	1.765.253	1.914.615
1.246.713	1.412.203	1.587.949	1.766.001	1.916.084
1.247.477	1.413.464	1.594.867	1.770.785	1.917.152
1.247.492	1.416.142	1.600.759	1.770.858	1.918.732
1.248.044	1.420.702	1.601.076	1.774.657	1.918.762
1.248.612	1.425.464	1.608.325	1.775.754	1.919.415
1.248.917	1.428.638	1.608.904	1.777.239	1.922.032
1.250.509	1.428.649	1.611.347	1.777.253	1.923.299
1.250.727	1.437.708	1.613.642	1.778.406	1.924.725
1.251.033	1.439.528	1.614.926	1.781.467	1.925.411
1.257.928	1.441.663	1.616.115	1.782.292	1.925.817
1.258.339	1.442.622	1.617.124	1.782.321	1.928.030
1.259.815	1.443.818	1.617.954	1.782.819	1.928.723
1.262.828	1.445.974	1.619.226	1.782.939	1.929.993
1.264.981	1.449.446	1.619.303	1.783.530	1.934.823
1.266.791	1.449.550	1.621.601	1.783.880	1.936.217
1.269.186	1.453.232	1.632.212	1.792.100	1.938.093
1.269.278	1.455.718	1.632.882	1.793.321	1.941.424
1.270.460	1.457.927	1.634.890	1.794.805	1.947.111
1.273.404	1.458.300	1.636.588	1.795.983	1.950.257
1.274.505	1.461.861	1.637.259	1.798.155	1.950.418
1.277.891	1.465.813	1.637.374	1.798.876	1.951.151
1.279.990	1.467.138	1.644.555	1.800.197	1.952.492
1.295.904	1.470.283	1.646.209	1.802.698	1.952.790
1.299.016	1.471.605	1.652.792	1.804.450	1.952.959
1.305.186	1.473.002	1.655.146	1.806.043	1.953.077
1.308.047	1.475.409	1.656.534	1.806.386	1.953.892
1.309.669	1.479.790	1.657.713	1.808.601	1.956.007
1.312.682	1.486.836	1.665.549	1.811.453	1.958.978
1.315.468	1.489.130	1.667.533	1.812.978	1.959.226
1.315.979	1.490.564	1.677.472	1.819.150	1.960.950
1.316.490	1.491.049	1.681.910	1.820.332	1.965.266
1.319.989	1.492.760	1.682.110	1.822.285	1.971.437
1.322.090	1.493.631	1.683.304	1.822.508	1.972.242
1.326.656	1.496.278	1.686.806	1.823.089	1.974.063
1.327.657	1.505.115	1.687.793	1.826.983	1.975.799
1.329.319	1.507.107	1.689.058	1.828.652	1.978.346
1.334.177	1.510.157	1.689.180	1.836.463	1.979.301
1.338.247	1.513.080	1.689.412	1.838.996	1.979.630
1.339.579	1.513.108	1.689.434	1.840.432	1.980.817
1.339.845	1.513.122	1.692.586	1.843.836	1.981.803
1.340.693	1.516.029	1.693.236	1.848.313	1.984.244
1.348.851	1.518.574	1.695.325	1.853.402	1.990.979
1.350.081	1.520.696	1.696.532	1.853.425	1.991.987
1.350.141	1.521.344	1.697.878	1.856.544	1.993.083
1.350.542	1.529.638	1.699.708	1.857.572	1.996.676
1.353.269	1.532.024	1.703.177	1.858.696	1.998.144
1.354.737	1.533.459	1.704.400	1.862.421	1.998.280

Le payement des lots aura lieu à partir du 15 décembre 1958, à la succursale du Comptoir national d'escompte de Paris, 2, place de l'Opéra, à Paris, sous déduction de l'impôt sur le revenu.

N. B. — Depuis le 16 août 1913, les tirages ont lieu quatre fois par an : 15 février, 15 mai, 16 août, 15 novembre.

La liste récapitulative des numéros sortis et non réclamés au 31 décembre 1957 a été insérée au *Journal officiel* du 27-28 janvier 1958.

AVIS IMPORTANT

Des agents de certaines maisons financières proposent l'acquisition d'obligations ou bons à lots du Canal de Panama, payables moyennant des versements mensuels.

La Société civile pour l'amortissement des obligations à lots du Canal de Panama (émission du 26 juin 1888) croit devoir signaler au public qu'elle est complètement étrangère à ce genre de placement.

DEMANDES D'ENVOI EN POSSESSION DE SUCCESSIONS

Etude de Me Degouve de Nuncques, avoué, 29, rue Amiral-Roussin, Dijon.

(Extrait prescrit par l'article 770 du code civil.)

Le tribunal civil de première instance de Dijon, par jugement en date du 18 novembre 1958, rendu sur la requête de Mme Henriette-Louise Burdin, veuve non remariée de M. Félicien Lecompte, demeurant à Dijon, 2 *bis*, cours du Parc, a donné acte à celle-ci de sa demande d'envoi en possession de la succession de son époux, M. Félicien Lecompte, décédé à Dijon le 1er août 1958 sans laisser aucun héritier connu au degré successible.

Et, avant faire droit sur ladite demande, a prescrit l'exécution des formalités de publication voulues par la loi.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné.

J. Degouve de Nuncques.

Etude de Me Pierre Roche, avoué, 9, rue de la République, Orange.

Par jugement de la chambre du conseil du tribunal civil d'Orange en date du 14 novembre 1958, rendu sur la requête de Me Geoffroy, notaire à Avignon, agissant en qualité d'administrateur provisoire des biens de l'aliénée non interdite Marie-Joséphine-Antoinette Bernard, veuve Chobot, internée à l'hôpital psychiatrique de Montdevergues, il a été donné acte à celle-ci de sa demande d'envoi en possession de la succession de M. Antonin Chobot, en son vivant retraité, demeurant à Bollène, décédé le 17 février 1957 sans laisser aucun héritier connu au degré successible et, avant d'y faire droit, il a été ordonné qu'elle serait rendue publique, conformément aux prescriptions de la loi.

Pour extrait certifié sincère par l'avoué soussigné.

Orange, le 15 novembre 1958.

Signé : P. Roche, *avoué*.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1901.)

7 novembre 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Nyons. **Syndicat d'initiative de Donzère et de sa région.** But : étudier les mesures qui peuvent tendre à augmenter d'une manière générale la prospérité de la région de Donzère et en poursuivre la réalisation. Siège social : quartier de la Bourgade, Donzère (Drôme).

10 novembre 1958. Déclaration à la préfecture de police. **Groupement des anciens stagiaires électriciens de l'école normale nationale d'apprentissage de Paris (G. A. S. E.).** But : conserver les liens d'amitié et aider les professeurs. Siège social : 39, rue de la Roquette, Paris.

10 novembre 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil-Essonnes. **Lions-Club de Montgeron-Brunoy.** But : représenter les intérêts commerciaux et professionnels de la ville ou de la région. Siège social : auberge du Gros-Chêne, Villecresnes (Seine-et-Oise).

12 novembre 1958. Déclaration à la préfecture de la Somme. **Amicale des anciennes élèves de la Sainte-Famille.** But : maintien des relations amicales. Siège social : 22, rue Charles-de-Foucauld, Amiens.

12 novembre 1958. Déclaration à la préfecture de l'Ain. **Syndicat d'initiatives touristiques de la commune d'Ars-sur-Formans et de la paroisse du curé d'Ars (Ain).** But : tourisme sous toutes ses formes, tant au point de vue équipement, propagande qu'accès, accueil, hébergement, séjour des touristes et pèlerinages. Siège social : mairie d'Ars-sur-Formans.

13 novembre 1958. Déclaration à la préfecture de police. **La Conchée.** But : relations amicales entre Malouins et Parisiens. Siège social : 10, rue Coëtlogon, Paris.

14 novembre 1958. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. **Centre salinois de formation ménagère.** But : organisation et fonctionnement d'un centre de formation ménagère (cours du soir) pour personnes de Salins et des environs âgées de plus de dix-sept ans. Siège social : chez Mlle Bossu, rue du Docteur-Germain, Salins-les-Bains.

15 novembre 1958. Déclaration à la préfecture de Caen. **Comité départemental du Calvados de la Fédération nationale des malades, infirmes et paralysés.** But: représenter et défendre les intérêts des malades de longue durée ainsi que les infirmes, les paralysés, invalides et handicapés physiques de toute nature et travailler à résoudre le problème social posé par la maladie ou l'infirmité. Siège social: 21 *bis*, rue de la Marne, Caen.

15 novembre 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Rochechouart. **Centre d'entraide et d'action sociale de Saint-Junien.** But: entraide, information et initiative sociales. Siège social: 2, chemin des Versannes, Saint-Junien (Haute-Vienne).

15 novembre 1958. Déclaration à la préfecture de police. **Collège français de l'otosclérose.** But: organisation scientifique française pour l'étude de l'otosclérose, ses dépendances et, d'une façon générale, de la surdité. Siège social: 191 *bis*, rue de Rivoli, Paris.

18 novembre 1958. Déclaration à la préfecture de police. **Association de la résidence du parc de Créteil.** But: défense des intérêts des copropriétaires. Siège social: 18, rue du Docteur-Plichon, Créteil.

19 novembre 1958. Déclaration à la préfecture de police. **Association pour le logement des travailleurs isolés des industries automobiles et connexes (A. L. T. I. A. C.).** But: étudier les problèmes posés par le logement des travailleurs isolés de l'automobile et connexes dans les régions industrielles; créer, prendre en charge, gérer des foyers destinés à un hébergement desdits travailleurs; exercer toute activité concourant à l'amélioration des conditions d'exploitation de ces foyers et des conditions de vie desdits travailleurs. Siège social: 5, rue Euler, Paris.

19 novembre 1958. Déclaration à la préfecture de la Martinique. **Association Saint-Luc.** But: l'application des valeurs chrétiennes dans l'exercice de la médecine. Siège social: la maîtrise, 92 rue de la République, Fort-de-France.

19 novembre 1958. Déclaration à la sous-préfecture d'Avranches. **Union sportive de Saint-Georges-de-Rouelley.** But: pratique et vulgarisation des sports, en particulier du football. Siège social: mairie de Saint-Georges-de-Rouelley (Manche).

19 novembre 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Charolles. **Association locale des aides familiales rurales de Sainte-Foy et Semur-en-Brionnais.** But: aide aux familles. Siège social: mairie de Sainte-Foy (Saône-et-Loire).

20 novembre 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Cherbourg. **Cercle philatélique du Cotentin.** But: favoriser et développer le goût et l'étude de la philatélie sous toutes ses formes. Siège social: 11, place de la République, Cherbourg (Manche).

20 novembre 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Largentière. **Association mixte d'éducation populaire de Lagorce.** But: contribuer à la formation morale et professionnelle de ses adhérents par des conférences, cercles d'études, projections, sports, etc. Siège social: salle des œuvres, Lagorce (Ardèche).

20 novembre 1958. Déclaration à la préfecture de la Marne. **Société de chasse de l'Epine.** But: location de terrains et bois pour la chasse sur le territoire de l'Epine et territoires limitrophes, avec faculté de séparation en secteurs; exercice de ses biens par les membres de l'association; répression du maraudage, du braconnage et généralement protection du droit de chasse de ses adhérents et repeuplement du gibier (art. 2 des statuts). Siège social: chez M. Picard, l'Epine.

20 novembre 1958. Déclaration à la préfecture de police. **Société amicale des cuisiniers de l'éducation nationale.** But: étude et défense des intérêts matériels et moraux de ses membres; amélioration et normalisation du travail sur le plan professionnel dans les différents établissements d'enseignement public; entraide pour ses membres nécessiteux. Siège social: 41, boulevard Saint-Michel, Paris.

21 novembre 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. **Aéro-Club des Bruyères.** But: développement des sports aériens, enseignement technique des modèles réduits et création d'un aérodrome ouvert à la circulation aérienne publique. Siège social: hôtel des Bruyères, Rabot, Vouzon (Loir-et-Cher)

22 novembre 1958. Déclaration à la préfecture d'Aurillac. **Association amicale des anciens élèves des cours Pigier d'Aurillac.** But: procurer à ses adhérents, dans la mesure du possible, des emplois en rapport avec leurs connaissances; améliorer leur situation et venir en aide aux sociétaires dans la gêne. Siège social: établissements Pigier, 1, rue du Prince, Aurillac.

22 novembre 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. **Maison du combattant.** But: rassembler les sociétés d'anciens combattants et victimes de la guerre pour se mieux connaître, s'unir et s'entraider; assurer à tous les anciens combattants la défense de leurs droits et leur venir en aide quand la maladie ou la vieillesse rendent difficile la vie des camarades. Siège social: 14, rue du Docteur-Degrenne, à Lisieux (Calvados).

22 novembre 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Sens. **Association cycliste sénonaise Boissec.** But: développer les aptitudes physiques et morales de ses membres par la pratique du sport cycliste sous le contrôle de la Fédération française de cyclisme. Siège social: café-tabacs-bar, 7-9, rue de la République, Sens (Yonne).

24 novembre 1958. Déclaration à la préfecture de Grenoble. **Kuhlmann-Sports.** But: pratique de tous les sports. Siège social: usine Kuhlmann, avenue Robert-Huant, Brignoud.

24 novembre 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. **Art et Tourisme.** But: cinéma, expositions de peinture, création de la « Maison des Artistes », séjours nautiques, croisières, voyages culturels, etc. Siège social: 73, avenue du Petit-Juas, Cannes (Alpes-Maritimes).

25 novembre 1958. Déclaration à la préfecture de la Nièvre. **Comité d'organisation du concours agricole de Nevers, section Matériel agricole.** But: présentation de matériel agricole à l'occasion du concours de Nevers. Siège social: 20, rue du Champ-de-Foire, Nevers.

25 novembre 1958. Déclaration à la préfecture de Nancy. **Ligue lorraine de hand-ball.** But: pratique du sport. Siège social: 8, avenue de Lattre-de-Tassigny, Dombasle.

25 novembre 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. **Amicale laïque de Saint-Brévin-les-Pins.** But: œuvres scolaires, péri et postscolaires. Siège social: école publique de Saint-Brévin-les-Pins (Loire-Atlantique).

27 novembre 1958. Déclaration à la préfecture de la Corse. **Association culturelle des bibliothèques pour tous de Corse.** But: développer le goût de la culture par le système de la bibliothèque circulante et le prêt des livres dans les communes. Siège social: rue Emmanuel-Arène, Ajaccio.

27 novembre 1958. Déclaration à la préfecture de l'Oise. **Comité d'étude des industriels du Beauvaisis.** But: regrouper les industriels du Beauvaisis afin de procéder à l'étude des problèmes communs d'ordre professionnel, économique et social; s'intéresser au développement économique de la région et améliorer les conditions de vie des travailleurs. Siège social: chambre de commerce de Beauvais.

28 novembre 1958. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Comité interprofessionnel de retraite et de prévoyance de Bordeaux et de la région (C. I. R. B. O. R.).** But: gestion régionale de caisses de retraite de l'union nationale des institutions de retraites de salariés. Siège social: 2, allées d'Orléans, Bordeaux.

28 novembre 1958. Déclaration à la sous-préfecture d'Epernay. **Stock-Car-Club sparnacien.** But: pratique du sport automobile et organisation de rencontres. Siège social: café de la Pomme-d'Or, rue Eugène-Mercier, à Epernay (Marne).

MODIFICATIONS

13 novembre 1958. Déclaration à la préfecture de police. Le **Comité d'entente des retraités des cadres de l'administration des contributions directes et du cadastre** transfère son siège social du 94, rue de l'Université, Paris, au 18, rue Volney, Paris.

19 novembre 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Brest. L'Amicale sportive Saint-Marc change son titre, qui devient **L'Entente cycliste Saint-Marc-Rade.** Sous cette nouvelle appellation s'adjoignent à elle le Véloce-Club kerhuonnais et le Véloce-Club de Plougastel. Siège social: 94, rue de Verdun, Brest (Finistère).

20 novembre 1958. Déclaration à la préfecture de police. Le Ciné-Club Notre-Dame change son titre, qui devient **Club culturel Notre-Dame.** Siège social: 1 *bis*, quai aux Fleurs, Paris.

29 novembre 1958. Déclaration à la préfecture du Nord. L'association **A cœur joie, Roubaix,** transfère son siège social du 137, rue de Lille, Roubaix, au 50, avenue Anatole-France, Roubaix.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.